



# CHAMPAGNÉ-SAINTE-HILAIRE

# BULLETIN MUNICIPAL

## ÉDITION 2026



# COACH BUSINESS pour entrepreneures



EXPERTE EN RESEAUX SOCIAUX,  
VISIBILITÉ, STRATÉGIE DIGITALE,  
MARKETING & COMMUNICATION



**Marjorie Estevenet**

[marjorie.estevenet@gmail.com](mailto:marjorie.estevenet@gmail.com)  
06.85.25.17.22



Créez vos bijoux grâce  
aux interchangeables  
*de Madame Tournesol*



[WWW.MADAMETOURNESOL.FR](http://WWW.MADAMETOURNESOL.FR)

**Marjorie Estevenet**

6, bois brunet  
86160 Champagné Saint Hilaire

## L'espace de soins et de santé de Champagné-Saint-Hilaire

**Vous accueille du lundi au samedi\***

\*Sur RDV (via  
Doctolib, Perfactive  
ou par téléphone)

Les praticiens installés sont à votre disposition et vous offrent leurs expertises dans les domaines de :

- L'ostéopathie
- L'aromathérapie, le drainage lymphatique manuel Vodder®, les soins revitalisants visage, les soins énergétiques,

**Avec Sandrine BRESSOLIN au 06 66 56 67 93**

- L'esthétique (épilation, soins visage et corps, maquillage, manucure, vernis semipermanent)

**Avec Valérie ARNAULT au 06 03 56 77 46**

- L'hypnothérapie (phobies, angoisses, deuils, arrêt du tabac, gestion du poids etc.)

**Avec Estelle ORECCHIONI au 06 13 90 10 88**

- Les Fleurs de BACH (élixirs préparés sur mesure pour la gestion des émotions, les changements l'hypersensibilité etc)

**Avec Élise PIRON au 06 33 03 83 00**

- La réflexologie, pour retrouver l'équilibre dans toutes les sphères du corps et de l'esprit

**Avec Estelle ORECCHIONI au 06 13 90 10 88**

- Les massages divers (Bien-être, Chinois, Balinais, massage des 5 continents, Californien, Lemniscate)

**Avec Élise, Valérie ou Estelle, sur RDV.**

Une diversité de praticiens pour une offre de soins multiples dans le Sud-Vienne. **Profitez-en !**

**Pour des prises en charge plus accessibles, n'hésitez pas à demander :**  
des tarifs solidaires sont parfois proposés et certaines Mutuelles prennent en charge.



## PRESTATAIRE DE SERVICES EQUINS

GARDE DE CHEVAUX À  
VOTRE DOMICILE

CHAUFFEUR POUR VOS  
TRANSPORTS EQUINS

RENFORT OU  
REEMPLACEMENT DANS VOS  
ÉCURIES

Titulaire d'un BAC CGEH - CAPTAV  
- Permis BE et C

📍 Champagné - Saint - Hilaire (86)  
Sud Vienne et alentours



06.48.04.37.08

lcservicesequins@gmail.com



Pension ◆ Valorisation ◆ Commerce  
Chevaux et poneys de sport & loisir

Pierre NAUDIN  
Le Pouyaud - 86160 Champagné Saint Hilaire  
06 77 86 27 36



301, La Ferraudière  
86160 CHAMPAGNÉ - SAINT - HILAIRE

06.64.71.98.42  
equietcompagnie@gmail.com

### PET-SITTING



- Promenade de chiens
- Visite à votre domicile
- Gardiennage à mon domicile
- Accompagnement rendez-vous



### LAVAGE & ENTRETIEN

Textiles et cuirs:

● Cheval/cavalier

● Animaux de compagnie

● Equipements sportifs



## GÎTES DU MOULIN DE CHAUME

Olivier PIN

Le Moulin de Chaume

86160 CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE



GÎTE DU  
MOULIN DE CHAUME  
12 PERSONNES



GÎTE DE LA BUTTE  
2/6/8 PERSONNES



06.81.65.12.97

pinolivier@orange.fr

[www.les-gites-du-moulin-de-chaume.fr](http://www.les-gites-du-moulin-de-chaume.fr)



Vente d'escargots cuisinés, vivants et naissants



Demezil Younic, le sorcin 86160 Champagné Saint Hilaire

Tél: 06.13.46.75.59

[escargoteriedusorcin@gmail.com](mailto:escargoteriedusorcin@gmail.com)



Haras Prestige  
EVENTS

**Pour plus d'informations :**

Mail : [contact@haras-prestige-events.fr](mailto:contact@haras-prestige-events.fr)

Tél : 06 65 63 70 41 / 06 17 72 32 1

[harasprestigeevents.fr](http://harasprestigeevents.fr)

### Le Haras de Saint Hilaire : un lieu d'exception au service de vos événements

Implanté au cœur d'un cadre naturel préservé, le Haras de Saint Hilaire, a été édifié au début du 20<sup>e</sup> siècle par le Baron Maurice de Rothschild. Ce domaine étendu sur 64 hectares marque les esprits par son style normand en plein Sud Vienne.

La Société Haras Prestige Events a été créée pour permettre d'accueillir toute l'année vos événements professionnels et privés. Née de la passion du cheval et de l'envie de partager un site unique, la structure allie authenticité, convivialité et prestations sur mesure.

**Des espaces à privatiser : notre société propose la location d'espaces intérieurs et extérieurs pour :**

- Séminaires d'entreprise, réunions, formations
- Journées de cohésion et team-building
- Anniversaires, fêtes familiales,
- Shooting photo, tournages et rencontres associatives

**Des animations originales et accessibles à tous :** Pour rendre chaque moment inoubliable, différentes activités sont proposées :

- Baptêmes de sulky
- Séances d'équicoaching
- Balades en main avec un baudet du Poitou ou des poneys
- Baptêmes poneys pour les enfants

La structure peut également faire intervenir des prestataires partenaires pour animer ou organiser votre événement.

**Services équestres : notre société offre aussi :**

- **Quelques places en pension pour chevaux**
- **La location d'installations équestres** pour les professionnels souhaitant organiser des stages ou journées thématiques



## EIRL THOMAS Damien

### Menuiserie Cloisons sèches Isolation

1 route de Gençay 86160 Champagné-Saint-Hilaire

Tél: **06.80.65.48.44**

Mail: [menuiserie.thomas.d@gmail.com](mailto:menuiserie.thomas.d@gmail.com)

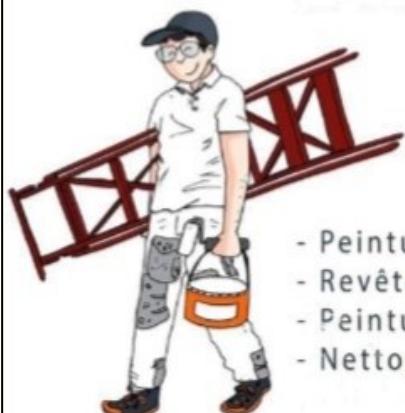


**Christophe ALBERT**  
**06 03 77 63 19**

 [oplombierchauffagiste@gmail.com](mailto:oplombierchauffagiste@gmail.com)  
 8 route de Limes  
86160 Champagné-Saint-Hilaire

**A Champagné Saint Hilaire :**

**JEREM' Peinture**



- Peintures et Décoration
- Revêtements murs et sols
- Peintures extérieures
- Nettoyage extérieur

**06.12.60.09.15**

[jerempeinture@gmail.com](mailto:jerempeinture@gmail.com)

E.I. Pascal PRÉ  
0632006259

86160 Champagné-Saint- Hilaire  
pascalpre263@gmail.com



## Entretien d'espaces verts

Taille de haie - Tonte - Massifs

50 % déductible de vos impôts ou crédit d'impôt

dnet86



DEVIS  
GRATUIT

07 49 522 688

dnet86@outlook.com

### Débarras

- Maison, cave , grenier...
- Encombrants, déchets, débris, ...

### Nettoyage

- Particuliers, professionnels
- Logements insalubres
- Fin de chantier, ...

### Entretien du jardin

- Tonte
- Taille de haie
- Débroussaillage, ...

Suivez-nous sur  
<https://dnet86.fr>



## Alexis Redin

Terrassement, Aménagement  
Prestation de services

101 Bois Brunet  
86160 Champagné St Hilaire  
06 68 59 79 02  
redin.alexis@gmail.com  
Siret : 885 337 915 00015



# SOMMAIRE

## Le Mot du Maire

6

## 1 - LA VIE COMMUNALE

♦ Chiffres clés, État Civil	7
♦ Conseil Municipal et élections	8
♦ Personnel communal	8
♦ Budget 2025	9
♦ Réalisations et projets	10-26
♦ Évènements communaux	27-39
♦ Culture : Bibliothèque Municipale	40-41



## 2 - LA VIE PRATIQUE

♦ Mairie, Agence Postale	42
♦ Numéros d'urgence, Gendarmerie Nationale	43
♦ SDIS	43-44
♦ Préfecture, Sous-Préfecture, Papiers d'identité	45
♦ Recensement, Conseillers Départementaux, Déchetterie	46
♦ Communauté de Communes	47
♦ Règles de bon usage et bon voisinage	48-49
♦ Urbanisme, PLUi	50
♦ Orange, Eaux De Vienne	51
♦ Syndicat Mixte du Clain Sud	52-53
♦ Tarifs communaux	54-57
♦ Liste des professionnels	58-59
♦ École publique « André Léo »	60
♦ Assistantes Maternelles, Ramassage scolaire, Restauration scolaire	61
♦ Centre social d'animation « Mille Bulles »	62
♦ ADMR	63
♦ Assistantes Sociales de Département	63-64
♦ ELAN	64
♦ CIF-SP	65
♦ Mission Locale	66
♦ Pluriservices, Présence Verte	67
♦ Vacances et familles	68
♦ Calendrier des manifestations	69

## 3 - LA VIE ASSOCIATIVE

♦ Tableau des associations et Bibliothèque	70
♦ ACCA	71
♦ ADEPEN	71-72
♦ ADEPV86	72
♦ André Léo	72-73
♦ APE	73-74
♦ Comité des Fêtes	74
♦ Comité FNACA	74-75
♦ Comité Local Catholique	75
♦ Ensemble Vocal	75
♦ Gymnastique Volontaire	75-76
♦ Jumelage de Saint-Romphaire	76
♦ L'Arche de Jaheka	76
♦ Let's Go, Allons-y !	77
♦ Les Locos Motivé.e.s	77
♦ Merveilleux Noël	77
♦ Murmures et Cultures à Champagné	77-78
♦ Pattes et Sabots	78
♦ SC Champagné-Saint-Hilaire	78



## 4 - EXPRESSION LIBRE

♦ Poème « <i>Champagné, mon village natal</i> »	79
♦ Le chemin de Compostelle à Champagné-Saint-Hilaire	80-81

### Comité de rédaction

Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF

Comité de rédaction :

Annette BOSSEBOEUF, Jacky DIDIER, Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON, Olivier PIN, Pierre ROSSIGNOL

Relecture : Annette BOSSEBOEUF

# Le mot du Maire



## *Chères habitantes, chers habitants de Champagné-Saint-Hilaire,*

En ce début d'année, je souhaite partager avec vous un bilan de notre vie communale, mais aussi vous exprimer toute ma gratitude pour l'énergie et la solidarité qui animent Champagné-Saint-Hilaire.

### **Un nouveau visage pour notre bourg**

Le recensement de cette année marque un tournant : nous passons officiellement sous la barre des 1 000 habitants. Ce chiffre, s'il peut surprendre, ne doit pas occulter la vitalité de notre commune. Au contraire, il nous rappelle l'importance de préserver et d'enrichir notre cadre de vie, pour attirer de nouveaux habitants et offrir à chacun un village où il fait bon vivre.

C'est dans cet esprit que nous avons mené d'ambitieux travaux de rénovation des maisons du centre-bourg. Ces investissements, souvent discrets mais essentiels, permettent aujourd'hui d'offrir des logements de qualité et de redonner tout son charme à notre cœur de village. Je tiens à remercier les artisans, les services techniques et tous ceux qui ont œuvré pour que ces projets voient le jour.

### **Un avenir à construire ensemble**

Notre commune a été sélectionnée pour intégrer le dispositif « Villages d'Avenir ». Une belle reconnaissance, mais surtout une opportunité : les services de l'État nous accompagnent désormais pour imaginer, avec vous, ce que sera Champagné-Saint-Hilaire dans quelques années. Ce processus sera l'occasion d'échanger, de rêver et de concrétiser ensemble les projets qui feront de notre village un modèle de dynamisme rural.

### **Un commerce et une vie locale dynamiques**

Le marché du vendredi soir, qui retrouve peu à peu sa place dans nos habitudes, est le symbole de cette vitalité. Grâce à l'engagement des producteurs locaux et à votre présence assidue, il redevient un rendez-vous incontournable, un lieu de rencontres et de convivialité. Je salue également nos commerçants, artisans, entrepreneurs, qui par leur travail quotidien, contribuent à l'attractivité de Champagné-Saint-Hilaire. N'oublions pas non plus nos professionnels de santé et du bien-être, dont la présence est précieuse pour tous.

### **Une année riche en événements**

2025 aura été une année festive et solidaire. La randonnée annuelle a une nouvelle fois rassemblé petits et grands, le marché des arts et des gourmandises d'août a séduit par sa diversité, et les illuminations du Téléthon en décembre ont été le clou de cette année, mobilisant des dizaines de bénévoles et illuminant nos rues avec générosité. Sans oublier tous les événements organisés par nos associations, qui font vivre notre commune au quotidien.

### **2026 : une année d'engagement**

L'année prochaine sera marquée par les élections communales. Ces échéances sont l'occasion pour chacun de s'interroger sur l'avenir de Champagné-Saint-Hilaire et de s'impliquer dans la vie locale. Je vous invite dès maintenant à vous informer, à échanger, et pourquoi pas, à vous engager.

### **Mes vœux pour 2026**

En cette période de fêtes, je vous souhaite à toutes et à tous une année 2026 remplie de bonheur, de santé et de réussite. Prenez soin de vous et de vos proches, et continuons ensemble à faire de Champagné-Saint-Hilaire un village uni, dynamique et accueillant.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal, et reste à votre disposition pour échanger sur tous ces sujets.

Avec toute ma reconnaissance,

*Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF*

# 1 - LA VIE COMMUNALE

## Chiffres Clés

Selon le dernier recensement de 2025, Champagné-Saint-Hilaire compte une population municipale de 998 habitants avec 21 habitants comptés à part, donc une population totale de 1019 habitants, appelés les Champagnoises et Champagnois.

Avec une superficie de 46,9 km<sup>2</sup> et nichée au cœur du département de la Vienne, la commune se distingue par son relief exceptionnel.

La butte de Fougeré, son point culminant, s'élève à 195 mètres d'altitude, faisant d'elle le plus haut lieu habité du département. Ce site offre une vue imprenable sur les paysages environnants.

## État Civil



### Naissances

Cette année, notre commune a eu le bonheur d'accueillir huit nouveaux habitants.

- ♦ 19/06/2025 Camille ROMÉ CORMIER
- ♦ 18/12/2025 Aster SAMOYAULT

Six familles ont toutefois choisi de ne pas figurer dans ce bulletin.

**Pour chaque naissance d'un enfant dont les parents résident à Champagné-Saint-Hilaire, la commune verse la somme de 75 € pour l'ouverture d'un livret A.**



### Mariages

- |            |                                       |
|------------|---------------------------------------|
| 10/05/2025 | Marie PACQUET et Laurent PONCET       |
| 02/06/2025 | Aurore PELTIER et Benoît MILLET       |
| 28/06/2025 | Karine CHOISY et Thomas LHOMMEAU      |
| 29/08/2025 | Justine DEMAISON et Charlélie ZENATTI |
| 13/09/2025 | Patricia JOULAIN et Jean-Jacques PION |
| 04/10/2025 | Aude BOUTIN et Alexis REDIN           |



### Décès

- |            |   |
|------------|---|
| 19/01/2025 | Olivier PARTAUX                         |
| 07/03/2025 | Michel TESSEREAU                        |
| 30/03/2025 | Edith MAUCOLIN, née BOURRY              |
| 01/04/2025 | Yves GIRARDIN                           |
| 13/05/2025 | Anthony BÉGUIER                         |
| 07/08/2025 | Michelle DUFOUR-SAINTURAT, née PASCAULT |
| 12/08/2025 | Léa LHUILLIER, née BIBAULT              |
| 28/09/2025 | Irène BOUSSARIE, née GRANDON            |
| 28/09/2025 | Marie-Claire GUERRA, née ROUX           |
| 24/10/2025 | Denis FENIOUX                           |
| 27/10/2025 | Marguerite LUCAS, née LUCAS             |
| 16/11/2025 | Francine GUION                          |
| 19/11/2025 | Raymond RAS                             |

Le Conseil Municipal actuel a été élu le 15 mars 2020 mais n'a été mis en place qu'à partir du 25 mai 2020 en raison de la pandémie du Covid 19. Conformément au calendrier électoral national, les prochaines élections municipales se dérouleront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**. Elles permettront d'élire un nouveau Conseil Municipal pour les six prochaines années.

Notre commune comptant une population municipale de **998 habitants**, elle relève du mode de scrutin applicable aux communes de moins de 1 000 habitants.

## Un scrutin majoritaire à deux tours (15 et 22 mars 2026)

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'élection municipale se déroule selon un scrutin majoritaire plurinominal à deux tours.

Pour notre commune, le Conseil Municipal sera composé de **15 conseillers municipaux**. La ou les liste(s) présentée(s) devront comporter au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats, avec une obligation de parité stricte entre les femmes et les hommes. *Toute rature ou candidat rayé annulera le bulletin de vote.*

## Élection du maire et des adjoints

Une fois le Conseil Municipal élu, les conseillers municipaux se réunissent pour élire, parmi eux, le maire et les adjoints.

## Désignation des conseillers communautaires

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints.

# Le personnel communal



*Au quotidien, les agents communaux œuvrent avec engagement pour assurer le bon fonctionnement de notre commune. De la voirie à l'entretien des locaux, de l'école à la mairie, leur travail contribue à notre qualité de vie. Voici un aperçu de celles et ceux qui ont accompagné notre village tout au long de l'année 2025.*

### Les agents techniques

Christian est en charge de la voirie. Présent sur le terrain, il veille à l'entretien et à la sécurité de nos routes et espaces publics. Jean-Christophe s'occupe de tous les travaux communaux, petits ou grands, avec efficacité et réactivité. Haydn, quant à lui, vient en renfort trois jours par semaine pour épauler Christian et Jean-Christophe dans leurs nombreuses missions et en charge plus particulièrement de la voirie du bourg et de l'entretien des espaces verts avec Marylène.

### Les agents présents à l'école

Béatrice assure la préparation et le service des repas à la cantine scolaire, toujours dans la bonne humeur. Marie est ATSEM auprès des enfants de petite et moyenne sections. Elle accompagne les enseignantes dans les activités et veille au bien-être des plus petits. Toutes deux sont présentes en garde-robe et à la bibliothèque une fois par semaine et elles animent un atelier une fois par mois. Eva a occupé le poste d'ATSEM auprès des élèves de grande section et de CP durant l'année scolaire 2024/2025. Depuis septembre 2025, elle a été remplacée par Carole, qui assure désormais l'accompagnement en classe, mais aussi une aide à la cantine et l'entretien des locaux en binôme avec Marylène. Cette dernière est présente à la pause méridienne, et assure, le reste du temps, l'entretien des bâtiments et des espaces communaux avec soin.

### L'équipe administrative en 2025

Florence et Céline ont été rejoints par Eva à temps plein depuis septembre 2025 dans le service administratif. Ensemble, elles assurent la gestion des affaires administratives et restent à votre écoute pour répondre à vos demandes.



# BUDGET 2025

Vie Communale

## Mairie

### Investissement

Opéra-tions	Désignation	DÉPENSES		RECETTES	
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
1067	Patrimoine	8 000 €	0 €		
1071	Amélioration des locaux	5 000 €	600 €		
1077	Accessibilité grande salle des fêtes	200 €	0 €		
1081	Aménagement de l'espace	23 000 €	15 711 €	5 500 €	0 €
1086	Matériel et informatique 2019	16 300 €	13 587 €		
1087	Défense incendie	15 000 €	11 314 €		
1088	Eclairage public Renaudot	19 000 €	938 €	8 985 €	391 €
1089	Espace soins et santé	600 €	0 €		
1091	Aménagement espace bibliothèque	100 €	0 €		
1099	Numérotation habitations et rues	3 350 €	1 581 €		
1100	Réhabilitation 1 rue Saby	1 000 €	840 €	35 314 €	41 580 €
1101	Réhabilitation 1ter rte Sommières	188 000 €	108 088 €	147 766 €	75 158 €
1102	Réhabilitation 1 rte d'Anché	170 000 €	41 010 €	89 000 €	29 000 €
1103	Maison dangereuse 1 rte de Couhé	614 000 €	2 160 €	544 450 €	0 €
1106	Chauffage école	222 €	0 €		
1108	Travaux en régie	12 000 €	11 357 €		
1109	Tondeuse autoportée et outillages	800 €	713 €	19 696 €	19 696 €
1110	Bardage atelier et école	9 000 €	8 484 €	6 256 €	0 €
1111	Isolation log.14 au 24 rue Saby	104 000 €	0 €	86 360 €	0 €
1112	Aménagement cimetière	31 000 €	0 €	13 000 €	0 €
1113	Réfection clôture tennis	22 100 €	0 €	13 100 €	0 €
1114	Isolation chauffage lgt 1 rue de l'Église	200 €	0 €		
1115	Extension mairie pour services suppl.	7 500 €	0 €		
1116	Bureaux locaux techniques	300 €	0 €		
1117	Démolition anciens abattoirs	300 €	0 €		
*NI	Non individualisé	96 €	96 €	96 €	34 893 €
*OF	Opération financière	136 870 €	97 617 €	418 415 €	170 986 €
	<b>Total Général</b>	<b>1 387 938 €</b>	<b>314 096 €</b>	<b>1 387 938 €</b>	<b>371 704 €</b>

### Fonctionnement

#### Dépenses

Cha-pitres	Désignation	DÉPENSES	
		Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	219 546 €	201 267 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	421 000 €	401 409 €
014	Atténuations de produits	1 400 €	1 320 €
65	Autres charges de gestion courante	121 950 €	116 232 €
66	Charges financières	17 700 €	13 888 €
67	Charges spécifiques	1 000 €	0 €
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	5 287 €	0 €
023	Virement à la section d'investissement	238 000 €	0 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 087 €	35 040 €
	<b>Total Général</b>	<b>1 026 970 €</b>	<b>769 156 €</b>

#### Recettes

Cha-pitres	Désignation	RECETTES	
		Budget	Réalisé
013	Atténuations de charges	8 000 €	10 047 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	123 510 €	133 248 €
73	Impôts et taxes	55 000 €	44 846 €
731	Impositions directes	271 000 €	266 088 €
74	Dotations et participations	294 539 €	308 394 €
75	Autres produits de gestion courante	85 000 €	92 148 €
76	Produits financiers	10 €	22 €
77	Produits spécifiques	100 €	9 601 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 000 €	2 200 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	187 811 €	0 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	24 352 €
	<b>Total Général</b>	<b>1 026 970 €</b>	<b>890 946 €</b>

## Réhabilitation d'un logement - 1ter route de Sommières

Nous continuons à réhabiliter notre centre-bourg pour le rendre attractif, et à faire que les logements vacants soient habitables et répondent aux objectifs définis par l'État dans le cadre du SCOT et du PLUi, c'est-à-dire :

- ♦ répondre à l'objectif sur l'artificialisation des sols,
  - ♦ dans le cadre de la transition énergétique, répondre aux exigences d'isolation thermique.
  - ♦ proposer des logements en location pour que chacun ait un toit, (tous les logements en location dans notre commune trouvent preneur très rapidement).
  - ♦ continuer à augmenter la population pour qu'il y ait une vraie vie économique, que nos commerçants, artisans puissent prospérer sur notre commune, et que notre école continue à exister.

C'est dans ce cadre que nous avons fait l'acquisition de cette maison et que nous y faisons un logement de 90m<sup>2</sup> avec 2 grandes chambres.

## *Situation en décembre 2025*

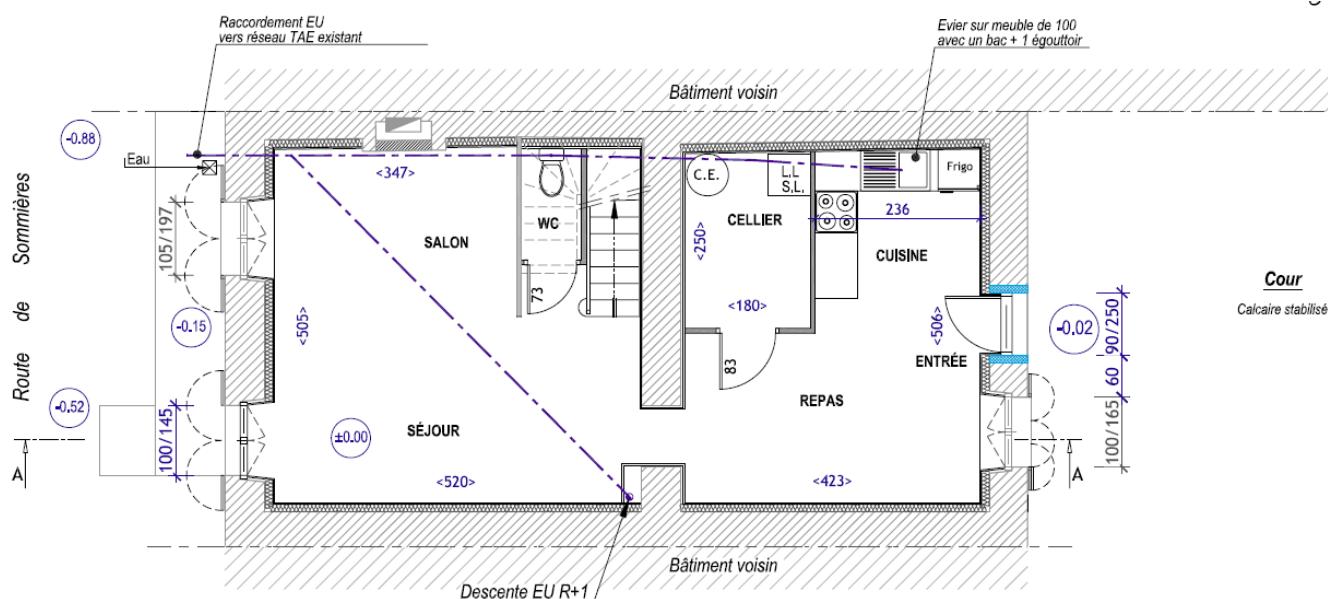


### *Côté rue de l'Église*

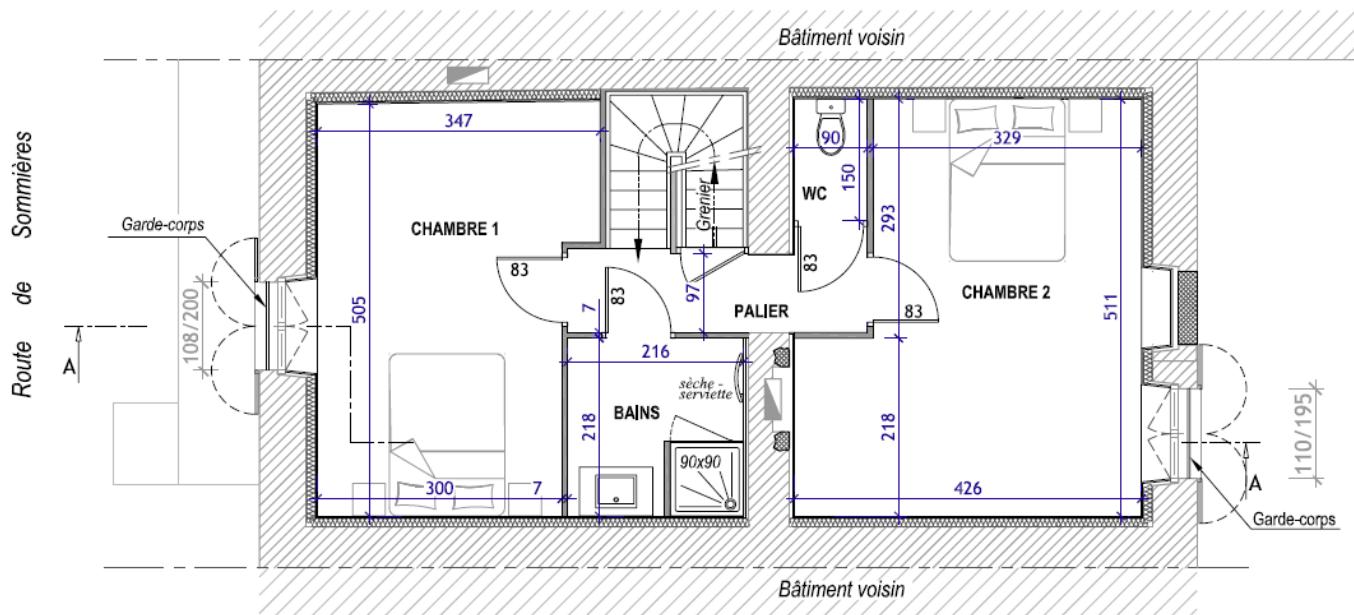


*Côté route de Sommières*

### *Plan futur du Rez-de-chaussée*



## Plan futur de l'étage



### ◊ Les financeurs :

		FINANCEMENT	
Coût de l'opération HT		147 765 €	
Subvention	État : Fonds Vert	59 106 €	40%
	Département : AP CBCA	10 110 €	17,73 %
	Département : AP CBCA	16 084 €	
	Département : SDH	12 000 €	8,12%
	Syndicat Energies Vienne	20 912 €	14,15%
	Autofinancement	29 554 €	20%
	<b>TOTAL HT</b>	<b>147 766 €</b>	<b>100 %</b>

### ◊ Les entreprises retenues :

N° du lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant H.T.	Options	Total Montant H.T.	Montant TTC selon la TVA à ce jour
1	ENDUITS	BELLO CONSTRUCTION	9 480 €	3 570 €	13 050 €	15 660 €
2	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	CCV	20 812,92 €	/	20 812,92 €	24 975,51 €
3	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES	THOMAS Damien	24 221,67 €	/	24 221,67 €	29 066 €
4	CLOISONNEMENT - ISOLATION	THOMAS Damien	20 815,97 €	/	20 815,97 €	24 979,16 €
5	CHAPE FLUIDE	GROUPE VINET SA	4 380 €	/	4 380 €	5 256 €
6	PEINTURE -SOLS SOUPLES - FAÏENCES	GIRARD Pierre	11 244,79 €	/	11 244,79 €	13 493,75 €
7	ELECTRICITÉ	ACF Pe2c	11 901,85 €	/	11 901,85 €	14 282,22 €
8	PLOMBERIE -VMC	ACF Pe2c	12 809,98 €	/	12 809,98 €	15 371,98 €
<b>TOTAL</b>			<b>115 667,18 €</b>	<b>3570 €</b>	<b>119 237,18 €</b>	<b>143 084,63 €</b>

## Réhabilitation d'un logement - 1ter route de Sommières (suite)

Nous avons modifié le plan initial en :

- ♦ remplaçant la porte donnant sur la route de Sommières par une fenêtre, car il y avait trop de dénivelé, et la sortie côté route est dangereuse, l'entrée se fera donc par la rue de l'église, et l'adresse deviendra donc 9 rue de l'église,
- ♦ supprimé une fenêtre dans la chambre 2 afin de faciliter l'aménagement,
- ♦ la courette rue de l'église sera agrémentée d'un muret, et cette courette sera commune aux 2 logements, le 7 et le 9 rue de l'église.

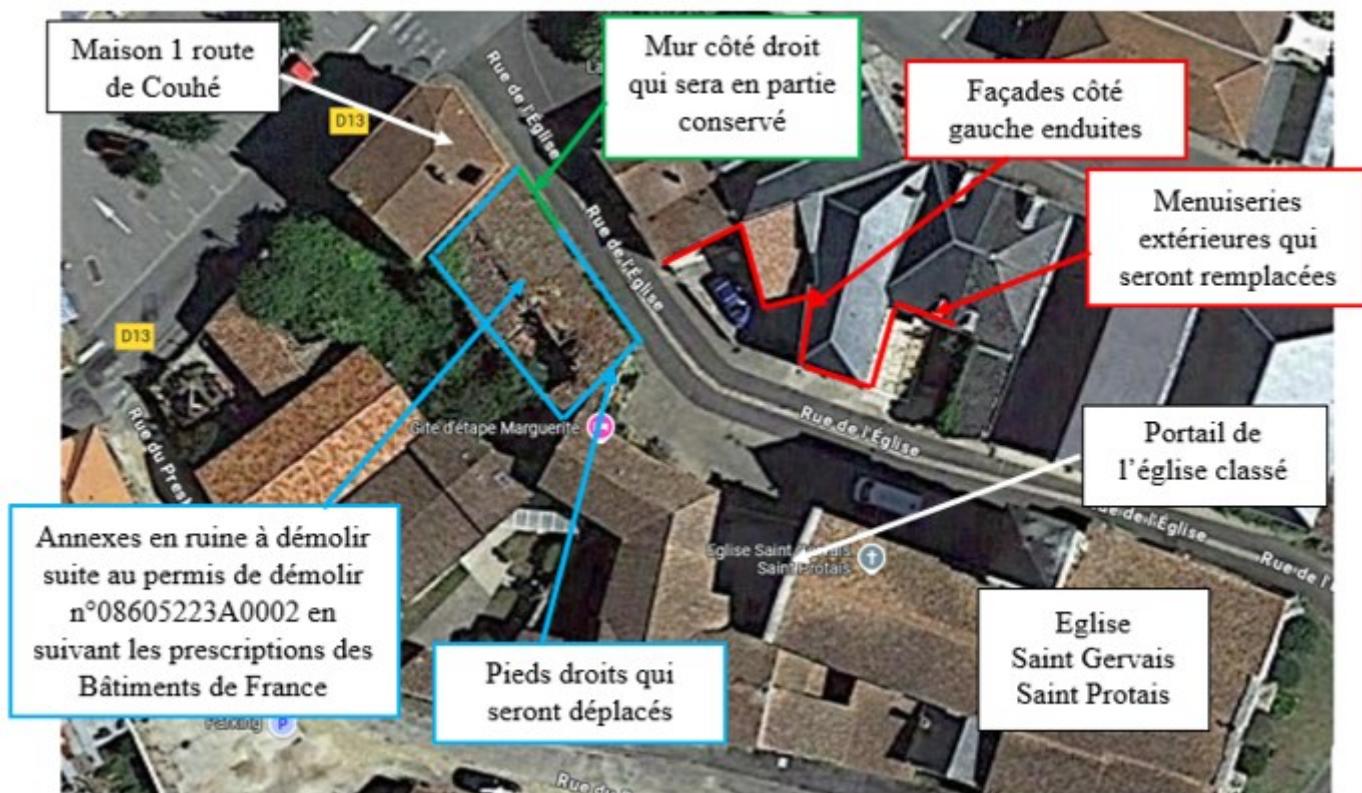
Gilles BOSSEBOEUF

## Espace patrimonial et création de trois logements - 1 route de Couhé

**Projet patrimonial avec l'embellissement des abords de l'église (façades, espace de convivialité, conservation des pieds droits) dans la rue de l'église et projet de création de 3 logements dans la maison**

La commune a fait l'acquisition, en 2023, de la maison, avec ses annexes en ruine, située au 1 route de Couhé, donnant sur la rue de l'église et en vis-à-vis du portail de l'église qui est classé. Dans le précédent bulletin municipal, nous avons présenté succinctement le projet. Depuis, après avoir travaillé avec l'architecte des bâtiments de France, le permis de construire n° 086 052 24 A0010 a été accepté le 28/01/2025.

Ci-dessous le schéma du projet :



Le projet consiste à :

### 1/ Embellir les abords de l'église en :

- ♦ créant un espace de convivialité dans la partie des bâtiments en ruine (côté droit de la rue de l'église et à l'arrière de la maison 1 route de Couhé),
- ♦ déplaçant les pieds droits,
- ♦ démolissant une partie des murs sur la partie droite de la rue de l'église et en conservant les parties remarquables des murs,
- ♦ faisant les enduits et les menuiseries du côté gauche de la rue de l'église.

## 2/ Créer 3 logements dans la maison au 1 route de Couhé.

La maison du 1 route de Couhé n'est plus habitée depuis plus de 25 ans et n'est plus habitable en l'état. Cette maison avait été reconstruite après la bataille du 13 août 1944 car les occupants y avaient mis le feu. Dans cette maison, nous allons créer 3 logements.

### Vue future de la rue de l'église avec conservation d'une partie du mur



Le plan de financement est le suivant, nous attendons l'accord des subventions, ce plan de financement sera retravaillé si nous n'obtenons pas l'intégralité de ces subventions.

Coût de l'opération	Montant (€)	Financement	Montant (€)	%
Détailler les principaux postes :		<u>Aides publiques :</u>		
1- Patrimoine : Embellissement des abords de l'église (façades, espace de convivialité, conservation des pieds droits) – Rue de l'église dont l'arrière du 1 route de Couhé	138 270 €	Etat : Fonds Vert DETR/DSIL	120 000 € 103 000 €	23,10 19,82
2- Création de 3 logements - 1 route de Couhé	381 350 €	Collectivités locales et leurs groupements : Département Habitat (SDH) Département APCBCA (nouvelle enveloppe programme 2025/2028) Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (10% du point 1- Patrimoine soit 13 800€) Syndicat Energies Vienne (25% maximum du point 2- Partie habitation soit 70 300€ pour les logements)	36 000 € 70 000 € 13 800 € 70 300 €	6,93 13,47 2,66 13,52
		<u>Autofinancement :</u> Fonds propres	106 520 €	20,50
Coût total HT	<b>519 620 €</b>		<b>519 620 €</b>	<b>100</b>
<b>TVA</b>	103 924 €			
<b>Coût total TTC</b>	<b>623 544 €</b>			

Les travaux se réaliseront sur plusieurs années et pourraient débuter en 2026 et se terminer en 2028.

## Réalisation d'un parking et d'un espace de vie - 1 route d'Anché

**Rappel succinct du projet** (ce projet est dans nos objectifs de revitalisation du centre-bourg):

Une maison au 1 route d'Anché, dite maison Garnault, appartenait aux domaines, les petites parcelles à l'arrière appartenaient au département (maison Lucas). La commune en a fait l'acquisition pour 2€, car il y avait danger pour la population. (voir la situation avant travaux ci-dessous) :

### Situation avant



Avec la maison « Lucas », années 1900



Avant les travaux octobre 2025

### Situation en décembre 2025

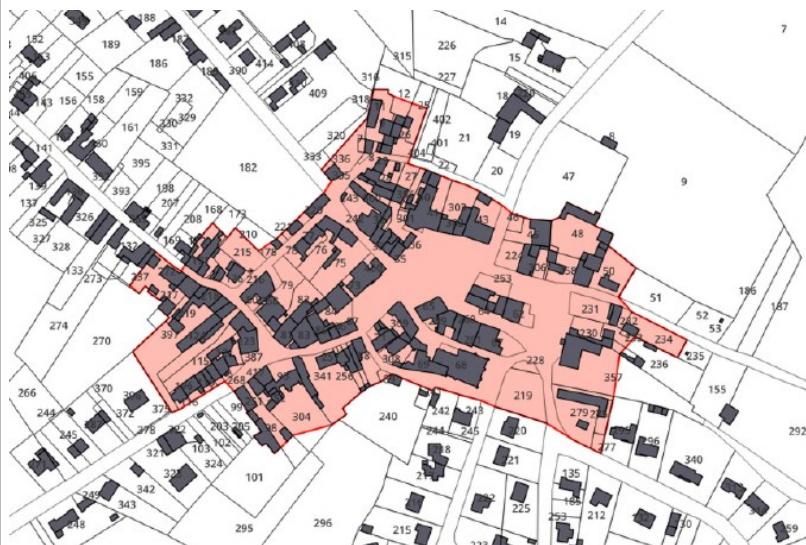
La démolition a été effectuée en novembre, puis décembre 2025. Entre les 2 phases de démolition un désamiantage, pour un coût exorbitant de 13 000€ a été effectué. (voir la situation fin novembre ci-dessous) :



Le coût de cette opération est important pour notre commune alors que c'est « un cadeau de l'Etat ! ». De plus, nous n'avions pas pensé qu'il y aurait un désamiantage. Cette maison se trouve dans le périmètre de 500 mètres des bâtiments de France (portail de l'église classé), et se trouvera dans le futur PLUi dans le périmètre délimité des abords (voir ci-après), nous avons donc fait une demande de subvention à la Communauté de Communes de 10 % en novembre, **voir le tableau de financement ci-contre :**

Coût de l'opération	Montant (€)	Financement	Montant (€)
<u>Etudes</u>	14 700 €	<u>Aides publiques :</u>	
Démolition et reprise des murs	37 598 €	Etat – DETR	30 000 €
Prestations générales	4 500€		
Travaux préparatoires et démolitions de trottoir	6 400€		
Terrassements	4 600€	Département - Amende de police	20 000 €
Travaux eaux pluviales	2 875€		
Travaux éclairage – Réseaux secs	3 660€		
Travaux de voirie	50 480€	Département APCBCA – Réattribution des 55 084€ (demande 2025)	39 000 €
Travaux de signalisation	4 800€		
Travaux mobilier urbain	6 580€		
Aménagement paysager	3 931€	Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (10% du point Patrimoine)	15 340 €
Désamiantage	13 295€		
		<u>Autofinancement :</u>	
		Fonds propres	49 079 €
<b>Coût total HT</b>	<b>153 419 €</b>		<b>153 419 €</b>
<b>TVA</b>	<b>30 684 €</b>		
<b>Coût total TTC</b>	<b>184 103 €</b>		

*Le projet final est représenté ci-dessous, avec le périmètre délimité des abords :*



Périmètre délimité des abords, futur PLUi



Projet plan futur  
(sera revu avec l'architecte des bâtiments de France)

Pour la partie parking et convivialité, nous avons l'obligation d'obtenir le permis d'aménager, des travaux sur les réseaux d'assainissement sont aussi prévus au 2<sup>ème</sup> semestre 2026, il a été aussi décidé de débuter une zone de rencontre à partir de ce carrefour, le planning pourrait être le suivant :

- ◊ Reprise du mur mitoyen : 1er trimestre 2026
- ◊ Obtention du permis d'aménager : 2<sup>ème</sup> trimestre 2026
- ◊ Réalisation de la zone parking et convivialité : 2<sup>ème</sup> semestre 2026
- ◊ Travaux sur les réseaux d'assainissement : 2<sup>ème</sup> semestre 2026
- ◊ Travaux de voirie : 1er semestre 2027

Gilles BOSSEBOEUF

## Programme « Villages d'Avenir »



Grâce à Monsieur le Sous-Préfet, Thomas Ricard, la commune de Champagné-Saint-Hilaire a été choisie pour faire partie du programme « Villages d'Avenir ».

Nous avons reçu un courrier officiel de Monsieur le Préfet, Serge Boulanger, daté du 18 avril 2025, nous indiquant :

- ◊ J'ai le plaisir de vous annoncer que votre commune est l'une des 17 communes rejoignant le programme « Villages d'avenir »
- ◊ Ce programme a pour ambition de mobiliser, sur une période de 18 mois maximum, tous les acteurs autour d'un projet de dynamisation rurale sur une ou plusieurs thématiques, telles que la santé, l'éducation, les commerces...
- ◊ Vous avez proposé, au titre de Villages d'avenir, le projet d'aménagement du centre-bourg de votre commune, avec priorisation des bâtiments à remobiliser dans le cadre d'une stratégie foncière.

- ◊ Laurence Renauld, cheffe de projet du programme de votre secteur, vous aidera à mobiliser les dispositifs et ressources permettant l'avancement et la réalisation de votre projet.

Dans le cadre de nos objectifs, qui sont cohérents avec ceux de l'Etat et de la CCCP, de revitaliser notre centre-bourg pour le rendre attractif, les études porteront sur les sujets suivants :

1. La maison Audouin qui sert actuellement de rangement, la partie voutée et le premier étage au-dessus du restaurant.



Partie voutée

## Programme « Villages d'Avenir » (suite)

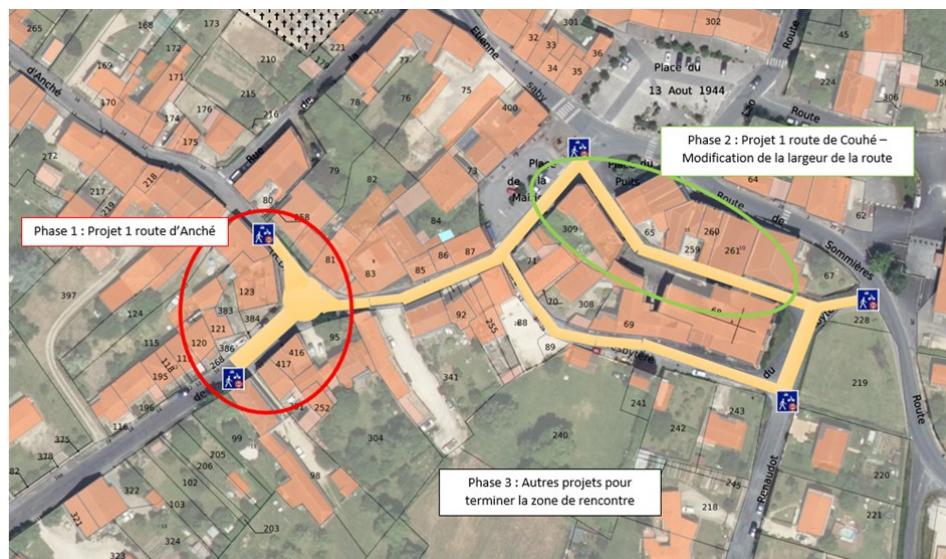
2. La mairie avec peut-être une extension pour plus de services.



3. La maison dite « Blusseau » au 7 place de la mairie. Actuellement, cette maison est en succession et apparemment aucun ayant droit ne veut de la succession. Le hangar est complètement découvert, les murs deviennent dangereux pour le voisinage. Nous avons signé une convention avec l'EPFNA (Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine), qui va essayer d'en faire l'acquisition, puis d'étudier, en collaboration avec la commune, une solution pour cet ensemble. La commune aura l'obligation de racheter avant 5 ans.



4. Une zone de rencontre limitée à 20 kms/h.



Les études seront réalisées par l'agence des territoires (AT86), ainsi qu'avec un architecte paysagiste et la DDT.

Gilles BOSSEBOEUF

## Travaux trottoir route de Sommières et cité Champs Petit Jean

A cette intersection, nous sommes au garage Eurorepar car service de Vincent RAVEAU.

Après la disparition de la station-service carburants, Vincent a souhaité améliorer son espace devant le garage pour le bien-être de tout le monde. C'est une réussite. En plus de son espace privé, Vincent a pris à sa charge les deux accès, route de Sommières et cité Champs Petit Jean.

La commune a pris en charge le trottoir entre ces deux entrées afin qu'il y ait une harmonie. Le coût pour la commune est de 4 140€ TTC.



Jacky DIDIER

## Bardage de l'atelier municipal



Comme annoncé dans le précédent bulletin, le bardage des deux fermes a été réalisé avec la pose de deux portes coulissantes et une installation électrique conforme à l'intérieur comme à l'extérieur.

Jacky DIDIER

## Travaux subventionnés par le Département de la Vienne avec Activ'3

### Mur d'extension du cimetière



Les travaux pour une future extension du cimetière se feront cette année. Il s'agit de la construction d'un mur de clôture de la parcelle N° 210 section AB de 415m<sup>2</sup>, accessible actuellement par la rue de la Carlière (cet accès sera supprimé lors de la rénovation du mur de cette même parcelle) et de l'ouverture du mur existant du cimetière pour en assurer un nouvel accès. Ces travaux seront réalisés par le service technique de la mairie. Un bornage a été fait en 2025 afin de préciser les limites exactes du terrain.



## Travaux subventionnés par le Département de la Vienne avec Activ'3 (suite)

### Clôture du terrain de tennis

La rénovation de la clôture du terrain de tennis sera réalisée cette année par l'entreprise MB PAYSAGE. Nous avons signé un devis d'un montant HT de 17 864,60€ (TVA à 20%).

Coût de l'opération :

Financements	Montants (HT)	Pourcentage
Subv. Activ'3	13 100€	73,30%
Autofinancement	4 765€	26,70%
<b>TOTAL</b>	<b>17 865€</b>	<b>100%</b>



Jacky DIDIER

## Travaux grenier à l'école « André Léo »

La fermeture de l'espace entre le plafond des toilettes du côté « maternelle » et la toiture du préau a pour objectif de limiter les courants d'air et d'empêcher les oiseaux d'aller dans la laine de verre. Les travaux ont été effectués pendant les vacances scolaires de la Toussaint et ont été réalisés par l'EIRL Damien THOMAS.



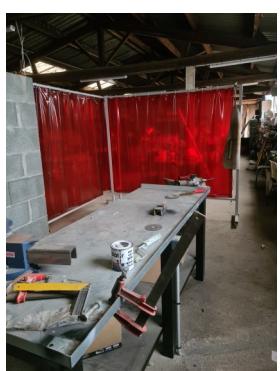
Ces travaux ont coûté 3 135€ TTC.

Jacky DIDIER

## Divers achats de matériels et installations : sécurité au travail

La sécurité et les conditions de travail des agents municipaux sont une priorité pour la mairie. Plusieurs aménagements et équipements ont récemment été mis en place pour améliorer leur quotidien et garantir leur protection.

L'ancien atelier municipal a bénéficié d'une mise aux normes électriques réalisée par l'entreprise Gitem. Il a été entièrement réaménagé, avec notamment la création d'un espace « soudure » sécurisé. Des écrans de protection ont été installés pour protéger les personnes travaillant à proximité et assurer une meilleure prévention des risques d'incendie. Ce nouvel agencement a été réalisé par les employés municipaux eux-mêmes, démontrant leur implication dans l'amélioration de leur environnement de travail.



La zone soudage vue de l'extérieur et vue de l'intérieur



Par ailleurs, pour limiter les risques de coupures et faciliter les tâches quotidiennes, la mairie a fait l'acquisition d'une perceuse à colonne et de plusieurs cutters rétractables.

À la cantine, Béatrice, notre agent, dispose désormais d'un nouveau four performant, conçu et installé pour éviter les efforts et les mouvements pénibles, en remplacement de la friteuse à gaz. Plus besoin de se baisser pour manipuler les lourds plats : ce nouvel équipement améliore significativement ses conditions de travail.

Un chariot de ménage multifonctions a également été acquis pour faciliter l'entretien des locaux, réduisant ainsi la charge physique pour les agents.

Enfin, pour prévenir les troubles musculosquelettiques, la mairie a investi dans de nouveaux claviers et assises ergonomiques pour les agents administratifs, leur offrant un meilleur confort au quotidien.

Pour l'ensemble de ces achats et installations, la commune a dépensé environ 7500€ TTC.

*Jacky DIDIER*



## Lotissement Goupillaud 2

Comme indiqué dans le bulletin municipal n° 38 de l'année dernière, le cabinet Abscisse a relancé les études de viabilisation des terrains à bâtir du lotissement Goupillaud 2. Les travaux commencent en 2026 et la vente des terrains à bâtir sur une première tranche de 12 lots devrait s'enchaîner rapidement.

Les membres du Conseil Municipal ont délibéré pour attribuer le nom « rue des fritillaires » à la rue qui traverse ce lotissement, située entre la route de Sommières et la rue du Goupillaud.

La création de l'adressage sera effectuée une fois le bornage terminé.



*Jacky DIDIER*

## Voirie et enfouissement

2025, une année compliquée en terme de réfection routière mais très riche en réalisations.

L'intervention du département sur les routes départementales (RD13, RD4, RD37 et RD29 cette année) nous a montré l'exemple. Cependant, nos budgets ne sont pas en adéquation avec nos besoins. Les devis réalisés l'hiver dernier afin de décider avec le Conseil Municipal des priorités à donner se montent à plus de 300 000 €. La commune consacre beaucoup de temps d'agents pour assurer le quotidien et utilise le budget alloué par la CCCP pour valoriser au mieux l'enveloppe d'environ 62 000 € destiné à Champagné-Saint-Hilaire.

Ces fonds sont divisés en 2 parts : l'une, fonds d'investissement de 49 000 € que nous avons priorisé cette année sur la route de Percejaud pour sécuriser le passage du transport scolaire ainsi que la route du Pouyaud, très dégradée et subissant un passage de véhicules assez élevé pour notre commune. Cette tranche de travaux a été réalisée par la société Arlaud-Iribarren de Saint-Maurice-La-Clouère dans d'excellentes conditions.

## Voirie et enfouissement (suite)

A noter que la commune a engagé des frais connexes de dérasement et de création de fossé sur ces voies avec les entreprises communales de la SARL la Combaudière et du Gaec du Moulin de Chaume. Merci à eux de leur prestation.

D'autre part, la participation pour l'entretien de la voirie de la CCCP (environ 13000€) a été utilisée au mieux de nos capacités avec comme fil rouge la sécurisation du transport scolaire. De nombreux points ont été traités localement pour tirer le meilleur parti de cette enveloppe : Route de Percejaud, route de Taillis Guidon, virages dégradés sur la voie du Néda à la Ferraudière ou de la Fontenille auxquels nous avons étendu des zones plus ou moins faciles à entretenir (affaissement route de la Grande Grange, dégradations entre Fougeré et la route du Pouyaud, affaissements route de la Croizette et route de Piloche, virages de la route de la Combaudière sont les principales réalisations. Nous avons également profité de cette enveloppe pour parfaire les finitions de chantier des entreprises ayant posé des réseaux sur notre commune (voies à Says, Lussabeau et La Rouère). Le solde des fonds est investi en enrobé à froid pour traiter ce qu'on appelle généralement les « nids de poule ».



Nous avons pu profiter de l'intervention des entreprises Sardet et M-RY au Garage Raveau pour réaliser la continuité des trottoirs et unifier ce petit ensemble pour rendre homogène cet espace économique de notre commune.

L'ensemble de ces travaux n'a pu se réaliser que grâce à l'intervention régulière et très efficace de nos agents communaux et à la récupération d'un maximum de matériaux lors des différents chantiers extérieurs sur notre commune afin de maîtriser les coûts toujours plus importants de l'entretien de notre voirie. Nous n'oublierons pas tous les travaux d'entretien des haies, des fossés et des buses, ainsi que l'amélioration de la signalisation des voies et des villages.

Plusieurs voies rurales ont connu aussi l'apport de calcaire et de gros matériaux pour les consolider et les stabiliser. Dans le cadre de son accès à la station de pompage du Patural des Chiens, EDV-SIVEER a consolidé le chemin venant de Magné et débouchant sur la RD 29. Nous avons profité de l'intervention de l'entreprise pour améliorer le chemin venant de la Croizette au Patural à un moindre coût.



En parallèle, notre commune subit depuis de nombreuses années des enfouissements de lignes électriques par différentes entreprises sous le contrôle de SRD, gestionnaire de réseaux. Ces travaux sont souvent difficiles à réaliser, liés à nos qualités de sols et aux conditions climatiques. Ils ne laissent pas forcément des voies dans un état satisfaisant, nécessitant un suivi important. Les services de SRD ont accepté cette année de procéder à un certain nombre de reprises sur le tracé d'anciens chantiers : Pied Baugé, la Petite Grange, Le bourg au niveau du carrefour de la route du Presbytère, de la cité Renaudot et de l'entrée du stade, des traversées de routes et reprises route de la butte et à Fougeré, travaux repris par l'entreprise Arlaud qui a réalisé un excellent travail.

Une tranche de travaux de 2024, réalisée par l'entreprise SOBECA n'étant pas finie, c'est leur sous-traitant EUROVIA qui est intervenu en septembre pour reprendre les enduits à la Grande Grange et remettre en état différents chemins ruraux entre le Laitier et les Grandes Branjardières.

Cette année, c'est un nouvel enfouissement entre le Laitier et Brion qui impacte notre commune. Réalisé par l'entreprise Bouygues TP, ce dernier se déroule correctement à ce jour. SRD a décidé de profiter de ce passage pour réaliser l'effacement du réseau basse tension à Bois Brunet. Autant de chantiers nécessitant un suivi régulier pour faire part de notre expérience de terrain. Nous profitons aussi de ces travaux pour améliorer certains points avec la récupération de matériaux.

Ainsi, de la terre de tranchée a permis de consolider les accotements, route de la Croizette (ancienne tranchée d'enfouissement qui s'affaisse) route de Percejaud (pour stabiliser l'accès du bus) ou sur la base de loisirs. Cette dernière a reçu cette année des apports considérables de matériaux : le premier pour consolider les berges du grand et du petit étang (environ 2000m<sup>3</sup> de terre locale) et le second pour la création d'une plate-forme stabilisée (environ 400m<sup>3</sup>) qui accueillera la remorque scène de la CCCP pour les spectacles d'été. Ces travaux nécessiteront une phase de finition que nous réaliserons en fonction des conditions climatiques.

Un nouvel enfouissement de ligne 20000 V est annoncé pour desservir Tampenoux. Si ces travaux consolident le réseau électrique et limite les accidents liés aux tempêtes, il reste impactant pour notre voirie communale et nécessite des précautions particulières.

Croyez bien que nous restons très attentifs et à l'écoute. Si de nombreuses routes restent dégradées sur notre territoire, c'est bien la qualité des sols qui est le plus souvent responsable de ces déformations. Nous faisons notre possible pour prévoir sur plusieurs années des réparations mais le budget contraint ne permet pas de réaliser ces corrections à hauteur de nos besoins. Nous souhaitons tous que l'hiver sera clément.

Olivier PIN

### Eaux De Vienne - SIVEER : création et remplacement des réseaux



Rattachée au comité local de la Source Bleue, notre commune a connu cette année de nombreuses tranches de travaux d'amélioration du réseau d'eau potable. Pour certains prévus de longue date, c'est un concours de circonstances qui a permis la réalisation simultanée de ces réfections très importantes de nos canalisations de distribution sur une grande partie de notre territoire.

Première tranche effectuée : renouvellement de la ligne du Réservoir de Bretagne à Lussabeau et à la Rouère comprenant la reprise de 12 branchements individuels.

Réalisés en mai dernier par l'entreprise Arlaud-Iribarren de Saint Maurice la Clouère, vous aurez peut-être été perturbés par les feux tricolores route de Vivonne qui ont régulé cette intervention lors de son passage sur la RD4. D'un montant de 251000€, ces travaux se sont déroulés dans de très bonnes conditions et sont réceptionnés à ce jour. A noter que nous avons profité de cette opportunité pour déplacer et sécuriser le point incendie du Haras, désormais placé au carrefour de la route de la Rouère.

Seconde tranche effectuée également par l'entreprise Arlaud-Iribarren : reprise du réseau de Maunis à Says avec extension à la Combaudière. Ce tracé, très impacté par de nombreuses fuites devenait difficile à maîtriser. Le syndicat, par son intervention, permet d'obtenir de meilleurs débits et une meilleure qualité d'eau sur tout le réseau desservi par cette artère. En parallèle, nous avons profité de ces travaux pour équiper de deux nouveaux points incendie le secteur qui en était dépourvu. D'un montant de 305000€, cette tranche reprend 14 compteurs individuels. Les travaux se sont très bien déroulés et sont réceptionnés à ce jour.

Un gros projet était étudié depuis plusieurs années pour sécuriser notre approvisionnement en eau potable. Il consiste à relier les ressources du Patural des Chiens avec celle du Puyrabier sur la commune de Magné. D'une longueur de 4300m, ce réseau a été posé par l'entreprise OUEST TP de Rennes spécialisée dans ces grosses interventions. L'interconnexion permet désormais de relier les deux ressources et de sécuriser notre approvisionnement. Il a nécessité la pose d'une double canalisation de diamètre 200 mm entre les deux points et l'aménagement des points de pompage. C'est de ce tronçon très important que nous avons pu récupérer les matériaux installés sur les berges du grand étang pour consolider ce dernier. Merci à l'entreprise pour son écoute et sa collaboration !

Depuis septembre dernier, un nouveau chantier est ouvert sur le sud-est de la commune. Cette fois, c'est l'entreprise M-RY qui intervient et renouvelle la canalisation principale de la RD37 (la Roche) à la RD4 (La Petite Grange). Ce projet de 2700 mètres pour un montant de 397000 € et reprenant 8 branchements est bien avancé. Les conditions climatiques d'automne sont moins favorables mais ont permis jusque-là de respecter les objectifs. Là aussi, nous profitons de l'amélioration du réseau pour installer deux nouveaux points incendie aux Vallées et à la Petite Grange.

### Eaux De Vienne - SIVEER : création et remplacement des réseaux (suite)

Enfin une dernière tranche importante de travaux est prévue pour renouveler le réseau de la Grande Grange à Bel Air (centre d'enfouissement de déchets de Sommières du Clain). Ce renouvellement est confié à l'entreprise INEO pour un montant de 394000 € et la reprise de 40 branchements. La technique utilisée sera différente puisque l'entreprise passera la canalisation principale en polyéthylène avec une tranchuse. Actuellement en attente de décision, cette tranche de travaux se déroulera soit en fin d'année soit au printemps en fonction de la météo.

A noter que notre commune sera soumise à une nouvelle étude de faisabilité et de connaissance des assainissements appelée SDA (Schéma Directeur d'Assainissement). Ce document, intégré à nos documents d'urbanisme permettra de mieux maîtriser les investissements futurs.

Je tiens à remercier personnellement les services d'EDV SIVEER et les membres de la CLE pour l'effort de restructuration effectué sur la Commune de Champagné-Saint-Hilaire. L'ensemble de ces travaux permet de sécuriser le réseau et de maîtriser les fuites, trop nombreuses jusqu'alors. Un grand merci également aux entreprises qui ont œuvré sur ces chantiers et avec lesquelles les bonnes relations ont permis de trouver des sources d'économies pour tout le monde et des échanges de services appréciés par tous.

Cependant, plusieurs hameaux ont été concernés cette année par une alerte aux CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), substance potentiellement cancérogène en cas de très forte absorption. Ceci est lié aux matériaux utilisés pour les canalisations posées avant 1980. Les services du SIVEER procèderont à leur remplacement dans le temps. A défaut, des solutions ponctuelles sont apportées sur le réseau pour respecter les normes en vigueur. Un courrier d'information a été adressé aux populations concernées dans les différents hameaux. Le cas des CVM est pris très au sérieux mais nécessite une réflexion sur l'ensemble des réseaux du Département.

2026 s'annonce plus calme, heureusement. Un coup de chapeau également au centre d'exploitation EDV de Civray et à ses responsables pour la qualité et la réactivité d'interventions aux fuites et petits soucis quotidiens repérés par nos équipes.

*Olivier PIN*

### Défense Incendie

L'été 2025 a été particulièrement chaud sur le front des incendies et tout particulièrement au mois de juillet dans la Vienne. L'impressionnant feu de chaume de Magné est venu lécher la commune de Champagné-Saint-Hilaire et a nécessité l'intervention de nombreuses brigades pour maîtriser ces flammes gigantesques et les habitations concernées. Je tiens à remercier les Pompiers pour leur intervention rapide et efficace, et d'autant plus remarquable qu'un second foyer simultané sur le village de Says a pu être maîtrisé sans risque pour les habitations du village. Toutes ces interventions nous confirment la nécessité de bénéficier d'un réseau de défense incendie en bon état et parfaitement opérationnel.

Les nombreux travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable avec EDV-SIVEER réalisés cette année ont permis de renforcer nos points de défense incendie. Le changement du poteau du Bouchaud, prévu l'hiver dernier était le seul inscrit à notre budget 2025. Nous avons profité de l'ensemble des travaux sur notre commune pour abonder ce budget et ainsi installer 4 nouvelles bornes sur notre territoire. La Petite Grange, Les Vallées, Says au niveau du pont et du village sont désormais équipés. La borne de Says a permis de faciliter la maîtrise de l'incendie dans le village puisque son installation était réalisée la semaine précédente. Ces nouveaux points sont accompagnés du déplacement de deux bornes mieux sécurisées et plus accessibles au haras et à Maunis.

Je tiens à remercier les services d'EDV-SIVEER pour les études de faisabilité et le suivi des poses ainsi que le service du SDIS pour les conseils et validation de ces points d'implantation.



Nous ne pouvons cependant pas utiliser le réseau d'eau potable pour installer de nouvelles bornes, ce dernier n'étant pas suffisamment dimensionné pour obtenir les débits nécessaires à ces interventions contre le feu.

Merci à tous et restez vigilants, la meilleure lutte contre l'incendie reste la prévention et le respect des lois en vigueur.

Olivier PIN

### Énergies renouvelables et téléphonie

#### Projets ou réalisations sur les terrains privés « énergies renouvelables » et téléphonie

◊ Eoliens :

##### **Energie Team, éoliennes du Camp Briançon**

Les 3 éoliennes du « Camp Briançon » sont en production.

Quelques arbres des diverses plantations vont être remplacés, il ne restera que la plantation au Goupillaud 2 à réaliser. Nous percevons 9 000€ par an depuis 2024 pour l'utilisation de la voirie plus l'IFER qui devrait être d'environ 10 000€.

##### **Pourquoi les éoliennes du parc de Champagné-Saint-Hilaire sont-elles parfois à l'arrêt ?**

*Lorsque les éoliennes ne tournent pas, plusieurs raisons peuvent justifier ces arrêts plus ou moins longs.*

Les éoliennes démarrent lorsque le vent souffle à plus de 10 km/h. Elles sont toutefois arrêtées lors des tempêtes pour éviter leur dégradation. Ces arrêts sont peu fréquents, et selon l'ADEME, ils ne dépassent pas dix jours par an et par éolienne. Afin d'éviter les pannes, il peut arriver aussi qu'une seule éolienne soit arrêtée sur la totalité d'un parc pour effectuer des travaux de maintenance.

##### **Des arrêts pour la maintenance**

Les équipes de maintenance effectuent des inspections visuelles et techniques régulières sur les éoliennes pour détecter les signes précoce d'usure, de corrosion ou de dommages.

Il existe également la maintenance corrective qui intervient après l'apparition d'une panne ou d'un dysfonctionnement. Elle vise à restaurer rapidement les équipements en panne afin de minimiser les temps d'arrêt et de rétablir la production d'énergie aussi rapidement que possible.

##### **Des arrêts la nuit**

Après la mise en service du parc, une étude acoustique est réalisée auprès des riverains les plus proches des éoliennes. Selon les résultats, elles peuvent être arrêtées la nuit selon la direction ou la vitesse du vent.

C'est le cas à Champagné Saint-Hilaire où un plan de bramage acoustique est appliqué la nuit tout au long de l'année, pour limiter les émissions sonores et être en conformité avec la réglementation.

Les éoliennes sont aussi immobilisées la nuit pour faciliter les sorties des chauves-souris lorsqu'elles vont se nourrir. Un arrêt strict des éoliennes est ainsi programmé tous les ans, du 1er avril au 31 octobre (une demi-heure avant le coucher du soleil et jusqu'à une demi-heure après le lever du soleil), lorsque les conditions météorologiques favorables aux chauves-souris sont réunies : absence de pluie, température supérieure à 10°C et vitesse du vent inférieure à 6 mètres par seconde à hauteur de nacelle.

##### **Les éoliennes fonctionnent environ 95% du temps**

Les opposants à l'éolien affirment souvent que les éoliennes ne fonctionnent que 25% du temps. En fait, elles fonctionnent entre 75 et 95% du temps à des vitesses variables selon l'Agence de la transition énergétique. Elles tournent au maximum de leur vitesse entre 25 et 30% du temps.

##### **Les surplus de production d'énergie**

Enfin, lorsque la production est supérieure à la consommation française, l'énergie est vendue sur les marchés de gros, sans vente à perte. Toutefois, lorsqu'il y a un surplus de production d'électricité au niveau européen, il est demandé aux centrales éoliennes de se déconnecter du réseau, car elles s'arrêtent plus facilement qu'une centrale nucléaire.

## Énergies renouvelables et téléphonie (suite)

En conclusion, les arrêts ponctuels n'entraînent pas le bon fonctionnement du parc éolien de Champagné-Saint-Hilaire qui produit plus de 25 000 MWh par an. Il alimente en électricité 8 000 habitants chaque année (chauffage compris), ce qui équivaut à la ville de Saint-Maixent-l'École. Ces éoliennes permettent ainsi d'éviter l'émission de 7 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit 32 200 trajets entre Lille et Marseille en voiture.

Article envoyé par EnergieTeam

### EnergieQuelle

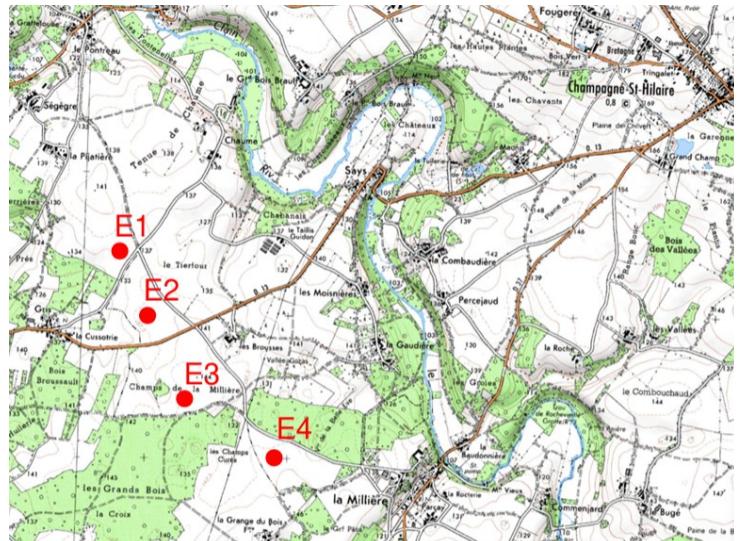
Le projet nommé « Tierfour » vers la vallée de Belle Eve d'installation de 4 éoliennes (3 sur Champagné-Saint-Hilaire, 1 sur Valence-en-Poitou) d'une puissance totale de 18 mégawatts est en instruction, l'enquêteur public est à la disposition de chacun pour écouter et prendre en considération toutes les remarques.

Nous allons signer les conventions de voirie. Il a été demandé d'ajouter 3 clauses :

1. Pendant les travaux : une indemnité quotidienne de 300 € pour Champagné-Saint-Hilaire et 100 € pour Valence-en-Poitou, à partir de l'arrivée des matériaux ou du premier engin de chantier.

2. À la fin du chantier : l'exécution des travaux prévus par les arrêtés municipaux des deux communes sous 3 mois.

3. À la mise en service : une redevance de 1 500 €/MWh/an, répartie en un versement unique de 135 000 € pour la commune de Champagné-Saint-Hilaire et 45 000 € pour la commune de Valence-en-Poitou, puis une redevance annuelle revalorisée de 13 500 € (Champagné-Saint-Hilaire) et 4 500 € (Valence-en-Poitou).



Plan du projet éolien du Tierfour - EnergieQuelle

### KDE Energy France

Ce projet de 4 éoliennes sur Magné/Champagné-Saint-Hilaire après le refus du Préfet, un recours a été accepté par le Préfet. Actuellement, nous n'avons aucune nouvelle de ce projet.

◊ Poste source :

### Poste source Enertrag

Ce poste source sera construit par la société Enertrag, au Laitier, à côté de celui existant de SRD, pour la connexion de différents parcs éoliens. Un arrêté pour le PC 086 052 23 A0002 autorisant la construction a été pris par le Préfet de la Vienne en date du 12 avril 2023.

### Parc de stockage d'énergie par batteries Enertrag

Ce parc de stockage qui comprend un poste de contrôle, 2 conteneurs de stockage de matériel, 56 conteneurs de batteries, 7 transformateurs d'énergie sera construit par la société Enertrag, au Laitier, à côté du poste source Enertrag. Un arrêté pour le PC 086 052 25 00008 a été pris par le Préfet de la Vienne autorisant la construction en date du 20 octobre 2025.



## ◊ Agrivoltaïque :

### Démonstrateur Valéco à la Fontenille

Le démonstrateur Valéco est installé à la Fontenille et est en production, il subira quelques modifications de structure après examen des problèmes rencontrés avec les bovins. Ce démonstrateur permettra de valider l'adaptation du bétail à ce type d'installation. Valéco a mis en place, pour la commune et les habitants de Champagné-Saint-Hilaire des contrats d'auto-consommation collective. Ces contrats permettront de bénéficier de réductions sur la facture d'électricité. Valéco a participé à l'achat de 2 buts brésiliens et d'une table de ping-pong d'extérieur pour l'école.



### Une boucle locale d'électricité déjà en fonctionnement

Depuis mai 2025, une zone d'expérimentation agrivoltaïque a été mise en service à Champagné-Saint-Hilaire. D'une puissance de 346 kWc pour une production estimée à 460 MWh/an – soit la consommation d'environ 200 foyers – ce démonstrateur alimente une boucle d'autoconsommation collective ouverte aux communes partenaires.

Les quatre communes concernées par la démarche – Champagné-Saint-Hilaire, Payroux, Château-Gamier et La Chapelle-Bâton – y sont déjà intégrées. Cela permet désormais aux habitants éligibles qui le souhaitent de rejoindre la boucle et de bénéficier d'une électricité à tarif réduit, produite localement. Les chiffres de ces premiers mois de fonctionnement indiquent des réductions d'environ 20% pour les particuliers et 35% pour les collectivités !

Pour toute demande d'intégration, vous pouvez contacter Camille CHARRIERE au 06 07 17 20 69, référente Valeco de l'opération. Vous pouvez également remplir le formulaire disponible en scannant le QR Code ci-dessous :

Cette installation expérimentale, composée de neuf rangées de panneaux, sert également de support à un suivi scientifique complet : pousse de l'herbe sous panneaux, microclimat, comportement animal, adaptation du matériel de fenaison et analyse de la flore. Ce programme est mené en partenariat avec l'IDELE et la Chambre d'agriculture de la Vienne, et a déjà donné lieu à plusieurs visites officielles.

### Le projet agrivoltaïque Agro-Ci'nergies : une transition énergétique ancrée dans le territoire

En parallèle de cette expérimentation, le projet agrivoltaïque Agro-Ci'nergies, porté par Valeco, se poursuit. Les services de l'Etat ont formulé une demande de compléments portant principalement sur la constitution d'un Dossier Loi sur l'Eau (DLE), obligatoire en présence de zones humides. Ce dossier vise à évaluer les incidences du projet et à définir les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation adaptées.

Implanté sur quatre communes du Civraisien en Poitou, le projet représente 100 MWc, associant transition énergétique et pérennisation des activités agricoles. Douze exploitations en polyculture-élevage (ovin, bovin, équin) se sont engagées dans cette démarche, sur des parcelles soigneusement sélectionnées. La future centrale produira l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 31 000 foyers, permettant d'éviter près de 54 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an par substitution aux énergies fossiles. Une partie de cette production prendra le relais de l'expérimentation et servira à la fourniture de la boucle locale d'électricité, sur toute la durée de vie de la centrale (estimée à 30ans).

## ◊ Téléphonie :

### Antenne Bouygues

Il y a 3 zones d'études pour la mise en place d'une antenne Bouygues Télécom sur un terrain appartenant à la commune.

Ci-dessous les 3 emplacements à étudier :



◊ Le candidat 1 :  
au niveau des vergers, avec une intégration idéale, puisque caché par les arbres aux alentours.

◊ Le candidat 2 :  
au niveau du stade, avec la possibilité d'y installer une lumière pour éclairer la buvette et prévenir en cas d'intrusion.

◊ Le candidat 3 :  
au niveau de l'ancienne déchetterie.

### Antenne 5G Orange

Une modification de l'antenne relais Orange déjà en place est prévue pour l'année 2026 pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins du territoire de la commune.

L'évolution de cette antenne-relais a pour objectif de permettre une amélioration significative du débit du réseau mobile grâce à l'introduction de l'Ultra Haut Débit Mobile ORANGE. La 5G offrira la rapidité et la capacité en données nécessaires au développement de nouvelles générations d'applications et de services.



### La fibre

Le déploiement de la fibre par Orange devrait se terminer en 2026 à Champagné-Saint-Hilaire, vous pouvez voir si vous êtes éligibles en cliquant sur le lien : <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

Gilles BOSSEBOEUF

## Don de deux ordinateurs par le Crédit Agricole

La mairie de Champagné-Saint-Hilaire tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'agence du Crédit Agricole de Gençay pour le don de deux ordinateurs portables reconditionnés, remis récemment en présence du maire, M. Gilles Bosseboeuf.

Cette initiative s'est déroulée en collaboration avec Mme Céline Vaudois, responsable d'agence du Crédit Agricole de Gençay, M. Alexandre Noirault, président de la Caisse Locale, M. Thierry Dumas, représentant du pôle économique et social de la Caisse Régionale. Grâce à ce geste solidaire, le Crédit Agricole confirme une nouvelle fois son engagement auprès des acteurs locaux et son attachement au mutualisme.



Ce don est le résultat d'un tirage au sort organisé à l'occasion du Salon des Maires, qui se tient tous les deux ans par l'AMF 86 au palais des congrès du Futuroscope. Les ordinateurs, désormais offerts à la commune, connaîtront ainsi une seconde vie utile au service du territoire.

La mairie de Champagné-Saint-Hilaire souligne que ce matériel permettra de soutenir le fonctionnement des associations locales.

Au nom de l'ensemble de la commune, un grand merci au Crédit Agricole pour cette initiative porteuse de sens, qui illustre parfaitement les valeurs de proximité, d'entraide et d'engagement territorial.

Eva COLIN

## Cimetière

La procédure de reprise des concessions abandonnées dans le carré D (45 concessions) et B (1 concession) s'est achevée en 2025. 46 concessions seront donc prochainement disponibles.

Les agents municipaux ne doivent plus utiliser de produits phytosanitaires, l'entretien se fait manuellement.

Nous vous rappelons que la propreté de notre cimetière est l'affaire de tous, nous vous invitons à respecter les consignes de tri des déchets (déchets plastique, gravats, compostage et matières réutilisables).

Merci de votre contribution !

Florence MAYET

## Vœux du Maire - 11 janvier 2025

*En présence de nombreux élus, Pascal Lecamp Député, Rémy Coopman, Président d'Eaux de Vienne, Vice-Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et Maire de la Ferrière, de nombreux Maires et élus des communes voisines, de Monsieur l'Adjudant Chef Buhlmann, de Monsieur Jean-Michel Beaufreton, Président de la Région de Couhé du Souvenir Français, de Monsieur Pascal Aveline, Directeur d'Habitat de la Vienne, de nombreux Présidents et représentants des associations et de nombreux habitants, le Maire Gilles Bosseboeuf débute son discours à 10 heures :*

« Nous nous retrouvons chaque année pour les vœux dits « du Maire », mais ce sont aussi les vœux de l'ensemble du Conseil Municipal et des acteurs nombreux qui œuvrent pour que notre commune soit belle et progresse. Un grand merci à toutes et à tous d'être présents pour partager et échanger. Bienvenue aux nouveaux habitants et amis de la commune !

Mes premières pensées sont, bien sûr, comme toujours, aux personnes qui nous ont quittés en 2024, mais encore une fois, hélas, elles s'adressent particulièrement à Brigitte Rochais, employée à la commune pendant 24 ans, et qui nous a quittés à 61 ans dans des circonstances particulièrement dramatiques. J'ai une pensée, bien entendu, pour son frère et sa sœur et toute sa famille et pour tous ceux qui ont perdu un proche en 2024.



Comme les années précédentes, malgré une morosité ambiante et une conjoncture qui ne va pas en s'améliorant, nous continuons nos efforts d'investissements, et plus particulièrement pour la revitalisation de notre centre-bourg :

- ♦ Les travaux au 1, rue Etienne Saby, où nous avons aménagé 2 logements que nous avons inaugurés en octobre, et où les locataires ont pris possession des lieux en décembre 2024. Sans publicité, nous avions 7 candidats pour 2 logements ; l'effort de tous les partenaires et collectivités doivent se porter sur le logement si nous voulons que notre territoire soit au rendez-vous. J'espère être entendu. Les agents municipaux ont beaucoup travaillé aussi pour aménager les extérieurs ; nous continuerons en espérant pouvoir donner de l'espace pour les services publics que les Champagnois méritent et attendent.
- ♦ Les travaux pour l'aménagement d'un logement dans la maison au 1 ter route de Sommières devraient commencer dans quelques semaines ; ceci concourt au besoin de logements, mais aussi à l'embellissement du centre-bourg et notamment des abords de l'église. Le logement sera disponible au 2<sup>ème</sup> semestre de cette année.
- ♦ Il y a toujours le cadeau des Domaines au 1, route d'Anché, dite Maison Garnault. Cette maison qui s'écroule est dangereuse, nous attendons les subventions de l'Etat ou d'autres pour pouvoir faire les travaux de démolition et d'aménagement du carrefour ; Espérons qu'elles se concrétisent en 2025.
- ♦ Les études pour la maison en face de la mairie au 1, route de Couhé, et ses abords sont terminés en collaboration étroite avec l'architecte des bâtiments de France, Madame Boyer que je remercie sincèrement d'avoir été à notre écoute. Le permis de construire est déposé et nous allons déposer des dossiers de demande de subventions. Je regrette que la Communauté de Communes ne soit pas plus impliquée financièrement dans la réalisation de logements dans nos communes rurales, c'est pourtant un objectif du Scot et du PLUi. Quand on a des objectifs, il faut se donner les moyens de les atteindre et faire des choix en adéquation. Mais espérons ! notre Président de la Communauté de Communes a écrit sur sa carte de vœux ; « ensemble, nous devons saisir toutes les opportunités qui nous permettent de relever les défis de notre temps et de bien vivre en Civraisien en Poitou ».
- ♦ Il y a d'autres maisons en déshérence, notamment celle à côté de la bibliothèque ; nous n'arrivons pas à avoir des renseignements sur le devenir de cette maison par le notaire, ni pour celle de la route d'Anché. Nous travaillons pour savoir comment traiter le problème, mais dès à présent, nous avons pris une délibération pour imposer les propriétaires des maisons vacantes, et je proposerai aussi au Conseil Municipal

## Vœux du Maire - 11 janvier 2025 (suite)

Il y a aussi d'autres réalisations et études en cours :

- ♦ L'achat d'outillages pour que les agents techniques aient les outils adaptés à leurs tâches, ils ont aménagé un espace soudure sécurisé pour éviter les incendies. Les ateliers commencent à ressembler à des ateliers de professionnels.
- ♦ La fermeture des combles au-dessus de la cantine pour diminuer les courants d'air et empêcher les oiseaux d'y entrer et de souiller le sol avec leurs déjections.
- ♦ Le bardage de 2 fermes du hangar aux ateliers, les travaux se termineront au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Ceci nous permettra d'améliorer le rangement et d'essayer de tout concentrer aux ateliers.
- ♦ L'achat d'une tondeuse autoportée homologuée route, qui permettra de gagner du temps, nous avons beaucoup d'espaces verts à tondre.
- ♦ L'éclairage public dans la Cité Renaudot avec le remplacement par des leds moins consommatrices d'énergie.
- ♦ L'amélioration du repérage dans notre cimetière avec l'identification des rangées et aussi l'engazonnement d'une allée latérale.
- ♦ L'installation des panneaux qui indiquent la numérotation des habitations dans les villages.
- ♦ Les études de chauffage en géothermie à l'école pour remplacer notre chaudière fuel ; Nous avons le résultat des études, il va falloir étudier la faisabilité de ce chauffage dans les années à venir.



Tous ces investissements ne seraient pas possibles sans les aides financières de l'Etat (merci aux Sous-Préfets qui se sont succédé), du Département, d'Energie Vienne, de la Communauté de Communes. Ils ne seraient pas possibles non plus sans l'investissement des élus pour préparer, défendre les dossiers. Un grand merci à toutes et à tous ! J'espère qu'un jour, il y aura une aide humaine de la CCCP pour tout cet engineering. A ce jour, pour les maisons en déshérence et l'aménagement de logements, la commune a contribué à hauteur de 250000 euros avec environ 300 000 euros de subventions et un prêt à taux zéro par Energie Vienne de 95000 euros. Nos loyers sont faibles, le retour sur investissement se situe entre 11 et 14 ans. Il faudra mettre les mêmes sommes pour les travaux à réaliser au 1 route de Couhé et au 1 route d'Anché. Je voudrais aussi remercier l'architecte de la plupart de ces investissements, Monsieur Moreau, ainsi que toutes les entreprises qui y ont participé.

Il y a aussi des réalisations qui sont financées par des entreprises qui œuvrent pour produire des énergies renouvelables et notamment :

- ♦ L'élargissement et la remise en état de la route de Marnay.
- ♦ La plantation de haies et d'arbres le plus souvent fruitiers, route de Couhé sur le terrain cédé pour l'euro symbolique par la Communauté de Communes (en 2025 il y aura un aménagement supplémentaire sur ce terrain), sur le terrain des Tilleuls, derrière l'école, route de Sommières, au 14 rue Etienne Saby et plus tard au Goupillaud 2.
- ♦ Des jeux seront installés à l'école en 2025 par Valéco, l'entreprise qui a installé des panneaux photovoltaïques sur un terrain à la Fontenille. Notez que vous pouvez leur demander de bénéficier d'une énergie moins chère quand il y a du soleil en adhérant à l'autoconsommation collective auprès de Valéco.

La Communauté de Communes révise actuellement le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), c'est important que chacun se documente car un PLUi n'est pas révisé tous les ans. L'objectif étant que cette révision prenne effet début 2026. Nous allons demander le changement de destinations pour la plupart des granges et dépendances. Si vous avez des projets, venez en mairie pour nous les exposer, nous ferons appel à la CCCP pour voir quel moyen d'atteindre cet objectif est le plus adapté. Attention, avec la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), le droit à construire va diminuer, comme d'habitude, c'est encore la ruralité qui va en souffrir le plus !

Et en 2025, nous essaierons d'avancer sur le lotissement Goupillaud 2, tout dépendra, bien entendu, des taux d'intérêt.

Il y a aussi les projets privés sur les énergies renouvelables, dont un va se réaliser, c'est le poste source Enertrag du Laitier pour recevoir l'énergie des éoliennes de Château-Garnier et alentours pour lequel une convention de voirie a été signée avec rémunération, mais aussi des liaisons par SRD venant d'éoliennes de communes voisines et allant au poste source existant du Laitier et pour lesquelles nous ne percevons rien, que les désagréments des chemins et routes défoncés...

Et toutes les tâches et travaux effectués par nos agents pour le service à nos habitants et aux personnes de passage :

- ♦ Le travail de nos secrétaires, avec l'accueil du public pour l'agence postale et la mairie, la gestion des locations du gîte, des logements communaux (nous avons 15 logements en location, fin 2025 nous en aurons 16 et fin 2026 nous en aurons 19), des locaux commerciaux et de soins, les dossiers pour les demandes de subventions, etc...
- ♦ Le travail de nos agents techniques, avec l'entretien des voiries, l'entretien des espaces verts, du stade, des bâtiments, du matériel, le ménage des salles, l'amélioration des locaux, etc....
- ♦ Le travail de nos agents périscolaires et scolaires, avec la garderie où sont proposées de multiples activités, l'aide aux enseignantes, etc...
- ♦ Mais aussi la Bibliothèque Municipale « Au plaisir des mots et de l'image », où les activités sont de plus en plus nombreuses grâce aux nombreux bénévoles et à Marie, Béatrice ainsi qu'à Céline. Vous trouvez toutes les informations concernant ces animations sur notre site internet et sur facebook, ou en version papier à la bibliothèque ou à la mairie. C'est un lieu de convivialité et de rencontre où vous pouvez aussi emprunter de nombreuses nouveautés.

Encore merci à nos agents, à nos bénévoles, à nos enseignants et enseignantes et à tous ceux qui contribuent à offrir des services publics pour qu'il fasse bon vivre dans notre commune.

Je regrette que la ruralité soit spoliée, elle fournit pourtant tout : l'électricité, le téléphone, l'eau, la nourriture, l'aide à la sécurité avec les antennes sur la butte, les espaces naturels et la nature qui est indispensable à la vie de tout un chacun. Alors pourquoi n'y a-t-il pas les retombées normales vers les communes, avec la DGF où nous valons 2 fois moins qu'un urbain, avec les énergies renouvelables, imposées, mais avec l'IFER qui va surtout vers d'autres horizons.

Nous avons vécu 2 étés difficiles avec le décès de Fabrice et de Brigitte, 2 personnes que nous n'avons pu remplacer qu'à hauteur de 1,25 personne. Il est évident que le service n'est pas le même, et pourtant, nous faisons des économies, notamment en électricité avec beaucoup moins d'éclairage public, mais la baisse en kwh ne se retrouve pas en euros, alors que notre commune produit de l'électricité. Cherchez l'erreur !



## Vœux du Maire - 11 janvier 2025 (suite)

Les assurances augmentent cette année de 19%. J'espère que nos parlementaires, nos gouvernements vont un jour redonner à la ruralité ce qui devrait lui revenir.

Il y a aussi des commémorations, des manifestations communales festives que nous réussissons à maintenir à ce jour ; l'année 2024 a été particulièrement animée :

- ♦ La randonnée annuelle du 1<sup>er</sup> dimanche de juillet, le marché des arts et des gourmandises du mois d'août, les Journées du Patrimoine de septembre, les expositions et conférences proposées par la bibliothèque municipale, et la finale, avec le téléthon et les illuminations de décembre (nous avons reversé 3006 euros au téléthon) : un grand merci à tous ceux qui ont participé à ces animations !
- ♦ Les commémorations, du 19 mars, du 8 mai, du 11 novembre, mais plus particulièrement celle du 80ème anniversaire de la bataille du 13 août 1944, commémoré de façon grandiose avec un piquet d'honneur au monument aux morts, l'inauguration du chemin de la France Libre en face de la villa du haras, et le final au haras, là où étaient prisonniers les « Tirailleurs Sénégalais » avec l'intervention de tous les témoins de cette période, puis un repas convivial. Je les remercie tous pour leur participation.

Il y a également toutes les animations réalisées par nos associations, avec les bénévoles, les élus, notre commune vit, merci à toutes et à tous !

Je voudrais aussi remercier tous les commerçants, artisans, producteurs locaux, entrepreneurs, agriculteurs, professionnels de santé ; leur dynamisme est un atout majeur. Venez acheter chez eux et faites-les travailler ; venez aussi au marché hebdomadaire du vendredi à partir de 17 heures. Vous dépenserez moins d'essence, vous ne paierez pas plus cher et vous protégez la planète. Espérons que nous bénéficierons rapidement de la fibre, que nous attendons toujours, « pas de nouvelles, bonnes nouvelles », mais là ce n'est pas le cas. Il y a pourtant un besoin urgent.

Et en 2025, nous nous comptons, avec le recensement de la population du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025. Cette enquête statistique est obligatoire.

Les résultats du recensement sont utilisés pour calculer la participation financière de l'Etat au budget de la commune, mais pas que. Votre participation est essentielle, c'est un devoir civique simple et utile à tous. Les réponses seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes. Nous avons recruté 2 agents recenseurs, en l'occurrence, ce sont des agentes recenseuses, managées par un coordinateur. Merci à tous les trois de venir nous présenter (Jacky Didier coordinateur, avec Eva Colin et Faustine Pin recenseuses).

Pour 2025, je formule les vœux suivants :

- ♦ Que la fibre soit déployée au plus vite sur notre commune,
- ♦ Que nos parlementaires et notre gouvernement fassent revivre notre ruralité par des lois et des actions concrètes et donnent les moyens aux communes rurales de vivre, et que nos députés deviennent responsables. La priorité aujourd'hui, c'est la réduction de notre déficit, que nous devons compétitifs sans vision à 30 ans il n'y a pas d'avenir..., il faut réindustrialiser la France et donner les moyens à nos agriculteurs de produire et qu'ils en vivent,
- ♦ Que disparaissent ou s'assouplissent les DPE et ZFE (comme ZAN, SRU et tant d'injonctions liberticides) qui marquent en trois lettres les discriminations sociales que génère au nom du bien la caste des politi-technocrates étatistes.



Se loger devient impossible aux classes moyennes, aller en centre-ville interdit aux pauvres : ce paragraphe n'est pas de moi, mais du Président de l'AMF, je le partage complètement, il y a de l'espérance !... « Les communes heureusement ! » était le leitmotiv du congrès des maires, j'en suis persuadé, mais beaucoup d'élus et de fonctionnaires n'ont que le mot centralité à la bouche, il va bien falloir un jour comprendre comment nous pouvons trouver le chemin du progrès, ce n'est pas en détruisant la base.

♦ Que la paix soit au rendez-vous, mais comment peut-on encore espérer ?

***Que Champagné-Saint-Hilaire, comme toutes nos communes rurales vivent et progressent, que cette nouvelle année 2025 vous apporte bonheur, sérénité, amour, partage, solidarité ! Qu'elle permette aux jeunes de s'épanouir dans leur travail !***

***Gilles BOSSEBOEUF, Maire de Champagné-Saint-Hilaire.***

Après la présentation des deux agentes recenseuses, Eva Colin et Justine Pin, Rémy Coopman prit la parole suivi de Pascal Lecamp, puis ce fut le moment de convivialité, moment important qui permet des échanges constructifs.

## Repas des aînés - 22 janvier 2025

Le 3ème mercredi de janvier a eu lieu, à la Grande Salle des Fêtes, le repas des anciens.

Nombreux avaient répondu favorablement à l'invitation. Les élus et membres du CCAS étaient aussi conviés pour partager ce moment festif mais aussi pour mettre en place la salle, servir à table et s'assurer du confort de chacun.



Si l'on excepte la morosité de l'assiette, l'on peut dire que le contrat a été rempli. Chants, histoires, anecdotes du temps passé et jeux de cartes ont animé cette rencontre avec les anciens de notre commune.

Notre petite centaine de participants, s'ils n'avaient pas été convaincus par les saveurs proposées, reconnaissaient avoir passé malgré tout une bonne journée et se sont redonné rendez-vous en janvier 2026 !

*Nathalie FRANCOIS-DIT-SORTON*

## Ouverture de la pêche - 5 avril 2025



Une saison de Pêche dans une ambiance bon enfant. Merci à la Commission pêche pour le travail effectué. Les lâchers hivernaux de poissons blancs, tanches et carpes ont donné satisfaction aux nombreux pêcheurs présents toute la saison. L'ouverture de la truite du 5 avril a connu un réel succès, le beau temps étant au rendez-vous. Les apports de matériaux sur les berges du grand étang courant juin ont quelque peu perturbé l'activité mais pas les prises de poissons.

Je rappelle que les cartes de Pêche sont en vente à la mairie aux heures ouvrables de cette dernière et également à l'épicerie Carole Boutron sur la place de la Mairie. Nos bénévoles de la commission passent également régulièrement sur le site pour surveiller son bon déroulement et faire payer les personnes n'ayant pas retenu les deux précédents systèmes. Merci à Sylvie, Thomas, et aux deux Vincent pour ce travail de surveillance.

La saison 2025 est terminée. L'équipe a prévu un empoissonnement amélioré pour 2026. Ouverture le **4 avril 2026** par le traditionnel lâcher de truites. Bonne saison à tous

*Olivier PIN*

## Randonnée pédagogique chasse et pêche - 24 mai 2025



Retour en images sur l'animation grand public qui s'est tenue le samedi 24 mai 2025 sur le site de l'étang de Champagné-Saint-Hilaire.

Une dizaine de participants ont répondu présent pour cette activité nature, encadrée par un technicien de la Fédération des Chasseurs de la Vienne et un technicien de la Fédération des Pêcheurs de la Vienne.

Cette animation a permis de présenter ce site naturel et les aménagements qui ont été réalisés sur les dernières années grâce aux différents acteurs locaux, avec comme principal objectif de préserver ce milieu remarquable.

Un beau moment de partage, d'échange et de découverte autour de notre patrimoine naturel local !

*Brice CHECCONI*



## Randonnée pédestre - 6 juillet 2025

Le rendez-vous était donné le 6 juillet pour la randonnée de Champagné-Saint-Hilaire.

Deux parcours étaient proposés l'un de 8kms et l'autre de 13kms. Le départ a été donné à plus de 100 marcheurs dès 8 h 45 après un café offert par la municipalité. Le parcours, soigneusement balisé par les bénévoles les jours précédents, emmenaient les participants vers les villages de Limes, la Grande Grange et, pour les plus courageux, jusqu'aux abords du Clain.

Bien sûr, sur le chemin et en fonction de la longueur du parcours, étaient prévus un ou deux ravitaillements.



A la fin de la marche, un apéritif offert attendait les visiteurs.

Nous vous donnons rendez-vous le 05 juillet 2026 pour de nouvelles aventures !

*Nathalie FRANCOIS-DIT-SORTON*

## Marché des arts et des gourmandises - 7 août 2025

Le deuxième jeudi du mois d'août s'est tenu notre devenu traditionnel Marché des Arts et des Gourmandises.

Préparé par les bénévoles depuis plusieurs mois, il se tenait comme tous les ans sur la place de la mairie et sur la place du 13 août 1944 de Champagné-Saint-Hilaire.



De nombreux artisans d'art et de bouche (23 artisans d'art et 23 de bouche) avaient répondu présent à cette manifestation, à la grande satisfaction des organisateurs. Le temps lui aussi était de la partie et a permis au large public de déambuler entre les étals pour admirer les différentes réalisations proposées mais aussi pour remplir leur panier. En effet, grâce aux tables, bancs et barbecue mis à disposition par la municipalité, chacun pouvait partager un repas avec sa famille ou ses amis en savourant les denrées savoureuses achetées sur place.

La soirée animée par les Sympa'tifs se prolongea tard et sembla fort appréciée par l'ensemble des visiteurs. Nous remercions la mobilisation du personnel communal, des bénévoles et des élus sans laquelle ce type de manifestation ne serait plus possible aujourd'hui.

*Nathalie FRANCOIS-DIT-SORTON*

## Commémorations nationales - 19 mars, 8 mai et 11 novembre 2025

La commune de Champagné-Saint-Hilaire a tenu, comme chaque année, à rendre hommage à ses enfants qui ont donné leur vie pour la France.

Ces cérémonies se sont déroulées dans la plus grande dignité en commençant par la levée des couleurs du drapeau Français. Après le discours officiel lu par Monsieur le Maire, le dépôt des fleurs par des enfants présents et le remerciement aux porte-drapeaux, l'assistance est invitée à partager le verre de l'amitié et du souvenir dans la salle du Conseil Municipal. Merci à tous !

**19 mars 2025**



**8 mai 2025**



**11 novembre 2025**



## Commémoration du 81ème anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire - 13 août 2025

En présence de nombreuses personnalités, Monsieur le Sous-Préfet, Thomas Ricard, Madame la Sénatrice, Marie-Jeanne Bellamy, Monsieur le Sénateur, Bruno Belin, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Jean-Olivier Geoffroy, Madame la Vice-Présidente de la CCCP, Lydie Noirault, de Martine Mousserion, Maire d'Anché, représentant le Président de l'association des Maires de la Vienne, Jérôme Neveux, de Jean-Pierre Maury, Maire de Romagne, de nombreux élus, de Monsieur le Président des amis de la France Libre Jean-Michel Baufreton, et son adjoint, Christophe François-Dit-Sorton, des représentants de l'armée et de la gendarmerie, de nombreux porte-drapeaux, de témoins de cette bataille, et de nombreux habitants, la cérémonie, après la levée des couleurs, débute par les discours devant le monument aux morts.

♦ **Discours du Maire Gilles Bosseboeuf :**

« ...Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des Maquis et des Associations , Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux, chères Mesdames Madeleine Valade, fille du maire Alfred Doux (excusée car, en ces temps caniculaires, elle se plie au règlement de sa structure...), Renée Gourdeau, Réjane Boutin, cher Monsieur Michel Péronneau, témoins vivants de cette bataille, et les autres que j'ai pu oublier, chers habitants de Champagné-Saint-Hilaire, mes chers amis :

Merci à toutes et à tous d'être réunis aujourd'hui pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu, souffert, et parfois donné leur vie ici même, à Champagné-Saint-Hilaire, il y a 81 ans, le 13 août 1944.

L'année dernière, pour le 80<sup>e</sup> anniversaire, la cérémonie avait une résonance toute particulière. Nous étions très nombreux, unis autour de la mémoire de cette bataille qui marqua profondément notre commune. La présence de militaires, de témoins directs, de nombreux élus, mais aussi d'amis venus de loin, donnait une force immense à cette commémoration.



## Commémoration du 81ème anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire - 13 août 2025 (suite)

Au haras, là-même où se trouvait autrefois une garnison allemande et où étaient détenus des prisonniers africains, des témoignages bouleversants ont été partagés. Ce lieu de souffrance est devenu un lieu de mémoire, de transmission, de fraternité.

Parmi nous, **Peter Egen**, représentant la ville allemande jumelée de **Breckerfeld**, avait pris la parole avec dignité et respect. **Élisabeth Koppendorfer**, venue d'Autriche, nous avait bouleversés en évoquant son grand-père français, tombé en Autriche, emporté par la guerre, mais resté dans les cœurs par amour.

Ce 13 août 1944 a vu tomber de nombreux hommes, notamment à la villa du haras. 16 Français sont morts ce jour-là dans les combats. **Douze étaient « enfants du pays »**, dont trois issus de notre commune. Leur mémoire ne s'efface pas. Elle vit en nous, dans ce que nous sommes, dans notre attachement à la liberté.



Le **29 mai dernier**, à Breckerfeld, nous avons commémoré les 80 ans de la fin de la guerre. J'ai eu l'honneur d'y prononcer un discours autour des mots puissants de l'hymne allemand : « **Unité, droit et liberté** », si proches de notre « **Liberté, égalité, fraternité** ». Merci au Maire de Brekerfeld André Dahlhaus et au Président du comité de jumelage de Brekerfeld, Wilfried Hausman de m'avoir invité !

Oui, nous avons tant à apprendre les uns des autres, et tant à faire ensemble. Le jumelage entre Breckerfeld et notre territoire Gencéen, vivant depuis 1972, est la preuve que la réconciliation n'est pas un mot creux, mais un acte d'espoir, un geste de construction. Merci aux représentants du comité de jumelage de Gençay d'être présents (Francis Demars et Marie-Jo Bonneau).

Les figures de **Kohl et Mitterrand**, d'**Adenauer et De Gaulle**, sont nos repères. Elles nous rappellent que la paix n'est jamais acquise, qu'elle se construit jour après jour, dans l'écoute, dans le respect, dans l'échange.

Je voudrais à présent évoquer une figure emblématique de notre commune : **Alfred Doux**, maire de Champagné-Saint-Hilaire en 1944. Un homme brisé par la Première Guerre mondiale, mais resté debout pour servir les siens.

Blessé grièvement en 1916, il fut amputé d'une jambe après des mois d'agonie et de souffrance. Il a connu les tranchées, les hôpitaux militaires, la grippe espagnole, l'épuisement physique et moral.

Pourtant, il n'a jamais cessé de se battre, pour sa patrie, pour la justice, pour les autres. C'est en tant qu'ancien combattant mutilé qu'il a accepté la charge de maire, qu'il a pris soin de sa commune pendant la guerre, qu'il a affronté la destruction et l'urgence, avec un courage exemplaire.

Le dimanche **20 août 1944**, une semaine après la bataille, le Conseil Municipal s'est réuni dans une maison privée, la mairie ayant été détruite par les combats.

Lors de cette séance historique, les élus commencèrent par **cinq minutes de silence** pour honorer leurs morts. Ils dressèrent un constat terrible : une mairie et un groupe scolaire en ruine, plusieurs maisons détruites, et une population à secourir.

Mais au lieu de se lamenter, ils agirent. Ils réinstallèrent la mairie chez un habitant, trouvèrent des solutions pour loger les instituteurs, accueillir les élèves, soutenir les sinistrés, remercier les médecins, les infirmières, les bénévoles, et tous ceux qui, dans la tourmente, avaient gardé leur humanité.

Quelle leçon de dignité, de solidarité, d'engagement ! Ils ont su, dans les cendres, planter les graines de notre avenir.

## Je vais vous lire le compte rendu de cette séance du dimanche 20 août 1944 :

Registre des délibérations du Conseil Municipal ouvert le dimanche 20 août 1944 après le sinistre total de la mairie et du groupe scolaire survenu le dimanche 13 août 1944, à la suite des combats qui eurent lieu le dit jour entre les forces françaises de l'intérieur et les troupes allemandes.

L'an mil neuf cent quarante-quatre, le vingt août à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au bureau de la mairie, installé provisoirement chez Monsieur Viaud Louis, sur la place publique de Champagné-Saint-Hilaire.

Monsieur Bouchet Célestin, nommé secrétaire, accepte ces fonctions.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et s'exprime ainsi :

« Messieurs, je vous demande, avant de commencer cette séance, de vouloir bien observer cinq minutes de silence, en souvenir et pour honorer la mémoire des douze enfants du pays, dont trois étaient de notre commune, tombés brusquement, au cours des combats livrés par les Forces Françaises à l'armée allemande d'occupation, le dimanche 13 août 1944. »



Tous les membres présents se découvrent et se recueillent pendant 5 minutes, après quoi, Monsieur le Maire continue : « Le bilan de cette journée de combats est désastreux pour la commune, puisque l'arrivée de renforts allemands obligèrent les Forces Françaises à lever le siège de la villa de Rothschild et livrèrent ainsi le bourg à la dévastation.

Outre les morts que nous pleurons, nous avons vu détruire notre mairie et notre groupe scolaire avec tout le mobilier et toutes les archives ainsi que plusieurs maisons d'habitants du bourg ; nous avons dû chercher immédiatement un local pour y installer les bureaux de la mairie. Monsieur Viaud a bien voulu nous donner une pièce de sa maison. Il nous reste maintenant à trouver des locaux pour loger le personnel enseignant et faire les classes.

J'ai déjà arrêté provisoirement deux logements pour les institutrices ; je pense que l'instituteur, Monsieur Couvertier, logera, jusqu'à nouvel ordre, chez Madame Veuve Godard, sa belle-mère. Monsieur Chauvineau dit qu'il se fera un devoir de loger Mesdemoiselles Roy et Pasquet, institutrices adjointes.

Quant aux écoles, dit Monsieur le Maire, j'ai songé à les établir dans les baraquements qui servaient de cantine et de dortoir aux soldats allemands près de la villa de Rothschild, après entente avec la Préfecture et le séquestre du haras.

Le Conseil Municipal, ouït les explications qui précèdent.

Approuve ce qui a été fait.

Et autorise son Président à poursuivre toutes démarches utiles, à traiter avec Monsieur Viaud pour louer le local servant de bureau à la mairie sur la base de 250 francs par mois ; à traiter, s'il y a lieu, avec Madame Veuve Paillet pour le ou les logements nécessaires aux institutrices le tout au niveau des intérêts de la commune.

Avant de se séparer, le Conseil Municipal adresse ses remerciements et ses félicitations.

- ♦ Aux médecins et aux infirmières qui ont soigné les blessés pendant toute la durée des combats.
- ♦ A tous les braves gens qui ont rendu, avec cœur et dévouement les derniers hommages aux victimes de cette fâcheuse journée.
- ♦ Aux habitants courageux qui n'ont pas hésité à affronter le danger pour arrêter l'extension de l'incendie et éviter que le feu ne dévore la majeure partie du bourg.
- ♦ A ceux qui, au prix d'un travail acharné, ont enterré plus de trente corps de chevaux tirés pendant les combats, besogne dure et très pénible par suite de la chaleur excessive de ces jours derniers.

Il lance un vibrant appel à la population, tout entière en faveur des sinistrés qui n'ont plus ni logements, ni meubles, ni linge, ni effets d'habillement. Il demande à toute la population de s'unir pour leur procurer l'essentiel, literie, linge, vêtements, ustensiles de cuisine vaisselle, etc. »

Aujourd'hui, nous ne devons pas seulement commémorer. Nous devons prolonger leur engagement, être dignes de leur héritage. Nous devons rester vigilants.

Car les **turbulences du monde** nous rappellent que la paix est fragile.

Les **extrémismes** progressent.

Des **guerres** déchirent l'Europe à nos portes, en **Ukraine**, mais aussi au **Moyen-Orient**, au **Soudan**, ou encore en **Asie**.

## Commémoration du 81ème anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire - 13 août 2025 (suite)

Dans tous les pays et même en France, ces tensions trouvent souvent leurs sources dans la faim, l'injustice, et le mépris des aspirations démocratiques des peuples. Notre niveau de déficit est abyssal, les pouvoirs et décisions sont donnés à des collectivités non élues par le peuple, vous parlementaires, vous représentants de l'Etat, vous avez une responsabilité que vous ne devez pas fuir et vous devez faire des **choix assumés et partagés par le peuple et non pas que par les plus extrémistes et bruyants**. Nous élus, nous avons les mêmes responsabilités que nous assumerons, si on nous les laisse. Winston Churchill avait dit ; « *Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur* ». Regardons notre passé, les mêmes idéologies d'exclusion, de haine, de domination qui ont conduit à la guerre en 39-45 resurgissent aujourd'hui, souvent masquées, parfois banalisées. Restons **attentifs, exigeants, unis**, face à ces menaces.

Souvenons-nous que la **liberté n'est pas un acquis**, c'est un combat.

Souvenons-nous que la **paix n'est pas un état**, c'est une œuvre.

Et souvenons-nous que ceux qui sont tombés ici, le 13 août 1944, ne sont pas morts pour rien.

Ils sont morts pour que nous soyons debout, libres, solidaires.

**Honorons leur mémoire. Soyons leurs héritiers. Et faisons vivre les valeurs qui nous rassemblent.**

Vive la République.

Vive la France.

Et vive l'amitié entre les peuples.



**Le maire Gilles Bosseboeuf**

### ♦ **Discours de Monsieur le Sous-Préfet, Thomas Ricard :**

« Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Président, Messieurs les Conseillers Départementaux, Mesdames Messieurs les élus, Mesdames Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires, Mesdames Messieurs les porte drapeaux, Mesdames Messieurs.

*Merci Monsieur le Maire pour cette très belle cérémonie. Chaque année, vous faites en sorte que l'on n'oublie pas et que l'on se souvienne de ces jeunes femmes et de ces jeunes hommes qui ont sacrifié leur vie. Je veux aussi remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent à cet hommage. Grâce à vous, nous honorons dignement nos héros.*

*C'est un honneur pour moi de représenter l'Etat ici, pour la deuxième fois. Un honneur et aussi une émotion profonde. J'ai eu la chance d'être présent l'année dernière et je garde un magnifique souvenir des témoignages que nous avions pu écouter.*

*Ici sur ce territoire, le souvenir reste vivant, le courage de celles et ceux qui ont résisté ne s'efface pas ! Aujourd'hui, 81 ans après, nous saluons leur mémoire, ces femmes, ces hommes, sont devenus martyrs pour une idée plus grande qu'eux : celle d'une France libre.*

*Notre présence ici porte la voix de tout un pays, un pays reconnaissant, un pays qui n'oublie pas.*

*Par leur héroïsme, la France s'est relevée, elle s'est libérée, elle est redevenue elle-même. Pensons à eux, aux forces françaises de l'intérieur, à l'armée secrète, aux francs-tireurs, aux partisans, aux civils, bien sûr aussi, tous unis hier dans un combat et tous unis aujourd'hui dans la mémoire.*

*Commémorer ce n'est pas seulement regarder en arrière, c'est transmettre. Transmettre à nos enfants que rien n'est jamais acquis, que nos valeurs doivent être protégées.*

*Vous l'avez dit Monsieur le Maire, l'actualité de 2025 le rappelle cruellement, les discours extrêmes resurgissent et ils se répandent, parfois même avec les mêmes mots qu'hier. Alors, oui, le devoir de mémoire s'impose, et je vous remercie chacun de l'assumer pleinement. Chaque recul face à nos principes républicains : Liberté Égalité Fraternité, doit nous alerter, nous réveiller, nous pousser à agir.*

*Mesdames, Messieurs, nous ne devons jamais baisser la garde, nous le devons à celles et ceux qui sont tombés pour la France, pour la justice, pour la paix, pour la liberté. Vive la République ! Vive la France.*  
Merci. »

Puis nous déposâmes, avec des enfants, les gerbes devant le monument aux morts :

- ♦ Celle de la commune par Monsieur le Maire
- ♦ Celle de la Sénatrice par Marie-Jeanne Bellamy et Bruno Belin
- ♦ Celle de l'Etat par Thomas Ricard Sous-Préfet

Après la sonnerie aux morts, la minute de silence, la Marseillaise et le chant des partisans, nous remercîâmes les porte-drapeaux.

Les enfants, petits enfants, conjoints ou familles, avec Monsieur le Maire, déposèrent un bouquet devant chaque stèle :

- ♦ La stèle Georges Ponsonnet route de Sommières
- ♦ La stèle Louis Roy et Jean Pierron route de Gençay
- ♦ La stèle de la villa du haras où a eu lieu la bataille principale.

Puis après les discours de Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Jean-Olivier Geoffroy, de Lydie Noirault, Vice-Présidente de la Communauté de Communes, de Martine Mousserion représentant le Président de l'AMF86, de Madame la Sénatrice, Marie-Jeanne Bellamy et de Monsieur le Sénateur, Bruno Belin, chacun partagea le verre de l'amitié.

*Gilles BOSSEBOEUF*

## Compagnie de la Trace - 16 août 2025



Le 16 août, la compagnie de la Trace a fait escale à Champagné-Saint-Hilaire en provenance de Vaux.

L'après-midi fut consacré à leur installation et à la mise en place des éléments essentiels au bon déroulement de leur représentation.

Ce soir-là, le thème était le cabaret. C'est dans le pré de la cure, transformé en théâtre naturel que la Compagnie nous a offert un spectacle captivant mêlant musique, théâtre, magie et poésie. Les artistes ont captivé le public nombreux et nous ont fait voyager dans leur univers si particulier.

Nous les vîmes repartir le lendemain matin sur leur vélo pour rejoindre Gençay et enchanter un nouveau public dans un autre lieu.

*Nathalie FRANCOIS-DIT-SORTON*

## Rallye équestre - 24 août 2025

Le Comité Départemental de Tourisme Equestre de la Vienne (CDTE 86) a organisé les 23 et 24 août une des 6 étapes du « Grand Régional de Tourisme Equestre » de Nouvelle-Aquitaine pour permettre aux cavaliers de Nouvelle Aquitaine et d'ailleurs de découvrir notre belle région à travers le patrimoine local de ses territoires, de ses départements.

Cette année, le CDTE de la Vienne a choisi de faire découvrir le Pays Civraisien, et plus particulièrement la vallée du Clain, et ce sont plus de 80 participants qui sont venus en van ou en camion d'une douzaine de départements pour installer leur « camp de base » à Romagne le 4<sup>ème</sup> week-end d'août.



À cheval ou en attelage, après une journée de samedi consacrée à découvrir par les chemins Sommières-du-Clain et le patrimoine rural grâce à leur étape de midi au Vieux Cormenier, les participants ont profité d'une journée tout aussi ensoleillée pour parcourir les chemins de Champagné-Saint-Hilaire.

## Rallye équestre - 24 août 2025 (suite)



Des hauts de Rocheveille, de La Baudonnière jusqu'à Fougeré, profitant à la fois des chemins ombragés et des points de vue offerts par les hauteurs de Champagné (et en particulier du panorama sur le vaste haras construit par les Rothschild), chacun est arrivé à son rythme au lieu de pique-nique très spacieux des « 3 Fontaines ». Ce lieu idéalement aménagé a permis à chacun d'abreuver son cheval et de l'installer à l'ombre avant de se retrouver autour du buffet mis en place par l'équipe de bénévoles du Comité Départemental.

Après avoir fait la pause qui leur convenait, les participants ont repris à leur rythme le chemin de retour vers le bivouac, avant de plier bagage et de rentrer dans leurs départements respectifs. Un WE qui a donc unanimement enchanté les participants, tant par le dynamisme des bénévoles que par la qualité des chemins et des espaces naturels si bien préservés et entretenus par les communes comme Champagné St-hilaire... un territoire idéal pour la randonnée et les autres disciplines équestres, assurément !

*Olivier JOULAIN*

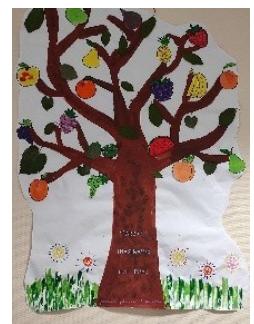
## Journées Européennes du Patrimoine - 20 septembre 2025

L'édition 2025 des Journées du Patrimoine avait pour thème national la mise en lumière des réalisations artistiques et techniques de l'architecture. À Champagné-Saint-Hilaire, cette invitation s'est incarnée à travers une programmation riche et variée, mêlant expositions, créations enfantines et musique classique.

### Un vernissage haut en couleur



Samedi 20 septembre, la bibliothèque municipale « Au Plaisir des Mots et de l'Image » et l'association « Murmures et Cultures à Champagné » ont conjointement organisé un vernissage autour d'une exposition de peinture et de dessins d'enfants, placée sous le signe des jardins et des vergers. Pas moins de 18 artistes locaux y ont participé, offrant au public des œuvres vibrantes, aux techniques et supports variés : toiles, bois, papier ou carton toile. Les visiteurs ont pu admirer des jardins fleuris, des herbes aromatiques, des légumes, des parcs, ainsi que des oiseaux dessinés par deux jeunes enfants au talent particulièrement prometteur.



À l'intérieur de la bibliothèque, les beaux dessins individuels et les travaux collectifs des enfants de l'école « André Léo » ont également retenu l'attention. Réalisés sous la direction de leurs enseignants et des animatrices de la garderie, ces créations colorées ont témoigné de l'engagement et de la créativité des plus jeunes. Un grand merci à tous pour cette belle collaboration, ainsi qu'aux artistes qui, par leur participation, ont permis la réalisation de cet événement !

### Une soirée musicale d'exception

En soirée, le public a eu le privilège d'assister à un concert instrumental d'exception, donné par deux artistes de l'Orchestre de Paris :

- ◊ la violoniste Miranda Nee ;
- ◊ l'altiste Clara Petit

Celles-ci ont exploré un répertoire pour violon et alto, interprétant avec brio un duo de Mozart, un autre de Louis Spohr, ainsi que trois madrigaux de Bohuslav Martinù. Leur présence dans notre commune rurale a été un véritable honneur, et nous les remercions chaleureusement pour ce moment de grâce partagé.



*Annette BOSSEBOEUF*

## Illuminations de Noël / Téléthon - 5 et 6 décembre 2025



La commune a vécu un week-end chaleureux et généreux à l'occasion du Téléthon, porté par une mobilisation exceptionnelle des bénévoles, des associations et des habitants. Malgré une météo capricieuse, la solidarité a brillé durant deux jours... et même avant !

### Des actions solidaires dès la semaine précédente

La semaine précédant les festivités, le Merveilleux Noël avait déjà donné le ton en réalisant des ventes au profit du Téléthon, contribuant ainsi à amorcer cette dynamique solidaire.

Parallèlement, la bibliothèque proposait depuis plus d'une semaine une vente de livres, qui s'est poursuivie tout le samedi du Téléthon, puis durant la semaine suivante. Une action appréciée, qui a permis d'augmenter encore la somme récoltée pour la cause.

### Vendredi soir : spectacle des enfants et illuminations féeriques

Les festivités ont débuté vendredi à 19 h avec un spectacle présenté par les enfants, guidés par les animatrices périscolaires Béatrice et Marie. Danses et chants portaient un message fort : protéger la Terre, réduire les déchets et préserver notre environnement.

À 19 h 30, le public a rejoint la place du village, où les attendaient plusieurs associations mobilisées pour restaurer l'ensemble des visiteurs: Les Donneurs de sang et leur vin chaud et châtaignes craquantes, le Club de foot et ses saucisses-frites, l'APE avec ses boissons et crêpes, et enfin la Gym volontaire et ses gâteaux et bonbons.

Un grand compte à rebours a ensuite lancé l'illumination des décorations créées depuis septembre par les bénévoles et l'on a pu découvrir : les bonhommes de neige sur la banquise, un oiseau-lyre escorté par les nains cachés derrière les sapins, le château fort du Téléthon, le tout offrant un spectacle coloré et enchanteur.

L'arrivée du Père Noël, accompagné de son renne et de ses bonbons, a ajouté une touche de magie avant que la soirée ne se poursuive sous les tivolis au son des musiciens de La Pibole.

La pluie et le vent ont malheureusement écourté la fête, mais une partie des bénéfices a pu être reversée au Téléthon.



### Samedi : marche solidaire, repas festif et démonstration de danse

Le samedi matin, l'APE a proposé diverses animations et une marche solidaire permettait de découvrir les beaux chemins de notre commune.

L'après-midi devait voir se dérouler les défis de voitures à pédales, une animation très attendue, mais cette activité n'a pas pu être maintenue. Les organisateurs donnent toutefois rendez-vous en 2026 pour leur grand retour.

Le soir, le club de foot a servi un chili con carne très apprécié ! Plus de 80 personnes ont pris part au repas, qui s'est prolongé dans la bonne humeur jusque tard dans la nuit.

Les danses étaient également à l'honneur avec les démonstrations des danseurs de Couhé, dirigés par Laurent.



### Une mobilisation exemplaire : plus de 3 000 € reversés

Grâce à l'ensemble de ces actions (ventes, animations, repas, illuminations, spectacles) la commune est fière d'annoncer que plus de 3 000 euros ont été reversés au Téléthon.

Un immense merci aux bénévoles, aux agents, aux associations, aux familles, aux partenaires et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette édition un moment de partage, de solidarité et de fête.

Nathalie FRANCOIS-DIT-SORTON

## Bibliothèque Municipale « Au plaisir des mots et de l'image »

L'année 2025 a été particulièrement dynamique pour la bibliothèque municipale « *Au plaisir des mots et de l'image* ». Portée par une équipe engagée et un réseau de partenaires fidèles, elle a su proposer une offre variée de services, de lectures et d'animations à destination de tous les publics, consolidant ainsi sa place au cœur de la vie culturelle locale.

### ◊ Fréquentation et lectorat

Au cours de l'année, **245 lecteurs actifs** se sont inscrits ou réinscrits à la bibliothèque. Cette fréquentation reflète une progression encourageante, notamment avec **32 nouveaux inscrits**.

La répartition par tranches d'âge témoigne d'une belle diversité de publics : **106 enfants, 106 lecteurs de 15 à 64 ans, 33 seniors de plus de 65 ans**.

A noter : **14 enfants et 17 adultes** fréquentent la bibliothèque tout en résidant hors commune, ce qui souligne son attractivité au-delà du territoire local.

En tout, **1620 visiteurs** ont franchi les portes de la bibliothèque en 2025.

### ◊ Activité de prêt

L'année a été marquée par une activité de prêt soutenue : **910 documents** empruntés par le public adulte, **1120 documents** empruntés par les enfants.

La bibliothèque municipale a également bénéficié de la **navette mensuelle de la Bibliothèque Départementale**, permettant aux lecteurs de réserver et de recevoir des documents depuis d'autres structures du réseau. Deux échanges supplémentaires de **250 documents** ont été effectués au **Relais de Poitiers**, en juin et en décembre, permettant ainsi de proposer régulièrement de nouveaux documents.

### ◊ Partenariats et actions avec l'école

Le partenariat avec l'école reste un pilier fondamental des actions de la bibliothèque. Il s'est concrétisé tout au long de l'année par le **prêt de documents** adaptés aux projets pédagogiques, l'**accueil régulier des classes**, des **activités conjointes**, parmi lesquelles *La Grande Lessive*, la réalisation de dessins à l'occasion des *Journées Européennes du Patrimoine*, la participation à la *semaine suisse*, en lien avec le festival de Cognac.



### ◊ Animations culturelles et événements

Tout au long de l'année, la bibliothèque a su proposer une **programmation riche et variée**, favorisant les rencontres, la découverte et la créativité : les **rencontres "Coups de cœur"**, une fois par trimestre, l'**accueil régulier des P'tits lecteurs en vadrouille** et la **participation au café/parents en début d'année scolaire**, en partenariat avec **Mille Bulles**, les **expositions de dessins d'enfants**, l'**exposition** en janvier du jeune artiste **Hippolyte**, âgé de 9 ans, que des élèves de la MFR de Gençay ont visitée, la **matinée « Musique et Lecture »** avec Chantal et la chorale, le 29 mars, les **ateliers numériques pour enfants**

**pendant l'été** avec Arthur de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou (impression en 3 D, programmation de robots), les **jeux vidéo proposés par François Ranck** de la Bibliothèque Départementale pendant les vacances de Toussaint (12 enfants y ont participé), les ateliers bricolage animés par Marie et Béatrice une fois par mois le mercredi et le jeudi ainsi que les séances de soutien scolaire à destination des collégiens proposées par Aurélie.



Suite aux activités du groupe de travail DYS/FAL (facile à lire) auquel participe la bibliothèque de Champagné, nous avons organisé le 14 mars, une **rencontre santé autour des troubles Dys avec une psychologue et une orthophoniste**.

Nous avons participé aux journées européennes du Patrimoine en organisant une **exposition de dessins d'enfants et de peinture sur le thème « Jardins et Vergers »**.

Comme chaque année, nous avons participé au **prix des lecteurs Cognac**. Le pays mis à l'honneur était la Suisse. **Quatre romans d'auteurs suisses** avaient été sélectionnés. Treize lectrices et lecteurs de Champagné les ont lus et ont voté pour celui qu'ils ont préféré. Le nom du lauréat a été annoncé à Cognac le 15 novembre lors du Festival de littératures européennes. Il s'agit de Sarah Jollien-Fardel pour son roman La Longe.

Dans ce cadre-là, nous avons organisé une **soirée suisse le 10 octobre** avec Hermann et Mylène Moser qui nous ont présenté leur pays. Un public nombreux est venu partager ce moment très convivial qui s'est terminé par une dégustation de tartes aux carottes, de brioche, accompagnées de vin blanc suisse.



Les enfants, les enseignants et le personnel de l'école se sont aussi investis dans la **semaine suisse** en proposant des activités et un repas autour de la Suisse.

La BDV propose régulièrement des **ateliers de lecture de romans adultes et jeunesse, de documentaires, de BD ou des rencontres professionnelles** avec des auteurs et des éditeurs auxquels des bénévoles participent.

Fin septembre, **Marjorie Estévenet** est venue dédicacer son livre « **Sous ma peau, le poids des épreuves, la force des renaissances** », le récit d'une vie émaillée d'épreuves, marquée par des défis, la résilience et l'audace d'être soi-même.

Enfin, comme chaque année, **nous avons participé au Téléthon**, avec une vente de livres d'occasion, dont le produit est entièrement versé à cette association (293€).

#### ◊ Ressources humaines et organisation

L'activité soutenue de la bibliothèque repose sur une équipe stable et investie : Une équipe de **bénévoles engagés**, et **3 salariées à temps partiel** : Marie et Béatrice qui assurent l'accueil et des animations et Céline, une aide précieuse pour la gestion administrative et la communication. La présence de cette équipe dynamique permet de maintenir un niveau d'activité élevé et d'assurer la qualité de l'accueil et des services proposés.

#### ◊ Moyens financiers

Le budget alloué par le **Conseil Municipal** pour l'année 2025 s'élève à **2200 €**, soit **2 € par habitant**, conformément aux recommandations nationales. Cette enveloppe a permis de maintenir une offre documentaire de qualité. Il faut souligner la **gratuité de l'inscription à la bibliothèque ainsi que de toutes les activités proposées**.

#### ◊ Conclusion

L'année 2025 confirme la place essentielle de la bibliothèque dans la vie culturelle et sociale de la commune. La fréquentation en hausse, la diversité des activités proposées et la richesse des partenariats illustrent la vitalité de cette structure. Avec une équipe solide, des moyens adaptés et des projets fédérateurs, la bibliothèque « *Au plaisir des mots et de l'image* » poursuit avec enthousiasme sa mission de **diffusion de la culture, de lien social et d'éducation pour tous**.



Annette BOSSEBOEUF



# 2 - LA VIE PRATIQUE

## Mairie

### Coordonnées

1 Place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE  
☎ 05.49.37.30.91  
✉ [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)  
Facebook : Commune de Champagné-Saint-Hilaire



### Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h.  
Le vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.  
Le samedi : de 9h à 12h

## Agence Postale

La Poste à côté de chez VOUS.

Les opérations courantes 6 jours sur 7 :

- Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h.
- Le vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.
- Le samedi : de 9h à 12h



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

### Services disponibles dans votre Agence Postale Communale :

- ⇒ Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique
- ⇒ Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo
- ⇒ Fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande
- ⇒ Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ Retrait des lettres et colis en instance
- ⇒ Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ Retrait d'espèces pour les titulaires d'une carte bancaire de La Poste, d'un CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire
- ⇒ Départ du courrier : 12h00

### Infos utiles — Bureau de poste de GENÇAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENÇAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30  
Les mardis : 10h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30  
Les samedis : 9h00 - 12h00
- ⇒ Départ du courrier : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi

**Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier,  
une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.**

**Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.**

## Numéros d'urgence

<b>POMPIERS</b>	18	<b>URGENCE Médecin de garde :</b>	05 49 38 50 50
<b>GENDARMERIE</b>	17	<b>Ambulances Sud Vienne :</b>	05 49 87 00 35
<b>Gendarmerie de GENÇAY</b>	05 49 59 31 16	<b>Centre Antipoison de Bordeaux :</b>	05 56 96 40 80
<b>SAMU</b>	15		

## Gendarmerie Nationale

### Rappel sur l'utilisation des panneaux de signalisation

Dans un souci de sécurité, de lisibilité et de respect de la réglementation, la commune tient à rappeler à l'ensemble des habitants que **l'affichage sauvage sur les panneaux de signalisation est strictement interdit**.

#### **Ce qu'il ne faut pas faire :**

Il est interdit de coller, accrocher ou attacher tout type d'affiches, tracts, publicités, ou décorations sur :

- ◊ Les panneaux de signalisation routière (stop, priorité, sens interdit, etc.)
- ◊ Les panneaux de limitation de vitesse
- ◊ Les panneaux directionnels ou d'information
- ◊ Les feux tricolores et équipements de signalisation lumineuse

#### **Pourquoi ?**

- ◊ Ces panneaux ont pour unique but de garantir la sécurité et la circulation des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes...).
- ◊ Tout affichage non autorisé peut **gêner la visibilité**, créer de la confusion ou **détourner l'attention des conducteurs**, augmentant ainsi les risques d'accident.
- ◊ Il s'agit d'une infraction au Code de la route et aux règlements municipaux.

#### **Où afficher légalement ?**

Pour permettre à chacun de s'exprimer ou de faire connaître ses événements, la commune met à disposition :

- ◊ Des **panneaux d'affichage libre** accessibles à tous
- ◊ Des espaces réservés pour les annonces associatives ou culturelles

Nous vous invitons à utiliser ces supports, dans le respect des consignes affichées.

#### **Sanctions encourues :**

Tout affichage illégal pourra faire l'objet d'un **enlèvement sans préavis**, et exposer son auteur à des **amendes** (jusqu'à 1500 € selon la gravité) et à des poursuites en cas de récidive.

**Ensemble, veillons à la sécurité de tous et à la propreté de votre commune.**

**Merci pour votre compréhension et votre coopération.**

## SDIS

### **Engagez-vous aux côtés de vos sapeurs-pompiers !**

Dans le département, 1 300 sapeurs-pompiers volontaires œuvrent chaque jour, aux côtés de 200 sapeurs-pompiers professionnels, pour assurer la sécurité des habitants.

Des femmes et des hommes engagés !

Leur engagement, sur leur temps personnel, en parallèle de leur activité professionnelle ou de leurs études, se traduit par une participation à toutes les missions de sécurité civile : secours d'urgence aux personnes, lutte contre les incendies, protection des populations, des animaux, des biens et de l'environnement.

## SDIS (suite)

### Couverture opérationnelle de la commune de Champagné-Saint-Hilaire

La commune de Champagné-Saint-Hilaire est placée sous la protection des centres d'incendie et de secours de Sommières-du-Clain, en premier appel, et de Gençay.

CIS	Sommières du Clain	Gençay
Effectif	17 sapeurs-pompiers dont 5 personnels féminins	34 sapeurs-pompiers
Communes défendues	Sommières du Clain, Champagné Saint Hilaire, Château-Garnier et Romagne	Brion, Champagné Saint Hilaire, Château Garnier, Gençay, Gizay, La Ferrière Airoux, La Villedieu du Clain, Magné, Marnay, Saint-Laurent de Jourdes, Saint Maurice la Clouère, Saint Secondin, Vernon
	CCFM : Camion-citerne feu de forêt moyen VTUL : véhicule tout usage VSAV : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes	VLHR : Véhicule de liaison hors route VTP : Véhicule de transport de personnel VTU : Véhicules toutes utilités FPTSR : Fourgon pompe tonne secours routier CCFM : Camion-citerne feu de forêt moyen VPRO : Véhicule de protection CCGC : Camion-citerne grande capacité VSAV : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes
Interventions 2024	148 interventions	558 interventions
Adresse CIS	Le bourg – 86160 SOMMIERES DU CLAIN	1 espace Emilien Fillon – 86160 GENÇAY

### Et si vous rejoignez l'équipe ?

Champagné-Saint-Hilaire se situe dans le secteur de recrutement du CIS de Sommières-du-Clain.

Rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires, c'est :

- ◊ Faire partie d'une équipe soudée
- ◊ Porter secours et se sentir utile
- ◊ Bénéficier d'une formation complète et d'un accompagnement personnalisé
- ◊ Développer des compétences utiles au quotidien
- ◊ Contribuer à la sécurité de votre village et de vos proches



### Conditions d'engagement

- ◊ Avoir entre 16 et 64 ans pour s'engager (activité possible jusqu'à 67 ans).
- ◊ Disponibilité : possibilité d'adapter son engagement à son emploi du temps et à sa vie personnelle.
- ◊ Organisation : système d'astreinte. Depuis son domicile, son lieu de travail ou tout autre point situé à moins de 10 minutes du centre, le sapeur-pompier est bipé en cas d'intervention, selon ses disponibilités enregistrées via une application mobile.

### Disponibles en journée ?

- ◊ Télétravail - Horaires décalés, temps partiel - Agriculteurs - Indépendants
- ◊ Salariés pouvant se rendre disponibles sur leur temps de travail
- ◊ Votre engagement peut faire la différence. Les demandes de secours sont nombreuses et les effectifs réduits

Les sapeurs-pompiers volontaires peuvent bénéficier d'autorisations d'absence sur leur temps de travail, notamment pour suivre des formations ou participer à des interventions. Ces dispositions sont encadrées par des conventions signées entre l'employeur et le SDIS.

### Contacts :

Chef de centre : Adjudant Jean-Michel GUILLAUD : 07 78 81 77 73

Adjoint au chef de centre : Adjudant Nicolas BELIN : 06 72 93 63 59

## Préfecture de la Vienne

### COORDONNÉES :

Préfecture de la Vienne 7, Place Aristide Briand  
CS 30589 86021 POITIERS CEDEX  
05 49 55 70 00  
[pref-courrier@vienne.gouv.fr](mailto:pref-courrier@vienne.gouv.fr)

### ACCUEIL DU PUBLIC :

Bâtiment HAUSSMANN Impasse des Ecossais  
86000 POITIERS

### ACCUEIL GÉNÉRAL :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

### GUICHET POUR L'ACCUEIL DES ÉTRANGERS :

uniquement sur RDV

Du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45  
05 49 55 69 11

### LA PRÉFECTURE EN LIGNE

Site internet : [www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)

Adresse mail : [pref-courrier@vienne.gouv.fr](mailto:pref-courrier@vienne.gouv.fr)  
Pour toute réclamation ou question à destination d'un service de l'Etat dans la Vienne, s'adresser par mail  
[e-reclamations@vienne.gouv.fr](mailto:e-reclamations@vienne.gouv.fr)

En dehors des horaires d'ouverture, une permanence téléphonique est accessible pour les **urgences** au 05 49 55 70 00.

**Pour la préfecture de la Vienne**, l'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous.

Pour toute information, prise de rendez-vous ou accompagnement sur les points numériques,appelez le 05 49 55 70 00 ou envoyez un e-mail à  
[pref-courrier@vienne.gouv.fr](mailto:pref-courrier@vienne.gouv.fr)  
05 49 55 69 11

## Sous-Préfecture de Montmorillon

**Pour la sous-préfecture de Montmorillon**, l'accueil et le PAN (Point Accueil Numérique) sont ouverts au public, sans rendez-vous, aux jours et horaires suivants :

- ♦ le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- ♦ le mardi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Pour toute information ou prise de rendez-vous,appelez le 05 49 47 25 25 ou envoyez un e-mail à  
[sp-montmorillon@vienne.gouv.fr](mailto:sp-montmorillon@vienne.gouv.fr)

## Carte d'identité, Passeport et Carte grise

La carte nationale d'identité (CNI) et le passeport ne se font que dans les mairies de cantons ; à Gençay par exemple. Vous pouvez retirer les imprimés en mairie de Champagné-Saint-Hilaire.

### ➤ Carte nationale d'identité

Dans tous les cas, il faut fournir un justificatif de domicile ou de résidence de moins de 3 mois et 2 photographies. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- **Première demande de CNI** : il faut fournir une copie intégrale d'acte de naissance ou passeport en cours de validité.  
- **Renouvellement d'une CNI** : si la carte est périmée depuis plus de 5 ans, il faut fournir une copie intégrale d'acte de naissance. Si elle est périmée depuis moins de 5 ans, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut restituer l'ancienne.

- **Renouvellement d'une CNI, suite à une perte ou à un vol** : il faut fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 5 ans, aucun autre document n'est demandé.

La durée de validité de la Carte nationale d'identité (CNI) française dépend de l'âge du titulaire au moment de la délivrance et de la date de délivrance :

- ◊ Si la carte a été délivrée à un **mineur**, elle est valable **10 ans**.
- ◊ Pour un **majeur**, les règles sont :
  - Si la carte a été délivrée **à partir du 1er janvier 2014**, elle est valable 15 ans.
  - Si elle a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à une personne majeure, sa durée de validité a été **automatiquement prolongée de 5 ans** (donc 15 ans au total) même si la date inscrite reste 10 ans.
  - Si elle a été délivrée à un majeur **avant 2004**, elle suit les anciennes conditions (10 ans) sauf exceptions.

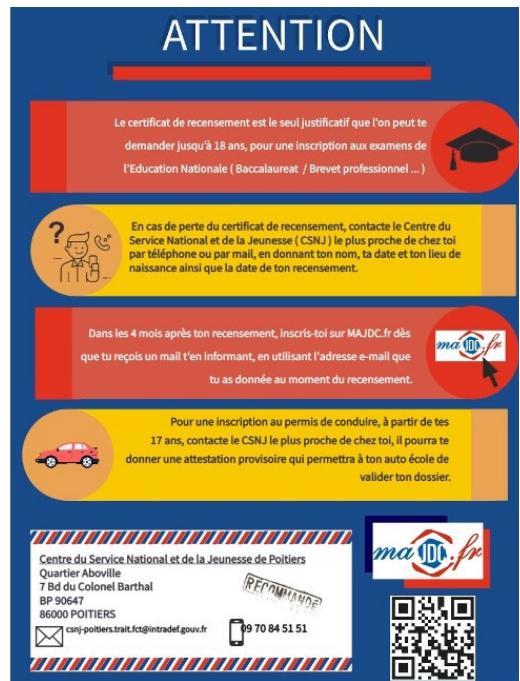
### ➤ Passeport

Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, un justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.

**Il est à noter que le site du gouvernement [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) permet d'effectuer les demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, le passeport biométrique et la carte nationale d'identité.**

## Recensement des jeunes



## Conseillers Départementaux

Les Conseillers Départementaux du canton de Civray sont :

### Lydie NOIRIAULT

- Permanences dans toutes les communes du canton de Civray : 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois.
- Contact : 05 49 55 66 80

### Jean-Olivier GEOFFROY, se tient à la disposition des habitants du canton de Civray

- Contact : 06 07 19 47 37



Leurs missions :

- Être à l'écoute des élus et des acteurs économiques du territoire et soutenir leurs projets
- Aider les familles et des particuliers dans leurs démarches de la vie quotidienne

## Déchetterie

✓ ADMIS

- feraille, fonte, métaux, bidons métalliques vides
- déchets végétaux, tonte de gazon, branches, taillés
- encombrants
- tout venant
- bois traités
- plâtre, placo
- plastiques durs
- gravats inertes
- bois (palettes et cagettes)
- huiles de vidange
- batteries

✗ INTERDITS

- piles
- tubes néons, ampoules
- déchets d'équipement électroniques et électroménagers (DEEE)
- déchets d'ameublement, matelas, sommier
- radiographies
- déchets ménagers spéciaux (DMS)
- cartons
- papiers-journaux, magazines et revues
- bouteilles en verre, les bocaux de conserve, les pots et flacons en verre

Pour connaître les horaires d'ouverture de la déchetterie de Gençay, située au Poirier Vert, lieu-dit La Liardière, 86160 Gençay, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, adresse ci-dessous :

<https://www.civraisienpoitou.fr/dechetteries>

## Communauté de Communes du Civraisien en Poitou



**“Dans un esprit de proximité, de coopération et d’écoute, le Civraisien en Poitou construit un avenir toujours plus solidaire, durable et vivant.”**

Jean-Olivier GEOFFROY, Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou



**Préserver et valoriser les ressources locales** au bénéfice d'un développement territorial vertueux

### Nos engagements

**Développement de filières locales d'énergies renouvelables :**  
Miscanthus, méthanisation, géothermie,...  
Territoire labellisé « Territoire Économie Circulaire ».

**Entretien et restauration écologique des rivières et zones humides :**  
13 700 mètres de berges entretenues, lutte contre les espèces invasives, renaturation de cours d'eau.



**Garantir le développement économique vertueux du Civraisien** en renforçant son attractivité pour les entreprises en se reposant sur ses spécificités

**Aides économiques :**  
100 000 € de budget annuel, plus de 50 dossiers instruits depuis 2023.  
Programme Interfonds Européen 2021-2027.

**Investissements structurants :**  
500 000 € pour l'aménagement des zones d'activités.  
Projet de plateforme de massification.

**Tourisme :**  
Valorisation du patrimoine (Abbaye de Charroux, circuits de randonnée, itinérances douces).



**Développer l'attractivité résidentielle**

**Qualité de vie et cadre de vie :**  
Valorisation du patrimoine, renforcement de l'offre culturelle, sportive et associative.

**Services à la population (santé, mobilité, numérique) :**  
Une offre qui soutient directement l'attractivité résidentielle.

**Habitat :**  
Réinvestissement du parc ancien, accompagnement des ménages pour des logements plus performants, conseils techniques et financiers, revitalisation des centralités.



**Garantir un maillage en services et en équipements** de qualité et accessibles pour toutes les catégories de population du territoire

**Santé :**  
Agrandissement des maisons de santé de Civray et Savigné.

**Mobilité :**  
Transport à la demande en développement depuis 2023.

**Inclusion numérique :**  
+ de 500 accompagnements numériques par an.

**Petite enfance, enfance, jeunesse**  
Rénovation du site « Les Buissonnets »,  
Projet de construction d'un nouvel Accueil de Loisirs à Civray.

**Culture et Sports**  
Gestion de l'école de musique "La Cendille",  
Programme de rénovation des équipements sportifs.



**Proposer un aménagement sobre et performant à l'échelle du territoire**

**PLUi et SCOT Sud Vienne :**  
Planification à horizon 2046, conciliant accueil de population, développement économique et préservation environnementale.

**Bâtiments communautaires :**  
Rénovations énergétiques, déconstructions ciblées pour optimiser le parc immobilier.

**Voirie et infrastructures :**  
Accompagnement des communes pour les travaux sur les voiries communales.

**Transition énergétique :**  
PCAET (2021-2026), réduction des consommations, fonds chaleur pour bâtiments publics.



Suivez-nous !

## Règles de bon usage et de bon voisinage

### Rappel sur les nuisances sonores

Le Conseil National du bruit a défini des horaires journaliers pendant lesquels il est possible de faire du bruit : 8h30 à 19h du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche. En dehors de ces créneaux, privilégiez les travaux moins bruyants pour ne pas déranger les voisins.

*En cas de trouble de voisinage, nous appelons à la tolérance de chacun, et nous recommandons de privilégier la rencontre et le dialogue avec l'auteur des nuisances pour l'informer des désagréments.*

### Rappel sur le brûlage à l'air libre



**50 kg**  
de déchets  
verts brûlés

Emettent autant de  
particules  
polluantes que

**14 000 km**  
parcours en voiture

parcours en voiture

**3 mois**  
de chauffage d'un  
pavillon avec chau-  
dière au fioul

de chauffage d'un  
pavillon avec chau-  
dière au fioul

**70 à 920**  
allers-retours à une  
déchèterie située à  
20 km

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts,  
c'est interdit !**



**Ne brûlez plus vos déchets verts,  
valorisez les !**



*Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette inter-  
diction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.  
Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.*

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **for-temment émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu per-formante** et pollue d'autant que les végétaux sont humides.

**Particuliers, professionnels et agriculteurs** sont concernés par cette pratique.

#### Déchets visés

Tontes de pelouses, taille des haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

#### Sanction

En cas de non respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut être appliquée pour un particulier selon l'article 131 -13 du code pénal.

#### Le compostage individuel



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... Pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

La CCCP met à la disposition des usagers des composteurs. Renseignez-vous : 05 49 36 05 45

#### Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la poussée des mauvaises herbes.

**ASTUCE** : la tonte mulching permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

## Règles d'élagage sur la voie publique

### TAILLE des HAIES et des ARBRES dans le BOURG et les VILLAGES

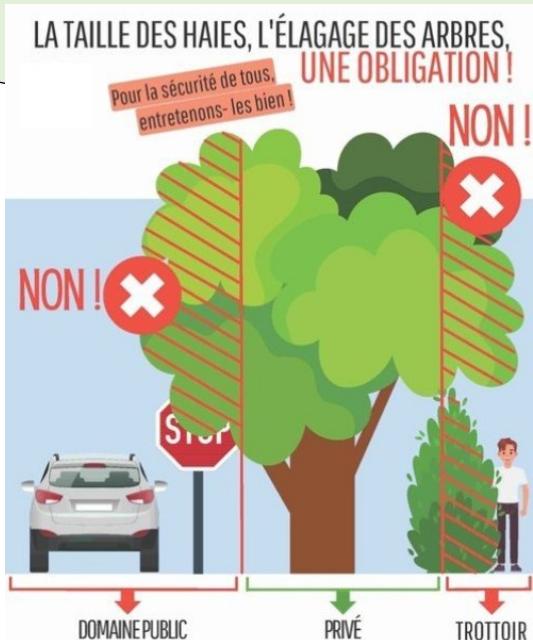
Vous êtes propriétaire ou locataire, vous devez tailler, élaguer... :

Vos haies et vos arbres ne doivent pas déborder sur la voie publique, selon les consignes suivantes (voir croquis) :

-**Sur les trottoirs**, sur la largeur, aucun débordement sur une hauteur de 2,50m.

-**Sur la chaussée**, 1m avant le début de la chaussée, une hauteur de 5m sans végétation (branches ou autres) doit être respectée pour le passage d'un camion. Vous devez aussi couper toutes les branches mortes qui risquent de chuter.

**Si vous ne respectez pas, après mise en demeure, l'élagage vous sera facturé.**



### ÉLAGAGE RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION

#### Pour rester branché, élaguez



#### DISTANCES MINIMALES À RESPECTER

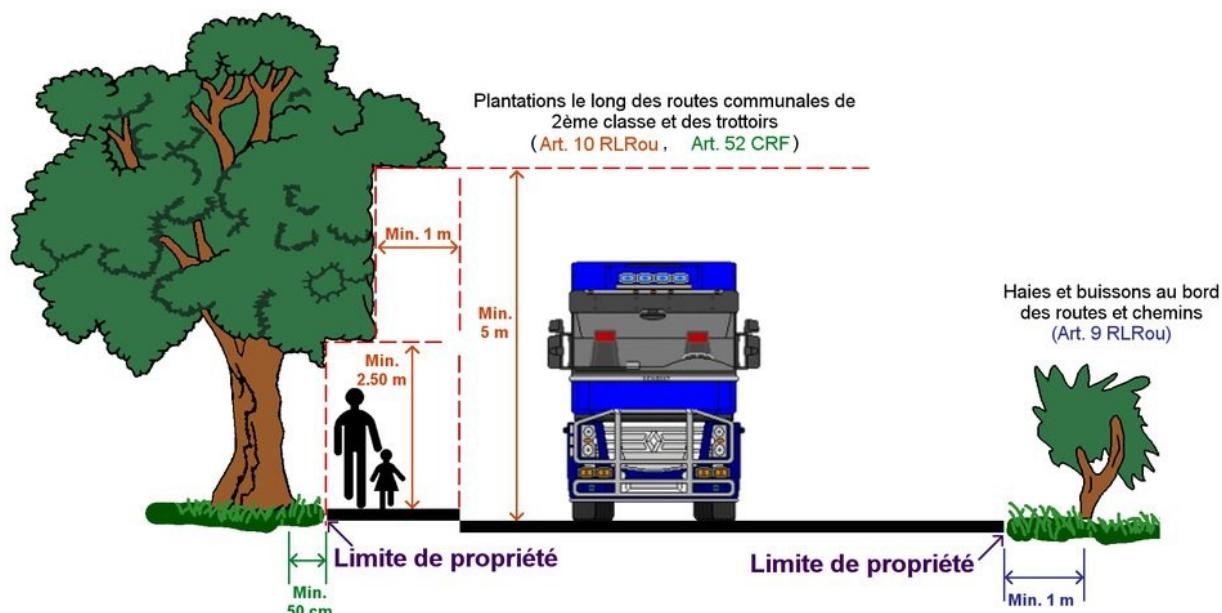
La norme NF C 11-201 définit les distances minimales réglementaires par rapport à une ligne selon le niveau de tension :



Ces distances minimales sont à maintenir entre deux élagages, ce qui suppose d'élaguer à des distances supérieures en intégrant la vitesse de pousse des essences.

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Vous avez la responsabilité de l'entretien (balayage, désherbage, démoussage, déneigement, ...) des trottoirs et des caniveaux devant vos habitations.



## Urbanisme



Qu'il s'agisse d'extensions, de modification de l'existant, de démolition, de constructions annexes à l'existant ou de nouvelles constructions, vous devez vous renseigner en consultant le site de l'administration : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique «logement, urbanisme» ou en vous rendant à la mairie afin d'établir le bon dossier de demande de travaux : certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, voir permis d'aménager. Ces dossiers peuvent être établis par voie dématérialisée.

**IMPORTANT : Cette démarche doit être préalable au commencement des travaux.**

C'est l'AT86 qui instruit les dossiers. Le Plan Local d'Urbanisme (PLUi) évolue, après les améliorations apportées par la modification simplifiée n°1 du PLUi applicable depuis le 19 avril 2022, une révision est en cours et devrait être effective en 2027.

*Jacky DIDIER*

## PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, approuvé le 25/02/2020, est actuellement en cours de révision générale et devrait voir le jour en 2027.

La commune est amenée à redéfinir les règles d'urbanisme applicables autour des monuments historiques. Le portail classé de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais fait l'objet d'une attention particulière. Jusqu'à présent, un périmètre de 500 mètres autour des bâtiments classés ou inscrits était automatiquement appliqué. Désormais, la loi impose de définir un **Périmètre Délimité des Abords (PDA)** plus précis, adapté à chaque monument, afin de mieux protéger son environnement immédiat tout en simplifiant les règles pour les projets situés en dehors de ce périmètre.

### Qu'est-ce que cela change pour vous ?

- Pour les riverains et propriétaires concernés :** Si votre propriété se situe dans le nouveau périmètre délimité autour du portail classé, les règles d'urbanisme (modification de façade, construction, etc.) resteront encadrées par les Architectes des Bâtiments de France (ABF).
- Pour les autres :** Si votre bien se trouve en dehors de ce périmètre, les règles habituelles du PLUi s'appliqueront, sans avis systématique des ABF.



## Orange : informations sur les différentes démarches

 <p><b>Pannes si client Orange</b> (Sinon contacter votre service client Opérateur numéro sur la facture)</p>	<b>39 01 pour les professionnels</b>
 <p><b>Incidents voirie</b> (équipements Orange : poteaux, armoire, point de branchement)</p>	<b>39 00 pour les résidentiels</b>
 <p><b>En cas de danger grave sur le réseau</b> (susceptible de mettre en cause l'intégrité physique des personnes)</p>	<b>0 800 083 083</b> 24/24 7/7
 <p><b>Modification réseau fixe</b> (1<sup>er</sup> Raccordement, dépose, déplacement, viabilisation, autres travaux)</p>	<a href="https://reperes-travaux.orange.fr/">https://reperes-travaux.orange.fr/</a>
 <p><b>Déclaration d'Intention Commencement Travaux (DICT)</b></p>	<a href="https://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr">https://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr</a>
 <p><b>Se renseigner sur les ateliers numériques et la Fondation</b></p>	<a href="https://orangedigitalcenter.orange.fr/">https://orangedigitalcenter.orange.fr/</a> <a href="https://www.fondationorange.com/fr">https://www.fondationorange.com/fr</a>
 <p><b>Information fermeture du cuivre</b></p>	<a href="https://www.economie.gouv.fr/tres-hautdebitpublics">https://www.economie.gouv.fr/tres-hautdebitpublics</a>
 <p><b>Solutions haut débit par adresse (éligibilité fibre, débit, ...)</b></p>	<a href="https://maconnexioninternet.arcep.fr/">https://maconnexioninternet.arcep.fr/</a>

## Eaux de Vienne - SIVEER

En 2024, Eaux de Vienne a lancé son Agence en ligne pour ses 168 000 abonnés. Cet espace client accessible 7 jours/7 et 24h/24, permet à chacun de gérer toutes ses démarches au fil de l'eau. Les abonnés peuvent notamment consulter, télécharger et imprimer leurs factures à tout moment. Il est possible aussi de régler en ligne par carte bancaire et d'opter pour le prélèvement automatique ou la mensualisation. Cette interface allie souplesse et fiabilité, permettant d'ajuster son mode de paiement à tout moment tout en garantissant la protection des données des utilisateurs.

### Toute l'actualité d'Eaux de Vienne

L'Agence en ligne met aussi à disposition des usagers des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur Eaux de Vienne et sur l'eau potable en général. Pour créer son compte, il suffit de se connecter sur [ael.eauxdevienne.fr](http://ael.eauxdevienne.fr), muni des informations figurant sur sa facture ou son contrat.

Les outils de communication habituels avec les abonnés (appel téléphonique, réseaux sociaux, courrier, déplacement dans un centre Eaux de Vienne...) sont maintenus en parallèle.



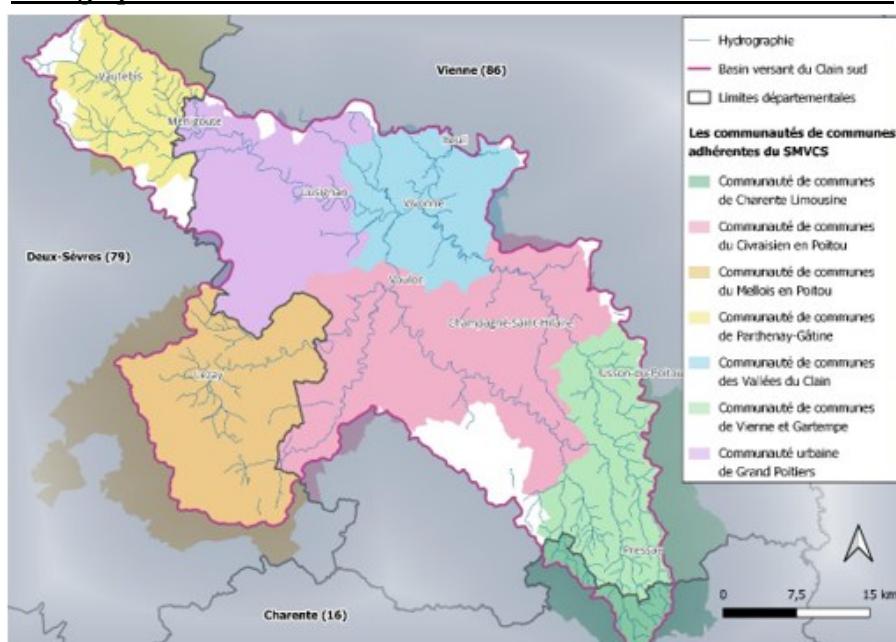
## Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud (SMVCS) est une collectivité territoriale qui assure la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)** sur le bassin versant amont du Clain pour le compte de 7 communautés de communes.

Au travers de cette compétence, le SMVCS agit sur la restauration des milieux aquatiques pour améliorer la résilience du territoire vis-à-vis de la ressource en eau, dans un contexte de dérèglement climatique.

Pour cela, il **restaure** et **gère** plus de 942 km de cours d'eau, sur un territoire d'intervention de plus de 1 745 km<sup>2</sup>, comprenant le Clain et l'ensemble de ses affluents, depuis sa source jusqu'à Iteuil. En parallèle, certaines communes transfèrent également au syndicat la compétence « hors GEMAPI », notamment pour la gestion des ouvrages hydrauliques communaux.

### Cartographie du territoire et des communautés de communes du SMVCS



Les actions portées par le SMVCS s'inscrivent dans le cadre d'un **programme d'action**, le « Contrat Territorial pour les Milieux Aquatiques (CTMA) des Vallées du Clain Sud ». Cet outil technique et financier associe une dizaine de porteurs de projets et est soutenu par 4 co-financeurs (Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine, les Conseils Départementaux de la Vienne et de la Charente).

Parmi les nombreuses actions inscrites dans ce contrat, le SMVCS, animateur de cet outil, se positionne comme maître d'ouvrage sur divers projets en poursuivant les objectifs suivants :

- ♦ **Restaurer les cours d'eau** : les travaux morphologiques tels que la recharge granulométrique dans le lit (apport de pierres, blocs...) permettent notamment de diversifier les habitats et de restaurer la dynamique d'écoulement grâce à la création de radiers (zones d'écoulement rapide) et de banquettes alluviales. Ces travaux viennent compenser les dégradations environnementales causées principalement par les aménagements hydrauliques historiques (recalibrage, rectification, ouvrages, *etc*). La restauration des boisements rivulaires des berges et des annexes hydrauliques sont également des opérations réalisées par le SMVCS.
- ♦ **Rétablissement la continuité écologique** pour favoriser la circulation piscicole vers des zones essentielles au bon déroulement du cycle de vie des espèces, notamment migratrices (anguille, lamproie, *etc*) mais aussi pour permettre le transport naturel des sédiments.
- ♦ **Gérer les milieux** : suppression sélective des embâcles, entretien de la ripisylve, gestion des espèces exotiques envahissantes (comme le ragondin ou la jussie), sont autant d'actions que le SMVCS réalise en interne grâce à sa régie.

## ♦ Améliorer les connaissances et suivre les milieux



Exemple d'opération de restauration morphologique avant/après, la Longère à Celle-Lévescault – 2023 (SMVCS) Exemple d'opération de rétablissement de la continuité écologique avant/après, le Palais à Vivonne - 2024 (SMVCS)

### État général des cours d'eau du territoire

De manière globale, les cours d'eau du territoire sont globalement dégradés (homogénéisation des écoulements et des substrats, dégradation des habitats, incision du lit, colmatage, pollution, *etc*). Ceci est notamment dû aux lourds travaux hydrauliques historiques, à la création d'aménagements, à l'altération des berges et des ripisylves ainsi qu'à la pollution en nitrates et en pesticides notamment. Ces milieux souffrent de surcroît des phénomènes de sécheresse estivaux, qui deviennent de plus en plus longs et fréquents, témoignant des bouleversements incontestables liés au changement climatique. C'est dans ce contexte que les actions du syndicat et des acteurs de l'eau d'une manière générale apparaissent comme indispensables. Les épisodes pluvieux et les débits des cours d'eau de ces dernières années durant l'hiver ne doivent pas nous faire oublier que les économies d'eau et les adaptations de pratique sont à considérer tout au long de l'année.

### Zoom sur la gestion des embâcles

La gestion des encombres ou obstacles orchestrée par le SMVCS est sélective et non systématique car la présence d'embâcles représente un attrait intéressant pour la faune aquatique d'un cours d'eau et a le mérite de réduire les vitesses d'écoulements dans une logique de réduction du risque inondation sur les secteurs à enjeux situés en aval.

Ainsi, la gestion des embâcles est réalisée au cas par cas. L'intervention doit être guidée par l'analyse de la nature, de l'origine et de l'incidence de l'encombre afin de déterminer la procédure de traitement adéquate (maintien, enlèvement total ou partiel et matériel nécessaire).

Le SMVCS se réfère à un arbre de décision lui permettant de préciser les situations pour lesquelles il peut intervenir dont les critères principaux sont les composantes foncières, la nature et la situation de l'embâcle ainsi que l'incidence potentielle de celui-ci (nulle, désordre hydraulique, impact des usages, *etc*). Cette action est mise en œuvre par les agents du SMVCS selon plusieurs techniques :

- ♦ Retrait manuel ou au treuil thermique, majoritairement utilisé pour les encombres végétaux. Un ancrage en berge pour créer et diversifier les habitats du cours d'eau est régulièrement réalisé.
- ♦ Retrait à la pelle mécanique lorsque les éléments à retirer sont trop imposants. Cette opération se fait régulièrement avec la participation des agriculteurs riverains ou des agents communaux. Cette méthode est nécessaire pour l'enlèvement de déchets divers : carcasses de voitures, passerelles effondrées, bidons ...



Les rémanents de végétaux sont exportés, broyés ou brûlés (autorisation préfectorale pour le SMVCS). Nous nous tenons à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions et/ou apporter des conseils.

Sur votre commune, les contacts référents sont :

Simon Cloarec sur la partie Clain, technicien de rivière – [simon.cloarec@clainsud.fr](mailto:simon.cloarec@clainsud.fr)

Anne BRANGEON sur la partie Est de la commune, technicienne de rivière — [anne.brangeon@clainsud.fr](mailto:anne.brangeon@clainsud.fr)

26 avenue Henri Pétonnet 86370 VIVONNE

Tel : 05.49.37.81.34

Mail : [contact@clainsud.fr](mailto:contact@clainsud.fr)

Pour plus d'informations sur le territoire et les actions du syndicat, nous vous invitons à consulter notre site internet : [www.clainsud.fr](http://www.clainsud.fr) et notre page facebook (Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud).

# TARIFS COMMUNAUX 2026-2027

Vie Pratique

Genre	Catégorie	Tarifs 2026	Tarifs 2027
<b>ANIMAUX</b>	Capture de chiens errants par les agents	90 €	95 €
<b>BON NOUVEAU-NÉ</b>	Bon nouveau - né	75 €	75 €
<b>BULLETIN</b>	Encart publicitaire 1/4 de page couleur	50 €	50 €
	Encart publicitaire 1/2 page couleur	100 €	100 €
	Encart publicitaire 1 page couleur	200 €	200 €
<b>CAMPING GROUPE</b>	Par personne et par jour	5 €	6 €
<b>CANTINE</b>	Prestation cantine élèves avec PAI, repas fourni par les parents	1,16 €	1,20 €
	Élèves	3,77 €	3,90 €
	Pourcentage de majoration sur le tarif de base tous les ans concernant toute inscription de dernière minute ou lors d'une absence non justifiée après 7h30 le jour même	30%	30%
	Repas professeurs des Écoles	7,53 €	7,80 €
<b>DÉPÔT SAUVAGE</b>	Intervention des agents pour enlèvement	160 €	170 €
	Infraction constatée - Amende	160 €	170 €
<b>ÉCOLE</b>	Drap pour dortoir	15 €	16 €
<b>GARDERIE</b>	Matin QF inférieur ou égal à 800	1,40 €	1,45 €
	Matin QF supérieur à 800	1,46 €	1,52 €
	De 16h00 à 16h50 (sans goûter) QF inférieur ou égal à 800	1 €	1,03 €
	De 16h00 à 16h50 (sans goûter) QF supérieur à 800	1,06 €	1,10 €
	De 16h50 à 18h45 (goûter à 16h55) QF inférieur ou égal à 800	1,70 €	1,76 €
	De 16h50 à 18h45 (goûter à 16h55) QF supérieur à 800	1,76 €	1,82 €
	Amende 1/4 h de dépassement	11,33 €	12 €
	Amende au-delà du 1/4 h de dépassement	32 €	33 €
<b>CIMETIÈRE</b>	Concession Trentenaire	370 €	410 €
	Concession Cinquantenaire	495 €	545 €
<b>COLUMBARIUM</b>	Concession 1 case 15 ans	440 €	485 €
	Concession 1 case 30 ans	705 €	780 €
	Dispersion de cendres par corps	65 €	72 €
<b>LOCATION MATÉRIEL</b>  ( ATTENTION : pour les bancs, chaises et tables, un minimum de facturation de 20€ est imposé)	BANCS : Habitants de la commune	1,80 € / l'un	2 € / l'un
	BANCS : Habitants hors commune	pas de prêt	pas de prêt
	BANCS : Associations de la commune	gratuit	gratuit
	BANCS : Associations hors commune	pas de prêt	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : Habitants de la commune	0,60 € / l'une	0,65 € / l'une
	CHAISES PLIANTES : Habitants hors communes	pas de prêt	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : Associations de la commune	gratuit	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt	pas de prêt
	FRITEUSE : Associations de la commune	gratuit	gratuit
	FRITEUSE : Habitants de la commune et hors commune et Associations hors commune	pas de prêt	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : Habitants de la commune Week-End	5 € / l'une	5,20 € / l'une
	TABLES PLIANTES : Habitants de la commune jour suppl.	1,80 € / l'une	2 € / l'une
	TABLES PLIANTES : Associations de la commune	gratuit	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt	pas de prêt
	TABLE EN BOIS avec tréteaux : Associations de la commune	gratuit	gratuit
	TABLE EN BOIS avec tréteaux : Associations hors commune	pas de prêt	pas de prêt
	SONO nouvelle : Associations de la commune (caution 100€)	105 €	105 €
	SONO : Habitants de la commune et hors commune et Associations hors commune	pas de prêt	pas de prêt

# TARIFS COMMUNAUX 2026-2027

Vie Pratique

Genre	Catégorie	Tarifs 2026	Tarifs 2027
PÊCHE	Carte annuelle adulte	50 €	60 €
	Carte annuelle carpiste - pêche de nuit	70 €	80 €
	Carte annuelle enfant (12 à 16 ans)	5 €	5 €
	Carte annuelle enfant (- 12 ans)	gratuit	gratuit
	Carte journalière hors lâcher de truites	5 €	5 €
	Carte journalière avec lâcher de truites	10 €	10 €
	Carte week-end carpiste	20 €	20 €
PHOTOCOPIES	A4 noir et blanc recto	0,40 €	0,50 €
	A4 noir et blanc recto verso	0,60 €	0,70 €
	A3 noir et blanc recto	0,50 €	0,70 €
	A3 noir et blanc recto verso	0,70 €	0,80 €
	Reproduction de dossier (par heure)	38 €	38 €
	Plan cadastre A4 couleur	1,40 €	1,50 €
	Plan cadastre A3 couleur	2,10 €	2,20 €
	Relevé de propriété A4	0,60 €	0,70 €
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	Réunion de </= à 6h et par tranche de 6h	31€	32 €
	Chauffage pour réunion (du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période)	22€	23,5€
TRAVAUX HABITANTS	Nettoyage des salles des fêtes (heure)	37 €	38 €
	Agent (par heure)	37 €	38 €
	Pose de buses ou modification d'entrée	Selon coût des fournitures et temps passé (agent + machine)	
	Tracteur + balayeuse (hors agent)	35 € / heure	37 € / heure
	Tracteur + élagueuse (hors agent)	46 € / heure	50 € / heure
	Tracteur + remorque (hors agent)	35 € / heure	37 € / heure
	Tractopelle (machine hors agent)	45 € / heure	47 € / heure
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette (minimum facture 5€)	2,70 €	3 €
	Pichet	10 €	11 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10 €	sur facture + 10 €
VENTE DE FOIN	Vente de foin (vente à l'année, tirage au sort au mois d'avril)	80 € / ha	80 € / ha

## Salle associative (capacité 50 personnes)

	HABITANTS				ASSOCIATIONS			
	Commune		Hors commune		Commune		Hors commune	
	2026	2027	2026	2027	2026	2027	2026	2027
VIN D'HONNEUR	74 €	76 €	127 €	132 €	Gratuit	Gratuit	127 €	132 €
REPAS	127 €	132 €	195 €	205 €	Gratuit	Gratuit	195 €	205 €
REPAS DE JEUNES	72 €	75 €	Pas de prêt	Pas de prêt				
CHAUFFAGE/JOUR (du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période)					Gratuit	Gratuit	44 €	47 €
RÉUNION de </= à 6h et par tranche de 6h							31 €	32 €
CHAUFFAGE POUR RÉUNION (du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période)							22 €	23,5€

## Salle des fêtes (capacité 320 personnes)

	TARIFS 2026							
	HABITANTS		ASSOCIATIONS		POUR TOUS		LOCATION CUISINE SEULE	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS	280€	393€	113€	222€	74€	105€	58€	110€
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	393€	509€			74€	162€		
MANIFESTATION (loto, concours de belote, théâtre...)			63€	142€				
LOCATION PAR TRANCHE DE 6H pour une réunion ou une activité sans besoin de cuisine/ vaisselle/chauffage			Gratuit	31€				
MÉNAGE à la demande	37€ / heure							

Le ménage effectué par les agents communaux dans les salles louées est facturé selon le tarif en vigueur.

	TARIFS 2027							
	HABITANTS		ASSOCIATIONS		POUR TOUS		LOCATION CUISINE SEULE	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS	290 €	410 €	117 €	230 €	77 €	112 €	60 €	120 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	405 €	525 €			77 €	180 €		
MANIFESTATION (loto, concours de belote, théâtre...)			65 €	150 €				
LOCATION PAR TRANCHE DE 6H pour une réunion ou une activité sans besoin de cuisine/ vaisselle/chauffage			Gratuit	32 €				
MÉNAGE à la demande	38 € / heure							

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la salle des fêtes, vaisselle, chauffage et cuisine **une fois par an**.

## Gîte communal (capacité 23 couchages)

<i>Tarif sans la taxe de séjour</i>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Nuitée été	20 €	21 €
Nuitée hiver	24 €	26 €
Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - été	720 €	756 €
Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - hiver	864 €	936 €
Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - été	840 €	882 €
Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - hiver	1008 €	1092 €
Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - été	1000 €	1050 €
Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - hiver	1200 €	1300 €
Ensemble du gîte très très grand week-end (60 nuitées) - hiver	1440 €	-
Tarif chambre RDC (2 couchages) - été	40 €	42 €
Tarif chambre RDC (2 couchages) - hiver	48 €	52 €
Tarif chambre 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> étage (4 couchages) - été	80 €	84 €
Tarif chambre 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> étage (4 couchages) - hiver	96 €	104 €
Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - été	50 €	52,50 €
Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - hiver	60 €	63 €
Paire de draps	11 €	12 €
Ménage chambre à 2 lits et mezzanine (2 nuitées) - hiver	48 €	52 €
Ménage chambre à 3 lits (3 nuitées) - hiver	72 €	78 €
Ménage séjour et cuisine (4 nuitées) - hiver	96 €	104 €
Ménage gîte complet (14 nuitées) - été	280 €	294 €
Animal de compagnie	42 €	45 €

Été : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de l'année en cours  
 Hiver : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de l'année en cours



Entrée principale



Salle à manger



Chambre



Cuisine

# LISTE DES PROFESSIONNELS

Vie Pratique

MÉTIER	ACTIVITÉ - PROFESSION	RAISON SOCIALE - ADRESSE	TEL
Agriculture	Culture de légumes Production d'œufs	Gabriel GEMMIER n°7, la Ferraudière	06.88.41.64.58
	Maraîchage	Audrey GAULTIER et Olivier PREVOST <b>Petit Bois Brault</b>	07.82.27.29.51 06.61.79.06.11
	Production d'œufs et fraises Bio	<b>EARL Cocottes Heureuses</b> Guillaume MERCIER N° 2, Les Basses Rues, 86160 Magné	07.87.01.21.15
	Vente d'escargots vifs et cuisinés	<b>L'escargoterie du Sorcin</b> Younic DEMEZIL N° 4, Le Sorcin	06.13.46.75.79
	Vente directe de viande bovine	Jean-Simon VUZÉ <b>La Touche Mergat</b>	06.31.55.41.95
	Vente directe de viande bovine et porcine	Vincent BONNIN N°1, Tamponoux	06.76.32.85.95
	Production de graines	<b>Graines enchantées</b> Quentin SAMOYAL	06.45.21.46.23
	Arboriculture Production de cidre et poiré	<b>Verre Clain</b> Elisa et Nicolas BIET N°5, La Rouère	06.41.40.73.63 06.42.65.38.37
Artisans	Aménagements extérieurs Allées - Cours - Terrasses	<b>Pérénia</b> Xavier PROUTÉAU N° 8, La Groie	07.88.96.39.40 05.49.54.65.88
	Electricité - Plomberie - Chauffage - Ramonage	Thierry MAYET N° 5, Route des Antennes, Fougeret	05.49.37.28.62
	Entretien d'espaces verts	<b>E.I Pascal PRÉ</b> Pascal PRÉ N° 16, Route des Antennes, Fougeret	06.32.00.62.59
	Entretien de jardins, nettoyage, débarras	<b>Dnet86</b> Dave VENIANT N° 8, Cité Champs Petit Jean	07.49.52.26.88
	Garage - Entretien et réparation véhicules toutes marques	Vincent RAVEAU n°11, Route de Sommières	05.49.37.30.45
	Jointoyeur	Damien DEVILLE N° 201, Percejaud	06.19.56.61.02
	Menuiserie - Cloison sèche - Isolation	Damien THOMAS N° 1, Route de Gençay	06.80.65.48.44
	Peintre en bâtiment	<b>JEREM'Peinture</b> Jérémy ROBINEAU N°2, La Groie	06.12.60.09.15
	Petites interventions - Dépannage - Réparation - Maintenance	<b>Providence-Service</b> Benoît MILLET N° 5, Allée des Jardins, Limes	07.44.80.69.41
	Rénovation - Maintenance - Dépannage	<b>O' Plombier Chauffagiste</b> Christophe ALBERT N° 8, route de Limes	06.03.77.63.19
	Travaux agricoles	SARL La Combaudière N° 2, La Combaudière	05.49.37.30.23
	Travaux de terrassement et aménagement	<b>RB TP</b> Alexis REDIN N° 101, Bois Brunet	06.68.59.79.02
Bien-Être	Drainage manuel VODDER® Aromathérapie, Reiki	Sandrine BRESSOLIN <b>Espace de soins et de santé</b> N° 12 ter, Rue Étienne Saby	06.66.56.67.93
	Esthéticienne « Grain de Beauté »	Valérie ARNAULT <b>Espace de soins et de santé</b> N° 12 ter, Rue Étienne Saby	06.03.56.77.46
	HeartMath® Coach Gestion du stress	Lisa CASTAGNA N°6 La Thomasselière	06.81.75.46.87
	Hypnothérapeute, Réflexologue	Estelle ORECCHIONI <b>Espace de soins et de santé</b> N° 12 ter, Rue Étienne Saby	06.13.90.10.88
	Ostéopathie	Céline BELLIN <b>Espace de soins et de santé</b> N° 12 ter, Rue Étienne Saby	06.30.62.59.72
	Salon de coiffure « LONLI-LONLA »	Hélène HEBRAS-CHOLET n°12 bis, Rue Étienne Saby	05.49.52.28.70

# LISTE DES PROFESSIONNELS

Vie Pratique

MÉTIER	ACTIVITÉ - PROFESSION	RAISON SOCIALE - ADRESSE	TEL
Santé	Infirmière	Mireille MATHIEU Espace de soins et de santé N° 12 ter, Rue Étienne Saby	05.49.37.98.75
	Infirmière	Emmanuelle TASTET N° 12 bis Rue Étienne Saby	05.49.88.25.70
	Infirmière	Marie-Claire PARRAT N° 12 bis Rue Étienne Saby	05.49.88.25.70
	Psychologue clinicienne, psychothérapeute	Justine PROUTEAU N° 13, Place du 13 août 1944	07.60.99.48.80
Hébergement Événementiel	Gîte d'étape communal « Marguerite » Gîte de France	Mairie n°1, rue du Presbytère	05.49.37.30.91
	Chambres d'hôtes et Gîte « Le Relais du Haras »	Françoise FRETIER n°203, Le Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
	Gîte d'étape « Le Pontreau »	Julia CHANTRY et Eric CURELL n°9, Le Pontreau	05.49.42.04.49
	Gîte « La Grange Fleurie »	Catherine CHARREL n°6, La Grande Grange	07.50.85.24.94
	Gîte « Le Refuge »	Christophe MASSELIS n°6, Le Battu	06.52.69.44.55
	Gîte Rural du Moulin de Chaume	Olivier PIN n°103, Le Moulin de Chaume	06.81.65.12.97
	Gîte de la Butte	Olivier PIN n°7, Rue Étienne Saby	06.81.65.12.97
	Gîte de Says « Gîte de France » 3 épis	Nadine et Jean-René SOUIL n°105, Says	05.49.87.29.77
	Événementiel - Equi-coaching	Haras Prestige Events Le Haras	06.65.63.70.41 06.17.72.32.11
Multi-Services	Coach business pour entrepreneurs	SARL MARJOGRAPHIE Marjorie ESTEVENET n°6, Bois Brunet	06.85.25.17.22
	Création de bijoux		
	Conseil logistique, commerce de logiciels	Login -Entreprises Marc MICHEL n°22, Route de Sommières	06.07.60.29.70
	Location de locaux d'activités	Bruno DUCASSE n°4, Route de Vivonne	06.12.40.28.18
Services équins	Élevage de la Fontenille	Sylvie JOUANNO n°3, La Fontenille	06.78.86.62.29
	Entraîneur de chevaux de course trotteurs	Charles BOUVIER Le Haras de Saint-Hilaire	06.17.72.32.11
	Gaec du Moulin de Chaume Enseignement, valorisation, pension, randonnée	Adeline MARIETTE Le Moulin de Chaume	06.21.66.97.23
	Les Écuries du Pouyaud Commerce de chevaux de sports et de loisirs Pension et Valorisation	Pierre NAUDIN N° 3, Le Pouyaud	06.77.86.27.36
	Ergonome équin (adaptation du matériel au cheval et au cavalier) Monitrice et cavalière indépendante	Point d'équilibre Andoline JALLADEAU N° 4, Impasse de Bretagne	06.27.72.19.67
	Pet-Sitting - Lavage et nettoyage	Equi & Compagnie Béatrice BARDET N° 301, La Ferraudière	06.64.71.98.42
	Prestataire de services équins	LC Services Équins Louise CLOCHARD N° 301, La Ferraudière	06.48.04.37.08
	Épicerie - Journaux - Tabac	Carole et Philippe BOUTRON n°2, Route de Couhé	05.49.37.30.96
Commerces	Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	« Lovely Cakes » Axelle RÉAULT N° 5, Route de Gençay	06.25.90.44.58
	Restaurant	Ouverture en mars 2026 du restaurant « Le Poitou Créo »	07.69.81.37.65

## École publique « André Léo »

### INSCRIPTIONS 2026-2027

#### **1- Inscription en mairie**

Pour les enfants nés en 2023 ou avant, l'inscription se fait au préalable **en mairie**.

Vous pouvez avoir des renseignements :

☎ Par téléphone : 05.49.37.30.91

✉ Par mail : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)

Les documents à fournir lors de l'inscription en mairie sont un certificat de pré-inscription et un dossier périscolaire délivré par la mairie.

#### **2- Rendez-vous avec la Directrice de l'école**

Prendre rendez-vous avec Mme Céline BARDET, Directrice de l'école "André Léo" au **mois d'avril** :

☎ Par téléphone : 05.49.37.32.61

✉ Par mail : [ce.0860166N@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860166N@ac-poitiers.fr)

Documents à fournir lors de l'admission à l'école :

Un certificat de préinscription délivré par la mairie

Le livret de famille

Le carnet de santé de l'enfant (photocopie des pages de vaccination)



### ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Cette année, l'école accueille **96 élèves** répartis sur 4 classes :

- |  |  |
|--|--|
| ☞ <b>PS-MS</b> avec Céline BARDET (Directrice) : <b>18 élèves</b>  | <i>ATSEM : Marie SAULNIER</i>          |
| ☞ <b>GS-CP</b> avec Magalie CHAIGNEAU : <b>22 élèves</b>   | <i>Aide 10h30/12h : Carole LERNOUD</i> |
| ☞ <b>CE1-CE2</b> avec Aurélien PAUTROT : <b>26 élèves</b>  |  |
| ☞ <b>CM1-CM2</b> avec Sandrine CHAMBARD : <b>30 élèves</b>   |  |
| ☞ <b>CLEÉO</b> (Classe externalisée en école ordinaire) : <b>4 élèves</b> de l'ITEP répartis sur les classes avec Emilie BOURDEAU (enseignante ASH) et Lydie SAINT MARTIN (AESH) |  |

### CARNAVAL À L'ÉCOLE

Mardi 11 Mars 2025, nous avons fêté Carnaval. Nous étions tous déguisés ! En début d'après-midi, nous avons défilé dans les rues de Champagné. De retour à l'école, nous avons défilé en musique dans la cour afin que l'on puisse admirer les déguisements de chacun. Ensuite, nous avons mangé les bonnes crêpes préparées par les parents.



## Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Vienne à cette adresse :

<https://www.lavienne86.fr/information-transversale/annuaires/annuaire-des-assistants-maternels>

Conseil Départemental de la Vienne  
Place Aristide Briand - BP 319 - 86008 Poitiers  
05 49 55 66 00

## Ramassage scolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, l'organisation des transports scolaires est de la responsabilité de la Région Nouvelle-Aquitaine. Toutes les informations (inscriptions, trajets et horaires, informations pratiques, actualités et contacts) sont disponibles sur le site :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/scolaire/transports-scolaires-nouvelle-aquitaine>

*Deux minibus de 9 places de l'entreprise Rapides du Poitou assurent ce service pour les enfants de l'école primaire.*



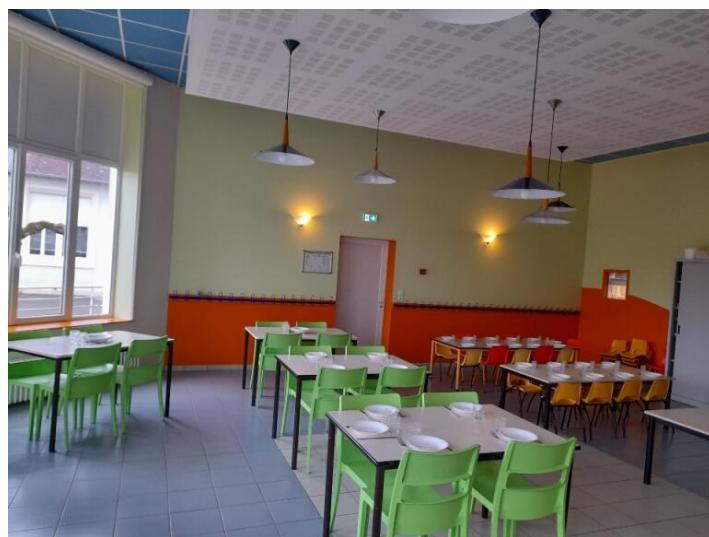
## Restauration scolaire et temps périscolaire

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00 au **05 49 52 86 33**

### Les horaires de garderie :

Tous les matins de 7h15 à 8h20.

Le soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 16h00 à 19h00.



Le 1er juillet 2025, les temps périscolaires étaient en fête !

A partir de 16h, l'ensemble des enfants participant aux temps périscolaires (fréquentant la garderie du matin, cantine et soir) était convié avec leurs parents à un goûter. Béatrice et Marie les attendaient autour d'un goûter fait « maison » ou plutôt « cantine ». Ce temps a permis aux enfants de présenter à leurs parents les différents travaux exécutés individuellement ou collectivement. Le clou de l'après-midi a été la présentation du nouveau décor d'un panneau au mur sur le parking de l'école. Nous remercions les enfants, les parents et le personnel communal pour leur participation à cette belle journée.

## Centre social d'animation « Mille Bulles »



### Mille Bulles, et si vous poussiez la porte... ?

Le Centre Social d'Animation **Mille Bulles**, implanté sur les communes de Saint-Maurice-La-Clouère et Gençay, est un lieu de vie, d'échanges et de solidarité. Il accompagne les habitants à tous les âges de la vie à travers différents secteurs : petite enfance, enfance, jeunesse, famille, ludothèque, ainsi que des actions autour du recyclage et de la seconde main.

#### Espace Ressources des Familles

Un lieu **d'écoute, d'information et de conseil**, ouvert à toutes les familles, cet espace propose des **permanences gratuites et sans rendez-vous** (en période scolaire): le **mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h**, un espace partenaire de **soutien à la parentalité** ( CAF, MSA, les Pâtes au beurre, Ecouteilles, Audacia...) et des **actions parents enfants** quel que soit l'âge de l'enfant tout au long de l'année.

Situé à la Maison de la Petite Enfance à Gençay, une **journée d'inauguration** se tiendra le **jeudi 20 novembre à partir de 18 h.**

#### Petite Enfance

Un **lieu d'accueil enfants-parents**, favorisant l'échange, la rencontre et le jeu.

Un **relais petite enfance**, pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, autour de temps collectifs et conviviaux.

#### Enfance & Jeunesse

Des espaces pour grandir, s'exprimer et s'impliquer : un **accueil de loisirs** dès 3 ans, un **secteur jeunes** proposant activités, accompagnement de projets et actions citoyennes pour les adolescents.

#### Ludothèque

Une **ludothèque**, espace intergénérationnel ouvert à tous, où petits et grands peuvent jouer, découvrir et emprunter une large variété de jeux et jouets.

Elle propose également des animations ludiques sur le territoire et des temps conviviaux autour du jeu tout au long de l'année.

#### Secteur Famille

Un **secteur famille** qui propose des temps de partage en famille : des ateliers parents-enfants à chaque période de vacances, des ateliers thématiques tout au long de l'année, des sorties et week-end famille, des projets d'habitants pour favoriser les liens entre générations et entre habitants.

#### Recyclage & Seconde Main

Grâce à une équipe de bénévoles engagés, Mille Bulles organise chaque année : deux Gratiférias (marchés gratuits), des vide-chambres.

De ces initiatives est née la **Recyclerie Mille Trouvailles** permanente, située au: 7 Le Petit Trou, 86160 Saint Maurice la Clouère.

Venez découvrir la boutique solidaire le **mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h** et ses ventes exceptionnelles.

#### Un lieu avant tout humain

**Mille Bulles**, c'est avant tout un espace de rencontres, d'échanges et de solidarité.

Envie de participer à l'aventure ou de devenir bénévole ?

**contact@millebulles-csc86.org - 05 49 18 91 94**

Retrouvez toute notre actualité sur : [www.associationmillebulles.com](http://www.associationmillebulles.com)

Facebook : Centre Social d'Animation Mille Bulles

## ADMR de Gençay

L'association ADMR de Gençay intervient sur 8 communes d'intervention : Saint-Maurice-la-Clouère, Brion, Magné, La Ferrière-Airoux, Sommières-du-Clain, Château-Garnier, Champagné-Saint-Hilaire et Gençay.

En 2024, l'association a réalisé 25 328 heures d'interventions auprès de 219 bénéficiaires.



### Nos services

Que vous ayez besoin d'aide et /ou soins à domicile, de garde d'enfants, de transport accompagné ou encore de téléassistance, l'ADMR propose des services pour tous, à tous les âges de la vie !

### Aides fiscales

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% des sommes versées, ou d'une avance immédiate de crédit d'impôt sous certaines conditions.



### Devenez bénévoles à l'ADMR de Gençay !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ?

Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble.

Alors rejoignez notre équipe de 5 bénévoles !

### Vous souhaitez nous rencontrer ?

Nous vous accueillons dans nos locaux le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, et le mercredi de 8h30 à 12h

### Contactez l'association ADMR de Gençay :

14 route de Confolens 86160 Gençay

05 49 53 48 28

[info.assogençay@fede86.admr.org](mailto:info.assogençay@fede86.admr.org)

## Assistantes sociales



Depuis septembre 2024, le département de la Vienne teste une nouvelle façon d'aller à la rencontre des habitants des zones rurales : c'est ce qu'on appelle "l'Aller Vers en ruralité".

Cette initiative est financée par l'État et le Département, et fait partie du Contrat Départemental des Solidarités et de l'Insertion (CDSI) pour la période 2024-2027. Elle concerne 76 communes du Sud Vienne.

Concrètement, un assistant social et un agent administratif se déplacent régulièrement dans 7 communes, sans besoin de rendez-vous, pour rencontrer les personnes qui ne sont pas déjà suivies par la Maison Départementale des Solidarités de Proximité (MDSP).

Le but ? Aider les gens à accéder à leurs droits sociaux et de santé, et éviter qu'ils ne tombent dans la précarité.

Le binôme est là pour écouter et accompagner toute personne qui traverse une difficulté passagère ou qui a besoin d'informations sur des sujets comme :

- ♦ le logement,
- ♦ la santé,

Un nouveau service venant compléter l'action sociale du Département, une équipe dédiée toujours plus proche et disponible, pour vous accompagner dans l'ouverture et le maintien de vos droits sociaux



## Assistantes sociales (suite)

- ♦ la retraite,
- ♦ les aides sociales,
- ♦ ou encore un changement de situation (travail, famille, finances...).

### Contacts :

Ludmilla COLOTROC : 06.02.05.80.90 ou [lcolotroc@departement86.fr](mailto:lcolotroc@departement86.fr)

Fabienne LAMOUREUX : 06.07.85.87.19 ou [flamoureaux@departement86.fr](mailto:flamoureaux@departement86.fr)

### Au plus proche de chez vous

#### **Mairie de Champagné-St-Hilaire** **9h15 à 12h**

Mardi 27 janvier  
Mardi 10 février  
Mardi 24 février

#### **Mairie de Blanzay** **9h30 à 12h15**

Mercredi 21 janvier  
Mercredi 4 février  
Mercredi 18 février



## ELAN

L'épicerie solidaire de l'association ELAN propose depuis plusieurs années une solution aux habitants du territoire qui rencontrent des difficultés à se nourrir.

Elle se situe à Gençay mais est ouverte aux habitants des communes de Brion, Champagné-Saint-Hilaire, Château-Garnier, Gençay, La Ferrière-Airoux, Magné, Saint-Maurice-La-Clouère, Saint-Secondin, Sommières-du-Clain et Usson-du-Poitou.

L'accès est soumis à des conditions : inscription préalable requise et calcul du reste à vivre. L'ouverture aux droits est valable pour 4 mois maximum et reconductible.

L'aide alimentaire peut être ponctuelle (difficultés financières passagères) ou régulières (minimum vieillesse, RSA....)

Les bénéficiaires peuvent ensuite venir tous les 15 jours à l'horaire attribué à l'inscription, dépenser à l'épicerie une somme d'argent calculée selon le nombre de personnes dans leur foyer.

Des bénévoles sont présents pour les accueillir à chaque ouverture. L'épicerie propose des produits frais et surgelés, des fruits et légumes, de l'épicerie sèche, des produits d'hygiène. Des fournitures scolaires avant la rentrée sont également disponibles. Un espace "Livres Offerts" est également proposé très régulièrement.

Les produits de l'épicerie sont vendus à petit prix, ils proviennent de la Banque alimentaire, d'achats faits par l'épicerie (producteurs locaux, plateforme Agrilocal, supermarchés) et de dons (plateforme Proxidon, particuliers)

### **L'épicerie est ouverte de MARS à NOVEMBRE chaque année**

Les coordonnées de l'association :

adresse du local de vente : 3 place du Champs de Foire 86160 GENÇAY

adresse postale du siège social : 12 bis route de Civray 86160 GENÇAY

mail : [elangencay@gmail.com](mailto:elangencay@gmail.com)

téléphone : 06 44 97 42 25

Pour un RDV pour une inscription : M. Sauze 06 02 24 26 14 (à partir de mars 2026)

Date de la première ouverture de la saison 2026 : jeudi 2 avril .

Si vous rencontrez des difficultés alimentaires pendant notre période de fermeture, n'hésitez pas à en informer la mairie ou une assistante sociale de la Maison des Solidarités (MDS) de votre territoire.

**Si vous avez envie de donner un peu de temps pour accompagner l'équipe de bénévoles dans le fonctionnement de l'épicerie, contactez-nous**

Avec le

# TRANSPORT SOLIDAIRE



MAIRIE DE CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE

Cofinancé par  
l'Union européenne

Je deviens

## CHAUFFEUR BÉNÉVOLE

J'aide les personnes sans moyens de locomotion en fonction de mon emploi du temps au sein d'un dispositif encadré et je perçois une indemnité kilométrique.

Quand **MOBILITÉ** rime  
avec **SOLIDARITÉ** !

Je deviens  
**BÉNÉFICIAIRE**

Je peux aller à mes rendez-vous médicaux, faire mes courses et me déplacer tout simplement !

SOLIDARITÉ

ENTRAIDE

BÉNÉVOLAT

MOBILITÉ

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION  
**CONTACTEZ VOTRE MAIRIE 05 49 37 30 91**



## Mission Locale



**TÉLÉCHARGE  
L'APPLI MA ML**

De jour comme de nuit,  
Ma Mission Locale  
en 1 clic...

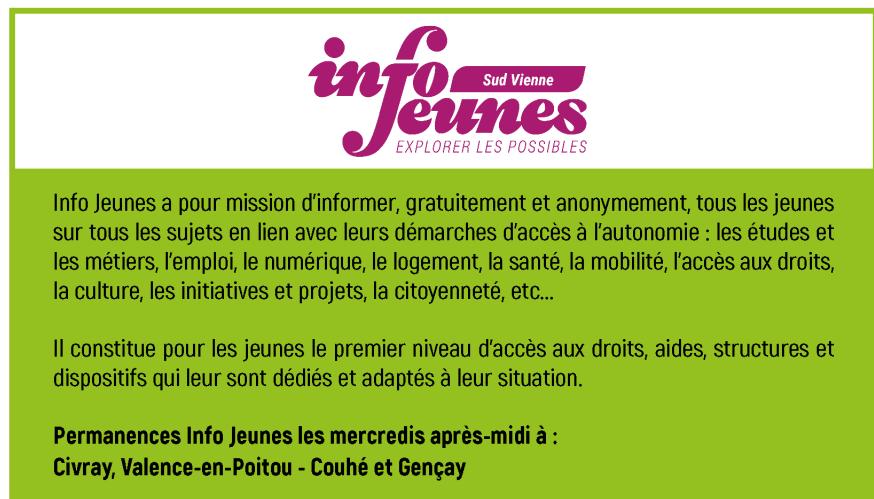


REJOIGNEZ-NOUS



Application Ma ML

La Mission Locale, un service pour les jeunes



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

**Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à :**  
**Civray, Valence-en-Poitou - Couhé et Gençay**

### Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

**CIVRAY** : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

**OUVERT** du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

**VALENCE EN POITOU** : 5 Pl. de la Marne - 86700 Valence en Poitou - Couhé - renseignements au **05 49 59 53 50**

**OUVERT** du lundi au vendredi de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

**GENÇAY** : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

**OUVERT** le lundi de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 et du jeudi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00



## Pluriservices



**PLURISERVICES**  
Association

### Vous êtes à la recherche d'un emploi :

Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, associations, agriculteurs. Selon vos disponibilités et vos impératifs. Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.



MISSION



Association intermédiaire  
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY

### Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :

Nous intervenons auprès :

Du particulier : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (réduction d'impôt, CESU préfinancés acceptés).

Des collectivités : remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc.

Des associations : nettoyage de locaux.

Des agriculteurs : travaux saisonniers.



**INFORMATION IMPORTANTE :** Vous l'avez peut-être déjà aperçue sur votre secteur, notre antenne mobile renommée PLURIMOBILE est accessible pour tous : demandeur d'emploi ou à la recherche de personnel. Toujours avec nos partenaires à bord en fonction du planning !



Pour consulter nos jours et lieux d'intervention, rendez-vous sur notre site Internet [www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr) ou sur notre site Facebook : <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>.



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :  
Téléphone : 05 49 87 41 45  
Mail : [ai@pluriservices-civray.fr](mailto:ai@pluriservices-civray.fr)  
Site internet : [www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr)

## Présence Verte

**Présence Verte Services**, fondée en 1993, œuvre depuis plus de 30 ans pour le maintien à domicile des personnes âgées ou fragiles.

Elle propose deux services essentiels : **le portage de repas et la téléassistance**, visant à préserver autonomie, sécurité et bien-être. Le portage de repas ne se limite pas à la livraison : il maintient le lien social et participe à la prévention de la dénutrition. Les repas sont équilibrés, adaptables aux régimes, et contribuent à une alimentation régulière et de qualité, avec une présence humaine rassurante.

La téléassistance repose sur une centrale d'écoute dédiée, avec deux offres :

- ♦ À domicile : alerte en cas de chute ou malaise.
- ♦ Mobile : dispositif géolocalisable pour une intervention rapide.

L'association s'appuie sur des valeurs fortes : **proximité, solidarité et innovation**.

Son équipe de professionnels qualifiés formés en continu garantit un accompagnement de qualité. Présence Verte Services est partenaire de votre commune et vous permet des tarifs préférentiels.



## Vacances et Familles

### ENFIN DE VRAIES VACANCES POUR TOUTE LA FAMILLE !

**Vous ne partez pas en vacances ? Depuis plus de 50 ans, l'association Vacances & Familles rend possible l'accès aux vacances à plus de 1000 familles par an, que vous soyiez 2, 3, 4 personnes ou plus !**

Les vacances permettent de reprendre confiance et de se retrouver en famille. C'est pourquoi nous pensons que les vacances sont bénéfiques pour toutes les familles et que personne ne devrait en être privé.

#### Des vacances pour se faire plaisir

La diversité des lieux, des types d'hébergement et des activités nous permet de proposer à votre famille des vacances au plus proche de vos attentes :

- plus de 300 hébergements disponibles (mer, montagne, campagne).
- des centaines d'animations culturelles, sportives et artistiques sur place,
- un véritable accompagnement avant, pendant et après votre séjour.

#### Des vacances bien accompagnées

Notre réseau vous accompagne à chaque étape de votre projet pour que rien ne vienne perturber votre tranquillité d'esprit, sans inquiétude. Nos équipes de bénévoles et de salariés, toujours à l'écoute, vous aident à organiser votre séjour et restent disponibles pendant toutes vos vacances.

**“ Les bénévoles sont très accessibles et rassurants. Nous sommes accompagnés mais rien ne nous est imposé. Nous sommes libres de choisir le lieu et le déroulement des vacances. L'équipe m'a redonné confiance en moi et a changé mon quotidien.**

### COMMENT PARTIR EN VACANCES AVEC VACANCES & FAMILLES ?

- Votre domicile est situé dans le département d'une association locale Vacances et Familles.
- Vous êtes bénéficiaire d'une aide aux vacances de la CAF ou de la MSA (si vous n'êtes pas éligible, nous vous orienterons vers d'autres partenaires vacances avec qui nous collaborons).

Contactez dès maintenant l'association régionale près de chez vous, et partez en vacances en famille !

#### Ils sont partis avec nous

**“ Depuis mon divorce, nous ne parlons pas beaucoup mes enfants et moi. Nos vacances ont été l'occasion de resserrer nos liens. Avec un peu de recul, je constate combien ces vacances ont été bénéfiques pour reprendre la vie quotidienne sur de bonnes bases.**



### Les étapes de votre séjour

#### AVANT : Vacances & Familles vous aide à préparer vos vacances

##### 1<sup>er</sup> prise de contact :

Contactez le référent Vacances & Familles proche de chez vous (cf informations au dos ou sur le site web). À l'écoute de votre besoin, celui-ci vous propose une date pour un premier rendez-vous.

##### 1<sup>er</sup> rendez-vous :

Lors de cette 1<sup>er</sup> rencontre, vous parlez à votre référent Vacances & Familles de vos envies et élaborerez votre projet vacances avec lui. Vous remplissez alors ensemble votre dossier d'inscription et vous démarrerez un accompagnement individuel et collectif.

#### Instruction de votre dossier :

Votre dossier d'inscription est étudié dans les plus brefs délais et vous êtes informé de sa validation.

#### Validation de votre demande :

Une fois votre demande validée, vous recevez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour ainsi que les coordonnées du bénévole qui vous accueillera.

#### PENDANT : nous restons à vos côtés

##### À votre arrivée :

Sur place, vous serez accueillis par des bénévoles soucieux de vous faire passer de bonnes vacances.

##### Pendant vos vacances :

Profitez pleinement de votre hébergement et choisissez vos activités en famille tout au long du séjour. Les bénévoles Vacances & Familles sont à votre disposition pour échanger, répondre à vos demandes avec bienveillance et partager des moments conviviaux avec votre famille.

#### APRÈS : à votre retour, prolongeons le plaisir de vos vacances et continuons à partager

De retour chez vous, nous restons à votre écoute !

## L'ÉLIGIBILITÉ À VACANCES ET FAMILLES

#### SÉJOURS FAMILLES :

##### PENDANT JUILLET ET AOÛT,

FAMILLE AVEC ENFANT(S), FAMILLE MONOPARENTALE AVEC ENFANT(S),

A LES AIDES VACAF,

A UN QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR À 800,

VÉHICULÉE OU NON.

#### SÉJOURS DUO/SOLO :

HORS PÉRIODE SCOLAIRE,

SANS ENFANTS,

A UN QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR À 800,

A LES AIDES VACAF,

(OU NON IMPOSABLE)

VÉHICULÉE OU NON.

#### SÉJOURS SPÉCIFIQUES :

##### PENDANT JUILLET ET AOÛT

TOUT LE MONDE AYANT UN QF ENTRE 801 ET 1200€ (PAS BESOIN DE L'AIDE VACAF),

OBLIGATOIREMENT VÉHICULÉE.



18 RUE DE LA BROUETTE DU VINAIGRIER ; 86000 ; POITIERS

06.58.14.62.98

m.guillebault@vacancesetfamilles.org



# MANIFESTATIONS COMMUNALES 2026

# Vie Pratique

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p><u>Samedi 10 :</u> Vœux du Maire (11h)</p> <p><u>Vendredi 16 :</u> Assemblée Générale du Comité des Fêtes (20h)</p> <p><u>Dimanche 18 :</u> Loto du Comité des Fêtes (14h)</p> <p><u>Mercredi 21 :</u> Repas des aînés (12h)</p> <p><u>Vendredi 30 :</u> Soirée soupes de « Murmures et Cultures à Champagné» (20h)</p>	<p><u>Samedi 14 et Dimanche 15 :</u> Théâtre organisé par La Marchoise</p> <p><u>Samedi 21 :</u> Tartiflette du SC « Les Montagnards » (20h)</p>	<p><u>Samedi 7 au Lundi 9 :</u> Opération « J'aime la nature propre »par la Fédération Nationale des Chasseurs</p> <p><u>Samedi 14 et Dimanche 15 :</u> Théâtre des Donneurs de Sang bénévoles</p> <p><u>Dimanche 15 :</u> Élections Municipales</p> <p><u>Jeudi 19 :</u> Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (11h30)</p> <p><u>Dimanche 22 :</u> Élections Municipales</p> <p><u>Samedi 28 et Dimanche 29 :</u> Exposition de photos « L'artisanat aujourd'hui à Champagné et ses environs » par Murmures et Cultures à Champagné</p>
		<p><u>Du Samedi 21 février au Mercredi 18 mars :</u> Exposition « Leurre c'est leurre » par Pierre Chevrier</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p><u>Dimanche 19 :</u> Loto du Comité des Fêtes (14h)</p> <p><u>Samedi 25 :</u> Chorale et lecture de textes à la Bibliothèque Municipale (9h30)</p> <p>Soirée Burger de l'APE (20h)</p>	<p><u>Vendredi 8 :</u> Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 (11h30)</p> <p><u>Samedi 30 :</u> Enduro pêche et Moules/Frites du SC « Les Montagnards »</p>	<p><u>Samedi 6 :</u> Dédicace du livre « 150 histoires drôles en Poitou » par Pierre Chevrier entre 10h et 12h et exposition des planches originales</p> <p><u>Dimanche 14 :</u> Portes ouvertes du Merveilleux Noël</p> <p><u>Samedi 20 :</u> Fête de la Musique / Rougail Saucisse du Comité des Fêtes et du SC « Les Montagnards »</p> <p><u>Samedi 27 :</u> Jumelage Saint-Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p><u>Dimanche 5 :</u> Randonnée pédestre</p> <p><u>Samedi 11 :</u> Journée « Les Fougères en Baz'ar » organisée par les Loco Motivés</p> <p><u>Dimanche 19 :</u> Journée des animaux de Pattes et Sabots</p>	<p><u>Jeudi 6 :</u> Marché des Arts et Gourmandises</p> <p><u>Jeudi 13 :</u> Commémoration de la Bataille du 13 août 1944</p> <p><u>Samedi 22 :</u> Les Trois Fontaines en fête par le Comité des Fêtes</p>	<p><u>Vendredi 18 et Samedi 19 :</u> Journées du Patrimoine</p> <p>Exposition de peinture « Métiers et outils d'hier et d'aujourd'hui » et outils par Murmures et Cultures à Champagné</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p><u>Dimanche 4 :</u> Randonnée de Pattes et Sabots</p> <p><u>Vendredi 16 :</u> Assemblée Générale de « Murmures et Cultures à Champagné » (18h)</p> <p><u>Dimanche 25 :</u> Loto du Comité des Fêtes (14h)</p>	<p><u>Mercredi 11 :</u> Commémoration de l'Armistice de 1918 (11h30)</p> <p><u>Dimanche 29 :</u> Portes ouvertes du Merveilleux Noël</p>	<p><u>Vendredi 4 :</u> Soirée des Illuminations et Téléthon</p> <p><u>Samedi 5 :</u> Téléthon</p>

# 3 - LA VIE ASSOCIATIVE

## Tableau des associations communales et Bibliothèque Municipale

Bibliothèque Municipale	Annette BOSSEBOEUF 05 49 37 30 91 (mairie) 05 49 37 48 89 (bibliothèque) biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr	5, place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ACCA - Association Communale de Chasse Agréée	Joël GRANIER - 06 47 58 25 75 joel.granier86@orange.fr Jean-Paul BIGEAU - jean-paul.bigeau@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPEN	Yannick BOUTIN adepen86@gmail.com	La Gaudière 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPV 86	Jean-Claude CASTEL adepv86@gmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	Jean-Louis DURAND jlodurand@wanadoo.fr	Contact local : Pierre ROSSIGNOL
APE - Association des Parents d'Élèves	Marion REDIN ape.champagnesainthilaire@hotmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Champ'Triathlon	Maxime PIN otparky@outlook.fr	33, Route d'Anché 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité des Fêtes	Thomas LHOMMEAU - 06 99 11 19 29 comite-champagne@outlook.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité F.N.A.C.A	Gilbert ROUHAULT 05.49.37.31.12	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales - Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire	Henriette BLAudeau - 05 49 37 30 05 henriette.blaudeau@gmail.com	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire
	Mireille CHAUVEAU - 05 49 37 34 13 mirchau10@orange.fr	29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Donneurs de Sang (DSB)	Emmanuel CAMUS - 06 89 98 70 93	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	Annette BOSSEBOEUF annette.bibault@gmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Gymnastique Volontaire	Virginie BOILLEDIEU - 06 64 29 28 65 gym.champagne@laposte.net	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	Olivier PIN - 06 81 65 12 97 pinolivier@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
La Ferment'haie	Nicolas BIET - 06 42 65 38 37 lafermenthaie@outlook.fr	5, La Rouère 86160 Champagné-Saint-Hilaire
L'Arche de Jaheka	Marianne LASSAIRE - 06 42 73 01 42 larchedejaheka@hotmail.com	205, La Fontenille 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Merveilleux Noël	Anne-Marie CHAMBON - 05 49 37 34 01 annemarie.chambon86@gmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Locos Motivé.e.s	Olivier PREVOST prevost.olivier1@hotmail.fr	5, Route de Couhé, 2 Résidence des Tilleuls 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Let's go, Allons-y !	Eliane LE NOC - 06 25 55 15 72 eliane.papillon.le.noc@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	Pierre ROSSIGNOL eprossignol@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Pattes & Sabots	Louise CLOCHARD - 06 48 04 37 08 pattes.et.sabots.86160@gmail.com	301, La Ferraudière 86160 Champagné Saint-Hilaire
SC Champagné « Les Montagnards »	Mallaury VUZÉ-DELINCOURT m.delincourt@gmail.com	1, place de la mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Soleil à Mada	Tiana GUICHARD - 06 43 72 58 39 actionpourmada@gmail.com	105, Le Moulin de Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	Pascal DEPIENNE - 06 89 06 81 81 contact.terrepaille@gmail.com - <a href="http://terre-paille.fr">http://terre-paille.fr</a>	9, La Courdemière 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	Sandrine CHAMBARD - 05 49 37 32 61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	18, Rue Étienne Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire

### ACCA - Association Communale de Chasse Agréée

« Maître Corbeau, sur un arbre perché, tenait en son bec un fromage. Maître Renard, par l'odeur alléché, lui tint à peu près ce langage... »

Contrairement à la fable de Jean de La Fontaine, rares sont les renards qui préfèrent les fromages aux belles volailles bien dodues des poulailles.

Maître Chasseur, sur le qui-vive alerté, avait ses jumelles dans les parages. Maître Renard, par le bruit alerté, se tenait sur ses gardes...



L'espèce renard, fait partie entre autres, tout comme le sanglier, le blaireau, le pigeon ou autres corvidés, des espèces nuisibles. C'est pour cela qu'une régulation est nécessaire pour limiter l'étendue des dégâts occasionnés par ces espèces.

Le 14 septembre, sous une météo maussade, vous avez pu apercevoir les silhouettes athlétiques de chasseurs avec leurs fidèles compagnons battre la campagne champenoise.

Les missions de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) sont bien plus que la chasse loisir du dimanche. Elle est reconnue d'utilité publique pour la régulation des espèces nuisibles et invasives (ragondins, sangliers, blaireau, corvidés etc.).

Elle a également pour but de maintenir un équilibre entre présence d'espèces comme le chevreuil, les cervidés et limiter les dégâts qu'elles peuvent occasionner.

Si vous souhaitez venir partager un moment de convivialité, partager cette passion, n'hésitez pas à vos rapprocher de l'ACCA.

Arnaud GRANIER

### ADEPEN

L'année 2025 nous a apporté dès janvier des compléments d'information sur le projet éolien du Tierfour. L'implantation définitive mentionnant quatre éoliennes de 200m de haut en bout de pales.

Trois sont prévues sur Champagné, une sur Ceaux (Valence en Poitou). Un petit arrangement négocié pour faciliter l'acceptation du projet.

Ce sera beaucoup mieux (dixit la responsable de ce programme) moins d'impact visuel, moins d'atteinte aux paysages, moins dangereux pour les oiseaux : un aveu de faiblesse quant aux conséquences néfastes de ces engins. La punition sera de quatre fois 1700 tonnes de béton et d'acier pour des décennies plus les dégradations pour les voies d'accès (sans chiffrage précis).

Après le comité de projet peu fréquenté, le dossier a été déposé en préfecture fin juillet (le 25). Nous connaissons donc désormais les parcelles et les propriétaires (cadastre et relevés GPS).

Un propriétaire est élu municipal de Champagné Saint Hilaire. Il possède deux parcelles par le biais d'un GFA associé avec sa famille (éoliennes E3 et E4).

Deux propriétaires possèdent trois parcelles devant accueillir E1 et E2 (cette dernière partagée). E1 se situe sur Ceaux-en-Couhé. Ils sont propriétaires soit en nom propre soit par le biais d'une société, ils résident sur Ceaux-en-Couhé.

Les sociétés ou groupements créés tant au niveau foncier qu'en matière d'exploitation l'ont été récemment. Cela nous interroge, nous allons nous rapprocher de nos conseils juridiques qui sauront nous éclairer.

Nous constatons que l'extrême limite des 500m quant à la proximité des villages se joue à quelques mètres et les éoliennes font 200m.

L'impact sur les deux bois limitrophes est réel alors qu'ils abritent des vestiges celtiques (nombreux Tumuli et fossés géants millénaires) et une faune et une flore remarquables inconnues des promoteurs de ce projet.

Lorsque vous lirez ces lignes l'enquête publique sera sur sa fin. Nous devons nous faire entendre et voir par tous les moyens, participer aux réunions publiques, contribuer très nombreux à l'enquête et nous préparer à participer activement au débat avant les élections municipales du 15 mars 2026 qui pourraient bien se révéler comme décisives pour l'avenir de ce projet.

### ADEPEN (suite)

Les voiries et les travaux sur les chemins ruraux feront l'objet d'une lutte très ferme entre les industriels éoliens et les habitants de la commune.

Le maire et les conseillers municipaux doivent se montrer fermes, il faut savoir où l'on veut aller, avoir un cap ; les délibérations sur la voirie lors du conseil municipal du 18 septembre 2025 et lors de celui du 23 octobre sont contradictoires et démontrent que ce sont les promoteurs éoliens qui font la loi et exercent des pressions inacceptables qui posent finalement un problème de légalité.

Nous soulèverons ce problème devant les autorités compétentes.

De nombreux projets agrivoltaïques géants et de nombreux autres projets éoliens sont à l'étude sur notre commune et sur les communes limitrophes. La CCCP avait donné son avis sur tout cela (moratoire). Il faut un horizon un cap, les citoyens veulent savoir si leur foncier va s'effondrer si les commerces vont continuer à baisser le rideau et si leur cadre de vie va disparaître à jamais. En Vienne du Sud, l'éolien massif accélère la désertification, c'est un leurre qui coûte des milliards aux contribuables français.

Nos informations concernant le Tierfour : Dossier complet, plans cadastraux, comptes rendus de tous les conseils municipaux sont disponibles en mairie de Champagné Saint Hilaire et sont publiques.

Contact : [adepene86@gmail.com](mailto:adepene86@gmail.com)

Siège social : Says, 86160 Champagné-Saint-Hilaire

L'ADEPEN sur Facebook : <https://www.facebook.com/assoadepen86>

Yanick BOUTIN

### ADEPV86

Chers concitoyens,

Pour bien comprendre à quel point nous sommes manipulés comme contribuables, lire cet extrait de la revue *Transitions et Energies* publié le 29 Septembre :

*« Les industriels des renouvelables intermittents et leurs réseaux sont en transe. Ils multiplient les interventions via leurs relais dans les médias et l'appareil d'Etat. Ils crient à la catastrophe pour obtenir l'adoption de toute urgence par décret par le nouveau Premier ministre, Sébastien Lecornu, de la Programmation pluriannuelle de l'énergie. Elle stipule des investissements massifs pendant dix ans dans l'éolien et le solaire. Problème, le pays n'en a absolument pas besoin.*

*Il produit déjà et en surabondance de l'électricité décarbonée et les projets renouvelables déjà déposés et en cours d'instruction sont considérables et représentent pas moins de 52 GW de capacités, 30 réacteurs nucléaires EPR comme celui de Flamanville... Un enjeu essentiel malheureusement totalement déformé et pollué par des considérations avant tout idéologiques et politiques. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre les renouvelables, mais de regarder la réalité en face. La France n'a aujourd'hui ni les moyens financiers ni aucun intérêt technique et économique, au contraire, à se lancer dans de nouveaux investissements de ce type avec un réseau qui gère déjà difficilement la surproduction aléatoire éolienne et solaire. Céder aux industriels des renouvelables reviendrait uniquement à privilégier des intérêts particuliers et corporatistes au détriment de l'intérêt général. »*

C'est nous qui payons le prix de cette gabegie financière.

Lien pour l'article complet :

<https://www.transitionsenergies.com/lobbys-eoliens-solaires-crise-nerfs-mobilisent-relais/>

Jean-Claude CASTEL

### André Léo

Notre Association veut faire connaître toujours mieux la vie et l'œuvre d'André Léo, née Léodile Béra en 1824 à Lusignan et qui passa presque toute sa jeunesse, à partir de 1830 à Champagné-Saint-Hilaire, berceau de sa famille. Forcée de s'expatrier deux fois, la première en 1851 pour se marier avec Grégoire Champseix, réfugié en Suisse, la seconde en 1871, pour échapper à la répression contre les communards, elle enrichit aussi de ses voyages l'inspiration dont témoigne son œuvre. Elle eut avec Grégoire deux fils, des prénoms desquels elle forma son nom de plume.

De tous ces combats, c'est probablement sa contribution à la lutte pour les droits des femmes qui nous est parvenue avec le plus de vigueur. Elle inspire encore celles et ceux qui aujourd'hui s'inscrivent dans cet engagement nécessaire.

Depuis quelques années, *La Femme et les Moeurs*, le texte majeur de son œuvre, qui présente l'ensemble de son argumentation en faveur de l'égalité entre les sexes, était devenu difficile à trouver car l'édition de 1990 réalisée à l'initiative de l'Association André Léo, était épuisé. C'était un bel ouvrage bien édité par les éditions du Lérot avec une introduction de Monique Biarnais.



Grâce au soutien des communes de Champagné-Saint-Hilaire et Lusignan, ainsi que du département de la Vienne, nous avons pu élaborer une nouvelle édition de l'ouvrage, complétée de nombreux textes : extraits de romans, lettres, articles, critiques de l'époque. À la suite d'une entrevue avec Francine Maringues, secrétaire de notre association, Frédéric Chauvaud, professeur émérite de l'Université de Poitiers, a obtenu des Presses Universitaires de Rennes la publication de l'ouvrage dans la collection *Archives du Socialisme* et signe sa préface. Il a fallu toute la patience méticuleuse de Jean-Pierre Bonnet pour réunir, établir les textes et leur apporter de nombreuses notes sur les personnages et événements cités. L'introduction biographique et historique du livre, de Monique Biarnais, figure toujours en tête de l'ouvrage tandis qu'Alice Primi nous donne à lire une analyse originale, moderne et pertinente de la fabrication historique de l'ordre (ou plutôt du désordre !) patriarcal.

Paru en avril 2025, le livre a déjà rencontré cette année un public intéressé, via nos efforts de diffusion et au cours de manifestations organisées à Paris, Poitiers, Nîmes ou Blois... On le trouve facilement dans toutes les bonnes librairies ou auprès de l'association. Il est bien entendu disponible à la bibliothèque municipale de Champagné-Saint-Hilaire.

Nous espérons vivement rencontrer bientôt les habitantes et habitants de cette commune si dynamique et qui a donné à son école le nom de celle qui préconisait déjà l'éducation républicaine pour toutes et tous comme moyen principal de tout progrès.

*Jean-Louis DURAND*

### APE - Association des Parents d'Élèves

De nombreuses actions ont été menées durant l'année 2024/2025 :

- Distribution de pommes pour la collation des enfants après la course ELA
- Distribution de bonbons aux enfants dans les classes par des bénévoles déguisés
- Stand lors du week-end Téléthon organisé par la commune : vente de boissons chaudes et crêpes. Activités manuelles et maquillage pour les enfants.
- Passage du père Noël et ses assistantes dans les classes avec distribution d'un livre offert par l'APE et des cadeaux préparés par les enseignants
- Spectacle de Noël dans la salle des fêtes offert aux enfants: « Du vent dans les voiles »
- Soirée karaoké burger
- Participation à la fête de l'école : stand de restauration/buvette, jeu des enveloppes 100 % gagnantes, pêche aux canards, maquillage. Distribution d'un cadeau à chaque CM2 (écouteurs et clé USB demandés sur la liste de fourniture pour le collège)
- Divers ventes : Pâtisseries Bijou (3 fois), sacs initiatives avec les dessins des enfants, sapins de Noël, chocolats Jeff de Bruges, plants légumes, aromates et fleurs.

Nous remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour permettre à toutes ces actions d'avoir lieu.

Les actions pour cette année 2025/2026 sont les suivantes :

#### Événements :

- collation course ELA le 13/10/25
- distribution de bonbons pour Halloween, déguisés : 17/10/25
- spectacle de Noël 18/12/2025
- téléthon les 5 et 6/12/25
- carnaval 24/02/26
- soirée burger 25/04/26
- fête de l'école en juin 2026

## APE - Association des Parents d'Élèves (suite)

### Ventes :

- ◊ pâtisseries Bijou en novembre et février
- ◊ sapins en décembre
- ◊ gourdes et sacs isothermes avec les dessins des enfants
- ◊ saucissons en avril-mai



Les fonds récoltés lors des différentes actions servent à faire plaisir aux enfants de l'école et à aider l'équipe enseignante à financer des projets pédagogiques. Cette année, nous avons contribué entre autres au financement de la sortie de fin d'année pour tous les enfants à Lezay, au loup Garou. Nous avons également financé des trajets en bus pour aller à la piscine de Gençay (cours faisant partie du programme d'enseignement national mais coût du transport non pris en charge).

Pour cette nouvelle année scolaire 2025/2026, le bureau est en partie modifié :

- |  |   |
|--|---|
| ♦ Présidente : Redin Marion            | ♦ Trésorière : Berra Aurélie                    |
| ♦ Vice présidente : Rodrigues Patricia | ♦ Vice-trésorière : Boutin Aude                 |
| ♦ Secrétaire : Thomas Anaïs            | ♦ Chargée de communication : Estevenet Marjorie |
| ♦ Vice-secrétaire : Guiga Emilie       |   |

Nous rappelons aux parents qui ont du temps (même si ce n'est qu'un petit peu) à consacrer à l'association qu'ils sont les bienvenus parmi nous !

Pour nous joindre : [ape.champagnesainthilaire@hotmail.com](mailto:ape.champagnesainthilaire@hotmail.com)

*Anaïs THOMAS*

## Comité des fêtes

Le **Comité des Fêtes** est de retour avec un calendrier 2026 qui promet de l'animation, des rires et des moments inoubliables pour tous les Champagnois et Champagoises.

### Des Événements pour Tous les Goûts

Que vous soyez passionnés de jeux, amateurs de musique ou supporters de foot, préparez vos agendas !

- ♦ Nos incontournables lotos reviennent pour trois rendez-vous, toujours synonymes d'ambiance et de beaux lots à gagner.
- ♦ L'été s'annonce festif avec, une soirée qui pourrait bien promettre un moment convivial pour fêter le début de l'été. Réservez votre soirée du 19 juillet pour une ambiance de stade : nous vous invitons à vibrer ensemble devant la Finale de la Coupe du Monde de football.
- ♦ Le temps fort de l'année sera, bien sûr, notre événement phare : Les 3 Fontaines en Fête, Notez bien la date du 3ème week-end d'août, un week-end de festivités où toutes les générations se retrouvent.
- ♦ Enfin, nous terminerons l'année en beauté en nous mobilisant pour le Téléthon début décembre, parce que faire la fête, c'est aussi être solidaire.

### Rejoignez l'Aventure : Devenez Bénévoles !

Mais pour que la magie opère, nous avons besoin de vous ! Être bénévole, c'est l'opportunité de :

- ♦ Rencontrer de nouvelles personnes et créer des liens.
- ♦ Participer concrètement à la vie de notre commune.
- ♦ S'amuser en coulisses tout en rendant les autres heureux.

*Louise CLOCHARD*

## Comité FNACA

Le 19 mars est notre jour mémorable, le Cessez-le-feu en Algérie : rassemblement au monument aux morts et sur la tombe de René Bibault, mort en Algérie, un vin d'honneur est offert par la mairie.

Hélas ! Adhérents en petit nombre, continuent à se réunir.

En février, la galette des rois ; en septembre, le barbecue et en novembre, notre assemblée générale soutenus par les veuves de nos amis et camarades disparus, qui parfois nous gâtent les papilles avec leurs confections de gâteaux, mignardises.

Le décès de Jean Bibault nous a tous affectés, une minute de silence lui a été accordée ainsi qu'à tous ceux disparus. Merci. Soyons positifs et continuons... Bonne année 2026, santé et amitié à tous.

*Gilbert ROUHAULT*

## Communauté locale catholique

Notre communauté de Champagné-Saint-Hilaire prend toute sa place canonique et spirituelle au sein de la fraternité de Gençay, qui elle-même s'inscrit dans la nouvelle paroisse catholique de Saint-Sauveur-en-Civraisien (plus de 40 clochers) dont le curé est le père Michel Moussiessi.

Si l'église du bourg est placée sous la dénomination de saint Gervais et saint Protais, la désignation de la commune explique qu'elle participe de l'intérêt accordé à Saint-Hilaire (315-368), le seul parmi les Pères de l'Église à être d'origine gallo-romaine. De la sorte, par l'intermédiaire d'un de ses membres, elle est impliquée dans le développement des travaux et études consacrés à cette grande figure de notre histoire locale, nationale et méditerranéenne.

C'est ainsi qu'une conférence, présentée par Philippe Blaudeau et Corentin Chaudy et intitulée « Hilaire et l'Orient : une relation riche et renouvelée (IVe-VIe s) » a permis de retracer l'engagement personnel de l'évêque de Poitiers au service de la foi de Nicée dont nous célébrons le 17e centenaire. Elle s'est tenue le vendredi 16 janvier 2026 de 20h à 22h au centre théologique de Poitiers (Maison diocésaine de Poitiers). Meilleurs vœux 2026.

*Philippe BLAudeau*

## Ensemble vocal de Champagné-Saint-Hilaire

Depuis plusieurs années, notre groupe vocal est sous la direction bienveillante de Chantal, qui allie gentillesse, patience, détermination et rigueur. Composé de trois hommes et de treize femmes, ce groupe est organisé en trois ou quatre pupitres, selon les besoins des œuvres que nous interprétons.

Notre répertoire est riche et varié, allant des chansons françaises contemporaines ou traditionnelles aux rythmes africains, en passant par les gospels et les chants étrangers. Chaque répétition, qui se tient le mardi soir de 18h à 19h30 dans la salle des associations, est une occasion de plonger dans cet univers musical diversifié.



Cette année encore, notre Chorale a eu le plaisir de participer à une animation en collaboration avec la bibliothèque, un samedi matin. Au cours de cet événement, nous avons présenté une lecture de textes soigneusement sélectionnés, en lien avec les chants que nous avons interprétés. Cette approche crée une synergie stimulante et profondément enrichissante.

Nous avons également organisé un concert le 22 juin, en partenariat avec la chorale de Voulême, dans l'église de Champagné. Ces moments musicaux partagés avec d'autres choristes ou avec les habitants de notre village sont toujours un vrai plaisir. Ils offrent souvent l'occasion de belles rencontres et renforcent les liens qui nous unissent. Nous espérons vous voir bientôt parmi nous pour vivre ensemble cette passion pour le chant choral et invitons chaleureusement toutes les voix qui souhaitent nous rejoindre à découvrir l'harmonie et la convivialité qui règnent au sein de notre ensemble.

*Annette BOSSEBOEUF*

## Gymnastique Volontaire de Champagné-Saint-Hilaire

Cette année encore, la gymnastique volontaire continue de vous faire bouger toute l'année. Depuis la rentrée de septembre, Julie, notre animatrice professionnelle et diplômée, propose des activités variées avec des mouvements adaptés à vos problématiques personnelles.

### Gymnastique Volontaire de Champagné-Saint-Hilaire

**Les mercredis soir de 20h30 à 21h30** à la grande salle des fêtes de la commune :

- ♦ Activités de santé et de bien-être : *gym douce, stretching*
- ♦ Tonification de la silhouette avec des *exercices efficaces et complets de renforcement musculaire*
- ♦ Se défouler et transpirer : *cardio, step, circuit de cardio training, disques...*

De nouveaux adhérents sont venus rejoindre le groupe en septembre, mais il reste de la place pour vous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre même en cours d'année (prix de la licence et de la cotisation à l'association au prorata).

En plus d'une ambiance conviviale, pratiquer une activité physique régulière associée à une bonne hygiène de vie, permet de prévenir certaines maladies chroniques et avoir des effets positifs sur le corps et le mental.

Virginie : 06.64.29.28.65. / Audrey 06.26.44.13.63. / Mathilde : 06.31.67.37.93.

mail à [gym.champagne@laposte.net](mailto:gym.champagne@laposte.net) - Page Facebook « Gym Volontaire Champagné »

*Audrey ROBINEAU*

### Jumelage Saint-Romphaire

Comme tous les deux ans, pour le dernier week-end de juin nous avons vécu le plaisir d'un nouvel accueil normand. Toujours réussi, nos hôtes n'ont d'égal que la richesse de leur territoire pour recevoir Champagné-Saint-Hilaire. La météo étant particulièrement clémente, chacun a pu découvrir son petit coin de paradis en charmante compagnie.

Le point d'orgue de ce séjour fut la fête de la nature, organisée par la fédération de chasse et au cours de laquelle nous avons découvert les secrets de la Chasse, des meutes de chien, des travaux des champs avec les vieux matériels, ou simplement le plaisir de déguster le repas auprès des milliers de visiteurs que ce site a enchantés.

Nous revenons une nouvelle fois la tête pleine de souvenirs inoubliables.

Notre défi sera de recevoir le comité de jumelage de Saint Romphaire dans les meilleures conditions.

A nous d'imaginer et de valoriser notre territoire en 2026.

Merci à tous pour cette belle aventure. Merci aux membres du bureau pour le travail accompli. Si l'aventure vous tente, venez nous rejoindre et découvrir de chaleureuses relations d'amitiés créées depuis 20 ans.

*Olivier PIN*

### L'Arche de Jaheka

L'Arche de Jaheka, association loi 1901 de protection animale, est née en avril 2022 avec pour volonté de protéger et porter assistance aux animaux non humains de toutes espèces en particulier les nouveaux animaux de compagnie (NACs) que sont les lapins, cochons d'inde, et autres rongeurs, furets... ainsi que les animaux dits de ferme et de basse-cour. L'objectif de l'association est également de sensibiliser et communiquer autour de la condition animale auprès du grand public.

Basée sur 3 sites d'accueil dont Champagné-Saint-Hilaire et placée sous la responsabilité des 4 membres fondatrices, L'Arche de Jaheka accueille à la fin octobre 2025 122 individus. L'association vit grâce au soutien d'autres associations et Fondations, aux dons de particuliers (déductibles des impôts à hauteur de 66%) et à l'investissement personnel de ses membres fondatrices.

Les valeurs portées par l'association sont le respect des besoins fondamentaux des individus accueillis que ce soit au niveau de leur environnement de vie, de leur alimentation, de leur relationnel.

Chacun des individus accueillis sont des compagnons de vie, et comme tous ceux de leur espèce, des individus à part entière, des êtres sentients qui méritent notre respect et empathie.

Un certain nombre de nos protégés peuvent être adoptés ou placés en famille d'accueil définitives selon des critères bien précis. L'objectif premier de notre association n'est toutefois pas de faire adopter ses protégés mais bien de leur permettre de se poser enfin dans un environnement sécurisant et répondant à leurs besoins. Chacun de nos protégés peuvent être parrainés et marrainés Pour cela retrouvez toutes les informations sur le site internet sous l'onglet comment nous aider.

*Marianne LASSAIRE*

## Let's Go Allons-y !

Cette année 2025 a ouvert ses portes vers deux nouveaux adhérents. Une belle petite équipe se forme. La pratique du Qigong et du Taichi Chuan est une forme de méditation en mouvement. Les premières pratiques consistent à relâcher les tensions et surtout d'en prendre conscience. C'est un art interne, c'est-à-dire que l'esprit dirige le chi et transforme en jin. C'est un long chemin, une transformation s'effectue dans la douceur. Patience, persévérance, relâchement sont de mise. Les séances ont lieu dans la grande salle des fêtes de 18h15 pour la première période (qigong, échauffement, recherche de la relaxation), la deuxième période de 19h15 à 20h 15 pour les plus avancés. Nous serons ravis de vous accueillir.

*Marie-Paule JALLADEAU*

## Les Locos Motivé.e.s



La guinguette Les Fougères propose cette année une journée festive : "les Fougères en Baz'art" le samedi 11 juillet, de 13h30 à 4h, pour une après-midi dédiée à l'art amateur et artistes émergents. Dans un cadre naturel et convivial, le festival propose une programmation riche mêlant cirque, théâtre, danse et musique, afin d'offrir au public une immersion artistique variée et accessible. L'après-midi sera animé par des ateliers pour petits et grands, un marché d'artisans, ainsi qu'un coin enfants avec animations et jeux. La cantine et le bar permettront de savourer des produits locaux tout au long de la journée. Un blind test avec des lots à gagner viendra pimenter l'ambiance avant que la nuit ne s'illumine grâce à la scène, concert puis dj, qui fera vibrer les fougères jusqu'au petit matin.

*Alban CORBIN*

## Le Merveilleux Noël

Comme les scolaires, nous avons repris nos ateliers en septembre. Avec plaisir, nous avons accueilli de nouvelles adhérentes motivées et qui apporteront des idées de travaux. Afin de préparer les journées « Portes ouvertes » du 30 novembre, bien vite le travail a été réparti et organisé.

Avec un brin de laine, une planche de bois, une pelote de ficelle, un rameau d'osier, quelques bobines de fil, du grillage, une chute de zinc... nous fabriquons des objets présentés aux futures ventes.

La récupération fait partie de nos ateliers mais parfois nous achetons du beau tissu pour réaliser nos œuvres. Les ateliers fonctionnent tous les mardis de 10h à 17h (sauf les mois d'été) avec un repas partagé le midi pour celles et ceux qui le souhaitent.



Malgré l'absence de la Saint Gervais, nous avons maintenu notre journée Vente et Exposition du mois de juin qui a connu un grand succès. C'est un encouragement qui nous incite à continuer !

L'important au cours de ces journées d'ateliers, c'est le lien social qui s'est créé et se perpétue depuis toutes ces années. Toute l'équipe du « Merveilleux Noël » vous souhaite une belle et douce année pour 2026.

*Anne-Marie CHAMBON*

## Murmures et Cultures à Champagné



*Vernissage de l'exposition de peinture du 20 septembre*

Lors de l'assemblée générale du 17 octobre 2025, nous avons présenté les nombreuses manifestations qui ont ponctué une riche année 2024/2025 au sein de l'association Murmures et Cultures à Champagné.

Deux activités permanentes, assurées et animées par les bénévoles, rythment la vie associative : la chorale, dirigée par Chantal Protin, qui se réunit le mardi, et la bibliothèque, gérée par Annette, ouverte trois fois par semaine (mercredi, jeudi et samedi).

Bilan chiffré à voir dans le compte rendu de la bibliothèque municipale.

## Murmures et Cultures à Champagné (suite)

Sur le plan des animations ponctuelles, nous avons partagé de beaux moments conviviaux :

- ◊ Le 31 janvier, la traditionnelle soirée soupe a permis aux habitants de faire preuve d'une grande créativité culinaire et aux nombreux convives de satisfaire leurs papilles gustatives.
- ◊ En mars, l'exposition photographique consacrée à « Nos mares, nos étangs et nos rivières » a offert une découverte sensible de nos zones humides, à travers des clichés empreints de romantisme.
- ◊ En juin, le concert réunissant la chorale de Champagné et celle de Voulême a proposé des interprétations originales et remarquées.
- ◊ En septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, une magnifique exposition de peinture a permis à chaque artiste d'exprimer sa vision du thème « Jardins et vergers ».

Regard vers 2026 : nous continuerons nos activités habituelles tout en accueillant avec plaisir de nouveaux bénévoles. Annette poursuit la compilation du projet de livre sur l'école de Champagné, et l'association envisage de financer un projet de panneaux représentant des cartes postales anciennes avec l'histoire des différents sites choisis, à installer au fil des rues du bourg de la commune.

Le thème retenu pour la prochaine exposition de peinture de la journée du patrimoine est en cours de définition et vous sera communiqué prochainement ! Nous accueillerons vos œuvres avec grand plaisir.

*Pierre ROSSIGNOL*

## Pattes & Sabots

Chers habitants de Champagné-Saint-Hilaire, l'association **Pattes & Sabots** vous invite à participer à ses deux événements annuels au plan d'eau des Trois Fontaines. Notre mission est de collecter des fonds pour les reverser à une association de protection animale différente à chaque édition. Votre soutien est vital !

### 4ème édition de La Journée des Animaux (3e week-end de juillet)

Venez célébrer le monde animal lors de notre événement phare !

- ◊ Matin : Grande randonnée multidisciplinaire (à pied, à cheval, avec votre chien, à vélo...).
- ◊ Journée : Stands, animations pour petits et grands, et food-trucks sur place.

C'est l'occasion de passer un moment convivial tout en agissant concrètement pour la cause animale.

### Randonnée SPÉCIALE journée Mondiale des Animaux (1er week-end d'octobre)

À l'occasion du 4 octobre, nous organisons une randonnée solidaire au plan d'eau. Un pas pour la forme, un pas pour nos amis à quatre pattes !

#### Comment nous aider ?



- ◊ Participez ! Venez nombreux à la Journée des Animaux et à la randonnée mondiale des animaux. Votre présence et votre inscription sont essentielles.
- ◊ Devenez Bénévole ! Nous recherchons des volontaires pour l'organisation, la logistique et l'encadrement des randonnées. Si vous êtes dynamique et passionné par les animaux, rejoignez l'équipe !

*Louise CLOCHARD*

## SC Champagné « Les Montagnards »

Lors de l'assemblée générale du club en juillet 2025, un nouveau bureau a été élu :

- ◊ Mallaury Vuzé-Delincourt (*Présidente*)
- ◊ Vincent Coiscaud (*Secrétaire*)
- ◊ Delphine Deschamps (*secrétaire adjointe*)
- ◊ Cécile Peralo y Serradilla (*Trésorière*)
- ◊ Vanessa Colin (*Trésorière adjointe*).

Suite à cette AG, le club a choisi de s'engager uniquement en Foot Loisir pour la saison 2025/2026.

Ce championnat se joue en équipes mixtes le vendredi soir à 8 ou 11 avec comme seul enjeu : s'amuser !

#### Animations extra sportives :

Comme depuis de nombreuses années, le club a participé aux « illuminations de Noël » couplées au Téléthon en organisant notamment un repas dont les bénéfices sont reversés intégralement à l'AFM TELETHON.

En 2026, nous renouvelons la « Tartiflette des montagnards » le samedi 14 mars. Le « Moules/Frites », l'évènement estival du club, se tiendra à la base de loisirs le samedi 30 mai.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui soutiennent le club.

*Mallaury VUZÉ-DELINCOURT*

# 4 - EXPRESSION LIBRE

## Poème : « Champagné, mon village natal »

Perché sur la butte de Fougeré,  
Champagné, le village où je suis née,  
Très souvent dans la brume enveloppé  
Fut un lieu de très grande activité.

Cet écrin de ma jeunesse  
Fut aussi un lieu de tendresse  
Où j'ai commencé ma scolarité  
Dans la simplicité et le respect.

Mais à l'école, on y venait à pied  
C'était souvent un joyeux défilé  
Jamais alors nous n'étions transportés,  
Les parents aux champs étaient occupés.

On entendait les coqs chanter  
Les cloches rythmaient les journées  
Et l'ambiance était enjouée,  
L'on appréciait la liberté.

Tout le monde se connaissait  
Amis et voisins s'entraidaient,  
Jeunes et vieux se côtoyaient  
Dans la joie, la fraternité.

Aujourd'hui, la vie a beaucoup changé,  
Nous sommes stressés et toujours pressés.  
Cependant, nous demeurons animés  
Par l'amitié, la solidarité.

On ne retrouve plus les vieux métiers,  
Pour travailler, il faut se déplacer,  
Pourtant, il fait bon vivre à Champagné,  
Au milieu des prés et des champs de blé.

Toujours quelqu'un pour animer,  
Association ou comité,  
Des habitants très motivés  
Pour rire, chanter, s'amuser.

Ô Champagné, dominé par son clocher,  
Village où règne la sérénité,  
Dans ton doux cocon, je trouve la paix  
Et j'apprécie la convivialité.

Annette, Octobre 2025



## EXPRESSION LIBRE

### Le chemin de Compostelle à Champagné-Saint-Hilaire

Ces dernières années, une nouvelle activité très à la mode et de tous les âges est de participer à des randonnées. Ceci à la fois pour le côté sportif, médical, mais surtout afin de découvrir des paysages cachés et attrayants. Pour cela, Champagné a de nombreux atouts par un réseau de chemins exceptionnels où nous pouvons rencontrer des adeptes de la vitesse équipés sportivement avec bâtons et mini-sac à dos, mais aussi des promeneurs paisibles profitant de nos sentiers au sein du bocage.

Si aujourd’hui, cet engouement est principalement une activité de loisir, la notion de pèlerinage venant de toute l’Europe afin de rejoindre la ville de Saint-Jacques-de Compostelle a été initiée à partir du Xème siècle.

Le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle (ou pèlerinage de Compostelle) est un pèlerinage catholique dont le but est d’atteindre le tombeau attribué à l’apôtre Saint Jacques le Majeur, situé dans la crypte de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle en Galice (Espagne).

Plusieurs tracés venant du nord et de l’est sont connus depuis le Moyen Âge et toujours pratiqués aujourd’hui. À proximité de chez nous, le chemin le plus pratiqué de nos jours est celui passant par Poitiers, Ligugé, Lusignan, Melle, Saint-Jean-d’Angély, Saintes.

Cependant, durant certaines périodes troubles de l’histoire, il n’était pas rare que le pèlerin ayant fait une étape en moyenne de 20 kms se fasse détrousser durant son sommeil profond alors qu’il recherchait un repos réparateur durant la halte jacquaire, parfois rudimentaire.

Au XIVème siècle, le duc Jean de Berry, fils du roi Jean II le Bon est à la tête d’un grand ensemble territorial qui comprend notamment le duché de Berry, le duché d’Auvergne et le comté de Poitou. Il est très pieux et, informé des déboires des pèlerins, décida de nouveaux tracés pour l’axe Poitiers Saintes. Ceux-ci passeraient par l’abbaye de Charroux. Une enluminure du magnifique livre « les très riches heures du duc de Berry » nous montre Jean de Berry partant de Poitiers en direction de Charroux vers 1412.

Le duc de Berry s’est fait représenter quittant à pied son château. Il part en pèlerinage, porte un bourdon (le bâton du pèlerin) et un bourdon est brodé sur son manteau et sur celui de deux accompagnateurs.



Plusieurs tracés sont possibles pour rejoindre Charroux. L’un a été déterminé passant par La Villedieu Du Clain, Gençay, Sommières-du-Clain. Celui que nous proposons n’est pas reconnu alors que Louis XIII revenant de son mariage à Bordeaux l’avait emprunté.

N’oublions pas que les étapes devaient être sécurisées pour le pèlerin et la meilleure manière était de les héberger dans des édifices religieux. De plus, on ne pouvait passer le Clain à cette période que par deux ponts-passerelles qu’étaient celui de Bernay et celui de La Millière ou par les nombreux gués mais c’était impossible dans les périodes de crue.

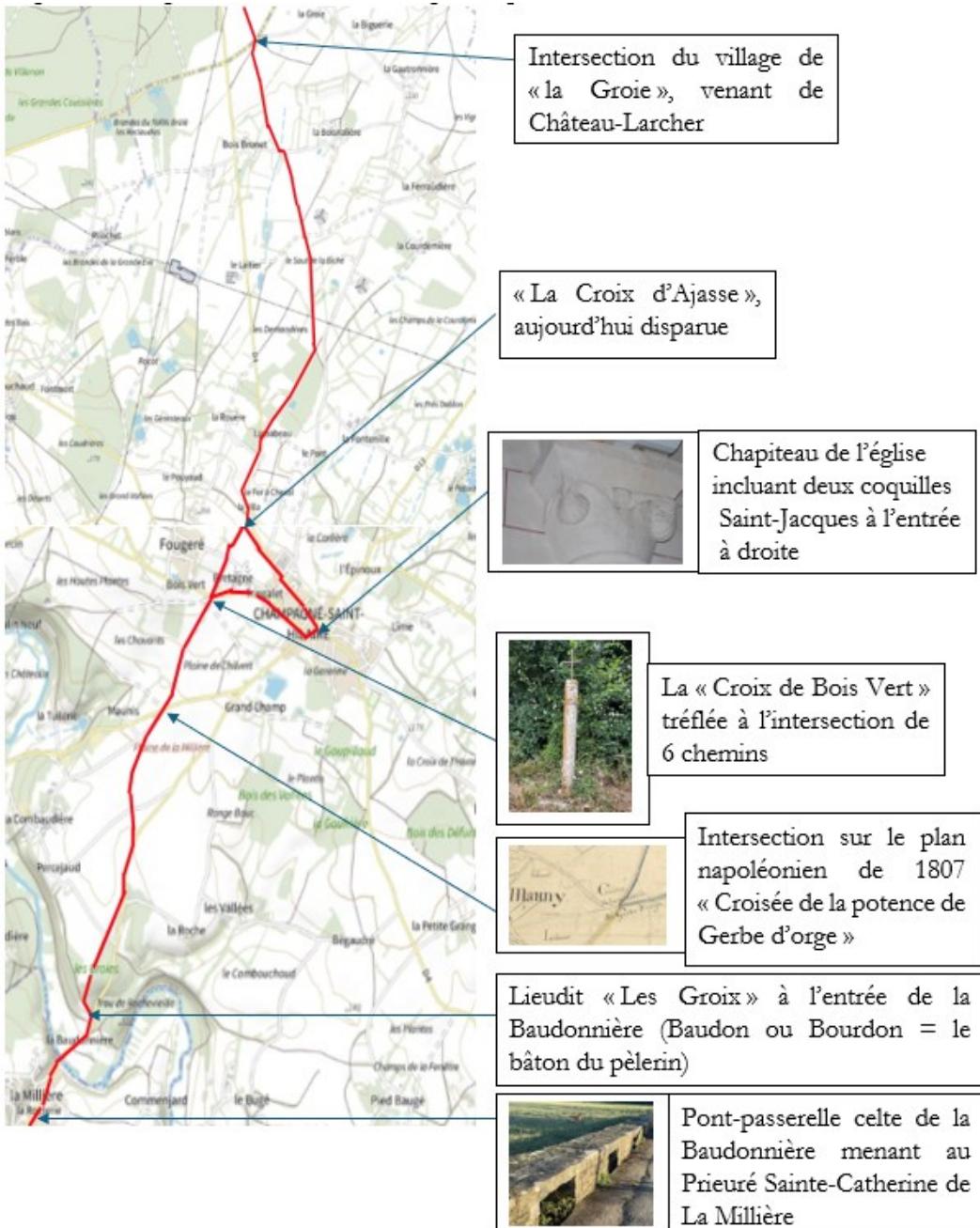
Une hypothèse probable pourrait être que des étapes correspondant à des lieux religieux de l’époque du XIVème siècle et reconnus actuellement, en accord avec les chanoines de Saint-Hilaire très influents dans notre contrée, pouvaient passer par Champagné-Saint-Hilaire.

Les étapes seraient alors : Poitiers, l’Abbaye Bénédictine de Ligugé (Fondée au IVème siècle), le Prieuré Bénédictin de Laverré à Iteuil (XIIème siècle), Château- Larcher et son église prieurale (XIIème siècle) inclue

# EXPRESSION LIBRE

dans la forteresse (XIIIème siècle), Champagné-Saint-Hilaire, son église et sa maison forte (XIIème siècle), le Prieuré Augustin de Sainte-Catherine de La Millière (XIIème siècle), l'Abbaye Bénédictine de Moreaux (XIIème siècle), Saint-Romain, l'Abbaye Bénédictine de Charroux (VIIIème siècle), puis vers Ruffec, etc...

A Champagné, le tracé du chemin de Saint-Jacques (en rouge sur le schéma) était orienté vers le sud et balisé par les croix indiquant la direction. Certaines sont disparues mais persistaient encore sur le plan napoléonien de 1812.



L'ensemble de ces indices, la présence de coquilles Saint-Jacques dans l'église, les croix indiquant les directions, celle de Bois Vert étant tréflée comme sur celle de l'église, particularité de toutes les haltes jacquaires en France et en Espagne, nous prouve la similitude avec les chemins officiels.

Nous remarquerons aussi que, comme il était préconisé par le clergé, le chemin devait éviter les villages (coupe-gorges) et ne passer en étapes que par les lieux sécurisés comme à Champagné avec son église romane et sa maison forte. A Champagné, le pèlerin pouvait choisir aussi de poursuivre directement jusqu'à La Millière à la Croix d'Ajasse ou détourner vers l'église.

En collaboration avec les érudits d'histoire d'Iteuil, de Château-Larcher, de Romagne, nous essayons de faire reconnaître ce chemin, petit trésor de notre patrimoine.

Pierre ROSSIGNOL

# REMERCIEMENTS

## Hippolyte Galletaux Grellier

Hippolyte, âgé de 9 ans, est un enfant brillant avide de connaissances dans des domaines très variés allant de la Littérature à l'Histoire en passant par le domaine de la Physique, qui, dès le plus jeune âge, s'est révélé très créatif, curieux, d'une spontanéité souvent déconcertante.

Hippolyte, petit garçon trop tôt marqué par la vie, a très vite fait de l'Art une voie de reconstruction.

La peinture, la littérature, l'écriture, la musique, car élève pianiste depuis ses 6 ans au conservatoire de Poitiers, sont autant de sources d'épanouissement que d'expression et ses productions qu'elles soient animées, dessinées, lisibles ou mélodieuses marquent par leur lucidité surprenante, un exemple de résilience.



Suite à l'exposition d'Hippolyte Galletaux Grellier du 15 janvier au 1er mars 2025 dans la salle du Conseil Municipal, le jeune prodige âgé de seulement 9 ans nous a fait l'honneur d'offrir à la commune une de ses œuvres. Nous le remercions vivement !

Tableau offert par Hippolyte Galletaux Grellier



Nous remercions aussi Monsieur Gilles Béraud pour le don de son magnifique tableau qui représente le secteur de Range-Bouc, lieu situé entre les villages de Grand Champ et Les Vallées à Champagné-Saint-Hilaire.



Ce tableau est visible dans la salle du Conseil Municipal.



# Champagné-Saint-Hilaire

Une commune qui investit et rénove



Une commune conviviale et accueillante



Une commune qui prépare l'avenir





« Au plaisir des mots et de l'image »  
BIBLIOTHÈQUE / MULTIMEDIA  
ESPACE de DETENTE et de RENCONTRE

# Bibliothèque Municipale



*Inscription gratuite permettant d'accéder gratuitement aux documents de la bibliothèque et aux ressources numériques de LIRE EN VIENNE : livres numériques, films, presse, musique, cours en ligne (photos, couture, sports, langues, code de la route ...)*

## Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h30 à 12h30  
Jeudi de 17h00 à 18h30  
Samedi de 10h00 à 12h00

*La bibliothèque municipale est animée par des bénévoles de « Murmures et Cultures à Champagné ». Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez-nous !*

Pour tout renseignement, adressez-vous à la bibliothèque :  
05 49 37 48 89 - [biblio@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:biblio@champagne-saint-hilaire.fr)

## Zoom sur l'animation « Switch » du 30 octobre 2025

Animé par François Ranck de la BDV (Bibliothèque Départementale de la Vienne), cet après-midi jeux, spécial « Switch », a réuni 12 enfants répartis en 2 groupes de 6.





CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE PRÉSENTE SON

# Marché hebdomadaire

*Tous les vendredis à partir de 17h  
sur la place du 13 août 1944*

Pour plus d'informations, renseignez vous à la mairie :  
05 49 37 30 91  
[contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)

## BASE DE LOISIRS DES 3 FONTAINES

Petits et grands, venez profiter de notre base de loisirs !

Baladez-vous autour de nos 2 grands étangs, ouverts à la pêche communale (renseignements en mairie)

Amusez-vous avec nos jeux pour enfants et notre minigolf  
Détendez-vous dans notre aire de pique-nique ou autour d'un barbecue

Jouez sur notre terrain de boule



[contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
[www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

## Découvrez le gîte communal “Marguerite”

**Ouvert toute l'année**

Notre établissement vous accueille dans un cadre chaleureux et fonctionnel :

- 23 couchages répartis dans 7 chambres
- Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Cuisine aménagée et cour avec barbecue
- Séjour spacieux équipé d'une télévision et offrant 32 places assises
- Accès WiFi disponible dans 6 chambres
- Idéal pour l'organisation de séminaires
- Restaurant situé à proximité

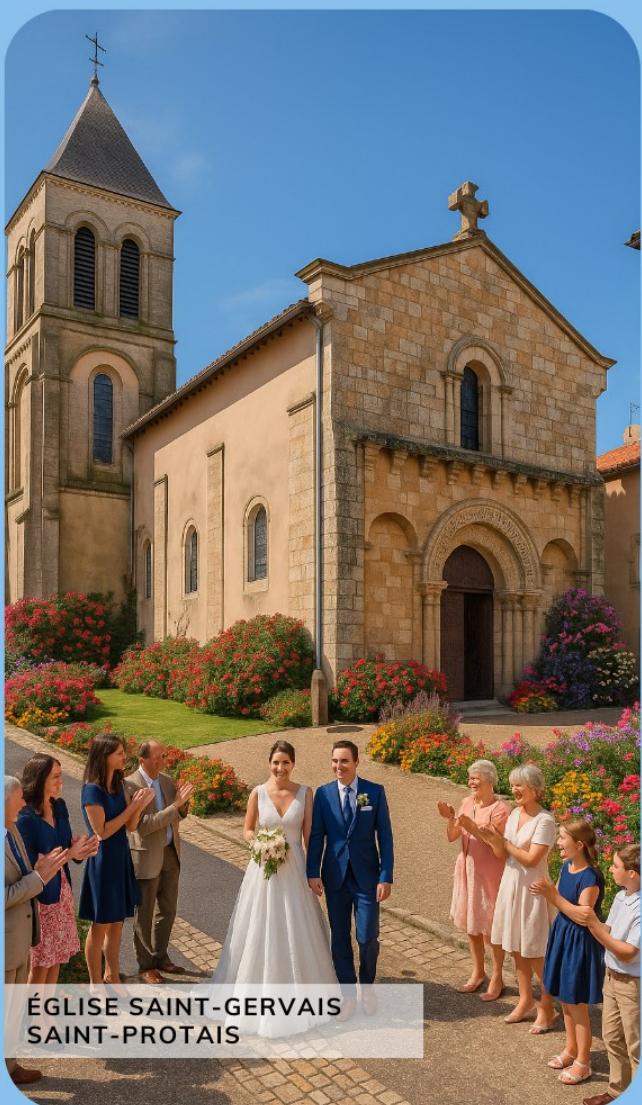


**Réservez dès maintenant par mail : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr) ou  
par téléphone au 05 49 37 30 91**

# UN VILLAGE D'AVENIR



PLACE DU 13 AOÛT 1944



ÉGLISE SAINT-GERVAIS  
SAINT-PROTAIS



RUE ÉTIENNE SABY



MAISON 1 ROUTE DE COUHÉ

